

LE SYSTÈME CULTUREL QUÉBÉCOIS EN PERSPECTIVE

CLAUDE EDGAR DALPHOND
DIRECTION DU LECTORAT ET DES POLITIQUES

DÉCEMBRE 2008

*Ministère de la Culture,
des Communications
et de la Condition
féminine*

Québec 

LE SYSTÈME CULTUREL QUÉBÉCOIS EN PERSPECTIVE

Le système culturel québécois en perspective est un document de réflexion produit par Claude Edgar Dalphond. Ce dernier était, jusqu'en décembre 2008, conseiller en politiques au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Le document consiste, en quelque sorte, en une réflexion-globale qui prend appui sur les travaux menés par l'auteur au cours des dix dernières années, dont ceux qui concernent la réalisation de portraits culturels régionaux et du bilan de ceux-ci dressé en 2006. La réflexion de l'auteur sur l'analyse globale du système culturel québécois a aussi été nourrie par de multiples sources. Mentionnons, à titre d'exemple, les enquêtes sur les pratiques culturelles au Québec menées depuis 1979, les recherches effectuées au Ministère depuis une quinzaine d'années et les résultats du séminaire ministériel de 2007 sur l'évolution de l'environnement culturel au Québec. Certaines personnes pourront objecter que les données statistiques à la base de cette réflexion datent pour la plupart de quelques années déjà. Cependant, il faut noter que le Ministère travaille de manière continue à l'actualisation de ces données.

Ce document se veut au service des réflexions que pourra mener le Ministère, de même que ses partenaires et la société civile, sur l'avenir de la culture au Québec, sur son rôle et sur les moyens nécessaires autant à son propre rayonnement qu'à son intégration à la vie collective. L'objectif premier de l'auteur est de mettre en évidence, à partir d'un regroupement et d'une interprétation des données à sa disposition au moment de la rédaction, différentes perspectives d'action.

En s'appuyant sur un modèle d'analyse systémique, l'auteur se penche d'abord sur l'environnement, les ressources et les publics de la culture. Il effectue un examen de l'action culturelle en trois volets de manière à proposer une revue des paramètres de sa mise en œuvre, à en suggérer un modèle d'interprétation, à déterminer les principales réussites et à préciser les défis à relever et les grands enjeux qui pourront orienter son renouvellement.

Les réussites

En mettant en relation les ressources investies avec les résultats obtenus, l'auteur fait premièrement ressortir dans son analyse jusqu'à quel point les interventions du Ministère, depuis 40 ans, ont été un succès. Pour ce qui est des moyens, on peut ainsi constater que la main-d'œuvre culturelle est abondante, que les équipements sont facilement accessibles, que le partenariat avec les villes est largement répandu et que l'aide financière allouée au secteur culturel reste élevée et constante. En ce qui a trait aux publics, les résultats semblent à l'avenant, la fréquentation de la culture atteignant au Québec des niveaux comparables à ceux de la France, des États-Unis et des autres provinces canadiennes.

Les défis

Devant les succès obtenus, il pourrait être tentant de poursuivre l'action dans le même sens. On peut ainsi estimer qu'il serait possible de continuer à améliorer cette performance, le principal obstacle à son amélioration tenant au coût marginal d'augmentation d'un public déjà important. Cette voie comporte cependant des risques majeurs :

- difficulté à joindre les jeunes et les communautés culturelles, qui ne se reconnaissent pas nécessairement dans le système actuel;

- marginalisation de la contribution des régions à la diversité culturelle québécoise, attribuable à l'ignorance des déterminants territoriaux de cette contribution, dont les pratiques en amateur et le bénévolat;
- disparition graduelle du public des arts et des lettres, en raison de l'évolution des goûts.

Le système actuel a été élaboré au fil des 40 dernières années, sans véritable remise en question de ses finalités. Or, l'environnement dans lequel il se situe a énormément changé. Selon Claude Edgar Dalphond, si rien n'est fait pour adapter l'action culturelle aux réalités contemporaines, il faut envisager pour l'avenir un affaiblissement de la culture au Québec.

Les enjeux

En conclusion de son analyse, l'auteur précise que le système culturel québécois, dans sa forme actuelle, a sans doute atteint les limites de son développement et est maintenant à la recherche d'un nouvel équilibre, soit à la fois un équilibre externe, qui résulterait d'une intégration de la culture avec les systèmes sociaux et économiques, et un équilibre interne, qui serait lié aux dimensions artistique, industrielle et citoyenne de la culture :

La recherche d'un meilleur fonctionnement du système culturel, bien intégré à l'ensemble des missions de l'État, et en équilibre interne quant à ses dimensions et ses partenaires, représente à notre avis un enjeu central de l'action culturelle.

Une image idéale de l'avenir serait fondée sur un système culturel exploitant au mieux les contraintes et les possibilités offertes par son environnement, en établissant, par exemple, des mécanismes réciproques de collaboration avec les partenaires de l'extérieur du système culturel. Cette intégration de la culture aux grandes missions de l'État s'appuierait sur un système associant de façon optimale les rapports de complémentarité entre créateurs, producteurs, diffuseurs et publics. Cette façon de faire permettrait d'ajouter aux mécanismes institutionnels de rétroaction des mécanismes analogues prenant en considération les besoins de l'ensemble de la population, une des conditions essentielles à l'utilisation optimale des ressources disponibles en culture. Enfin, le champ de l'action culturelle prendrait en compte l'ensemble des dimensions artistiques, industrielles et citoyennes, de façon à inscrire au centre de l'action culturelle une politique cherchant à établir le meilleur équilibre possible entre chaque dimension. Cette optique permettrait d'obtenir l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement du système culturel. Elle permettrait que se manifestent avec plus de vigueur les effets supplétifs par lesquels les communautés locales appuient l'appareil culturel. Elle offrirait en plus une occasion d'encourager les mécènes, que l'omniprésence de l'État invite dans doute à agir à l'extérieur du système culturel, là où les besoins des citoyens leur apparaissent moins bien soutenus.

Cette vision de l'action culturelle n'exige pas de casser le système actuel, simplement de le compléter, de le faire évoluer en fonction des changements en cours dans son environnement. Les résultats positifs obtenus en termes de ressources engagées et de publics rejoints, tout comme le simple réalisme politique, s'y opposent. Une ouverture progressive à une approche où la culture serait mieux intégrée à son environnement, plus soucieuse de reconnaître la contribution de la population et des milieux locaux, et proposant un meilleur équilibre entre les dimensions artistique, industrielle et citoyenne offrirait déjà des perspectives fort stimulantes. Le système culturel pourrait ainsi répondre de façon adéquate aux défis démographiques, politiques et technologiques de son environnement.

L'adoption d'un nouveau paradigme, d'une nouvelle façon d'envisager l'action culturelle paraît souhaitable. Une vision systémique, globale et intégrée de la culture serait compatible avec les acquis de la démocratisation culturelle. Elle permettrait de tirer parti des possibilités maintenant offertes par la participation des citoyens et des milieux locaux dans la mise en place de moyens innovateurs pour assurer la construction identitaire du Québec. Cette nouvelle perspective offrirait certainement des possibilités inédites pour relever les défis qu'impose l'avenir, et servirait au mieux l'intérêt public en culture. (Claude Edgar DALPHOND, *Le système culturel québécois en perspective*, Québec MCCCCF, décembre 2008, p. 99)

Les suites possibles de cette réflexion

La recherche d'équilibre est l'objectif fondamental de toute démarche de développement durable. Proposer l'amélioration du système culturel québécois par la recherche d'un nouvel équilibre comportant deux dimensions (externe et interne) nous amène donc nécessairement sur un terrain propice à l'élaboration de visions intégrées.

En avril 2009, le Ministère a rendu public son plan d'action de développement durable dont l'action-phare concerne l'élaboration d'un agenda 21 de la culture pour le Québec. Ce vaste chantier sera l'occasion de convier la société québécoise à une réflexion sur l'avenir de la culture au Québec. Cette réflexion collective permettra d'élargir le cadre actuel d'analyse du système culturel québécois en favorisant le développement d'une vision systémique, globale et intégrée de la culture qui soit compatible avec les acquis de la démocratisation culturelle. De plus, en intégrant des dimensions comme la participation citoyenne, le dialogue interculturel, l'équité sociale et le développement de la créativité humaine, cette démarche permettra en même temps d'asseoir les bases du renouvellement de la politique culturelle gouvernementale de 1992.

Comme le mentionnait la ministre Christine St-Pierre en introduction dans le Plan d'action de développement durable 2009-2013 :

Le développement durable nous convie à l'espoir et à l'action. C'est en ce sens que mon ministère a inscrit au plan d'action l'élaboration d'un Agenda 21 de la culture pour le Québec. Cette démarche vise à inciter nos collectivités à s'appropriier les enjeux culturels liés au développement durable. Cet écrit fondateur mettra à profit les puissants catalyseurs de cette culture qui est le reflet de notre identité et qui constitue le ferment d'une société axée sur les valeurs de tolérance, de connaissance, de création, de conservation de l'héritage patrimonial et de promotion de la solidarité sociale. J'invite les citoyennes et les citoyens à se lancer avec nous dans une grande aventure au terme de laquelle le Québec comptera parmi les premières nations du monde à avoir fait de la culture un pilier du développement durable. (*Notre culture, au cœur du développement durable, Plan d'action de développement durable 2009-2013*, Québec MCCCCF, avril 2009)

La directrice du lectorat et des politiques,

Josée Blackburn

AVANT-PROPOS

Pourquoi ce document?

Au cours des dernières années, plusieurs associations du secteur culturel ont tenu ou proposé forums et états généraux relatifs aux politiques de leur domaine. Quinze ans après l'adoption de la politique culturelle du Québec, cette démarche s'est imposée d'elle-même, et elle s'avère utile dans une perspective sectorielle. Cependant, la révision à la pièce des politiques culturelles ne permet pas de considérer leurs interactions et de dégager les enjeux communs. Elle compromet également l'ajustement des finalités globales de la culture en fonction d'un contexte qui a considérablement changé au fil du temps.

Offrir une vue d'ensemble des enjeux culturels et proposer une vision cohérente de l'action constituent les deux motifs essentiels de cet examen des nouvelles perspectives du système culturel québécois. Déterminer ses réussites et relever les défis liés à son environnement, ses ressources et ses publics permettront de discuter des orientations et des stratégies nécessaires pour consolider la culture québécoise prise dans son ensemble.

À qui est-il destiné?

Le système culturel québécois, construit autour des créateurs et des institutions culturelles, rejoint maintenant des instances gouvernementales et des partenaires de la société civile autrefois étrangers à l'action culturelle. Le développement durable, l'évolution de l'économie et la dynamique sociale créent des passerelles inattendues, mais bien réelles, entre la culture et la société.

En ce sens, ce document se veut au service des réflexions que pourront mener le Ministère, son personnel, ses partenaires et les citoyens sur l'avenir de la culture, sur son rôle et sur les moyens nécessaires autant à son propre rayonnement qu'à son intégration à la vie collective.

Quelles en sont les limites?

L'auteur mettra en parallèle un ensemble de données factuelles, de façon à tracer un portrait global de l'action culturelle depuis 15 ans, parfois plus. Il ne vise pas à proposer des analyses sectorielles, ni à faire une évaluation des politiques et programmes actuels, ni à dresser une liste de mesures concrètes. Son objectif consiste à mettre en évidence, à partir d'un regroupement et d'une interprétation des données disponibles, différentes perspectives d'action.

REMERCIEMENTS

Plusieurs collègues du Ministère ont contribué directement ou indirectement à cette réflexion sur l'avenir de la culture. L'auteur remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la rédaction du recueil de textes qui a servi à la tenue d'un séminaire ministériel sur cette question, en juin 2007. Leur contribution a été essentielle à la présente étude. Il s'agit de :

- Jean Asselin
- André Couture
- Suzanne Dumas
- Victor Dzomo-Silinou
- Christiane Gamache
- Rouslan Kats
- Marie-Claude Lapointe
- Denis Lemieux
- Julien Lépine
- Gaétan Patenaude

Il désire aussi remercier les personnes suivantes de leur appui professionnel ou personnel (en ordre alphabétique) : Monique Barriault, Josée Blackburn, Monique Bourget, Hélène Cantin, Suzanne Dumas, Claire Dussault, Marie-France Ferland, Claude Fleury, Michèle Galarneau, Christiane Gamache, Rosaire Garon, Nicole Genêt, Sylvie Jobin, Marie-Claude Lapointe, Fernand Lévesque, Katia Morin et les membres du Forum des directeurs régionaux du Ministère. D'une façon ou d'une autre, elles ont permis aux mots et aux idées d'émerger, même si elles n'étaient pas nécessairement d'accord avec leur teneur. Leur générosité a été l'ingrédient indispensable à l'achèvement de cette réflexion.

Avertissement

Ce texte n'a pas fait l'objet de consultations formelles à l'intérieur ou à l'extérieur du Ministère; il se présente tout simplement comme un outil de réflexion. Les postulats, les analyses et les conclusions qu'on y trouve ne reflètent que les opinions de son auteur. Ceux-ci n'engagent en aucune façon ses collègues ou les autorités du Ministère.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	9
LISTE DES TABLEAUX.....	10
INTRODUCTION	11
Objectifs	12
Approche	13
ENVIRONNEMENT	17
Aspects socioéconomiques.....	17
La population	18
La langue	19
L'âge	22
Le revenu et la scolarité.....	24
L'économie	26
Les technologies.....	28
Aspects politiques	32
Le monde.....	32
Le Canada	38
Le Québec	39
Le Ministère	40
Un schéma explicatif.....	41
Sommaire	42
RESSOURCES.....	45
Ressources humaines.....	45
Aspects généraux	45
Aspects régionaux	47
Ressources matérielles	48
Aspects généraux	48
Aspects régionaux	49
Partenariat.....	52
Aspects généraux	53
Aspects régionaux	53
Ressources financières	55
Le financement public.....	56
Les revenus d'exploitation	66
Les commandites et le mécénat.....	69

Sommaire	71
PUBLICS.....	73
Aspects généraux.....	73
Aspects régionaux.....	84
Sommaire	91
PERSPECTIVES	93
Les constats	93
L'environnement du système culturel	93
Les ressources	95
Les publics.....	98
Les défis	99
Les défis économiques	102
Les défis politiques	102
Enjeux	104
L'identité québécoise.....	104
L'équilibre du système culturel	105
L'efficacité de l'action gouvernementale.....	106
Conclusion.....	107
BIBLIOGRAPHIE	109

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Données démographiques par type de région, Québec 2001.....	18
Figure 2	Répartition de la population selon la langue d'usage à la maison par type de région, Québec, 2001.....	20
Figure 3	Proportion de jeunes et d'aînés par type de région, Québec 2001.....	23
Figure 4	Revenu personnel par type de région, Québec 2001.....	25
Figure 5	Proportion de personnes dont la scolarité s'est terminée avec l'obtention d'un diplôme postsecondaire et avec l'obtention d'un diplôme universitaire par type de région, Québec 2001.....	26
Figure 6	PIB par type de région, Québec, 2006.....	28
Figure 7	Évolution de la gouvernance en culture et communications.....	42
Figure 8	Ressources humaines en culture par type de région, Québec 2001 (main-d'œuvre) et 2004 (bénévoles).....	47
Figure 9	Équipements culturels par type de région, Québec 2002.....	50
Figure 10	Dépenses annualisées en immobilisations par type de région, Québec 2004.....	51
Figure 11	Perception favorable de l'accessibilité physique des équipements par type de région, Québec 2004.....	52
Figure 12	Politiques et ententes culturelles municipales par type de région, Québec 2005.....	54
Figure 13	Taux de croissance des dépenses publiques en culture faites au Québec par palier de gouvernement, sauf radio et télévision, 1985-2004.....	58
Figure 14	Dépenses culturelles par habitant des provinces canadiennes, 2004.....	59
Figure 15	Taux de croissance des dépenses publiques en culture et des dépenses totales du gouvernement, Québec, 1985-2004.....	60
Figure 16	Part des dépenses des partenaires du réseau de la culture et des communications, Québec 1988-1989 à 2004-2005.....	61
Figure 17	Taux de croissance des dépenses en immobilisations et des autres types de dépenses de transfert du réseau de la culture et des communications, Québec 1988-1989 à 2004-2005.....	62
Figure 18	Dépenses publiques en culture faites au Québec par les trois paliers de gouvernement selon la dimension de l'action culturelle, excluant les dépenses fiscales, 2003-2004.....	63
Figure 19	Aide financière du gouvernement du Québec par type de région, 2004.....	64
Figure 20	Aide financière du Ministère, du CALQ et de la SODEC par type de région, Québec 2004.....	65
Figure 21	Aide financière versée aux municipalités par le Ministère et part de celles-ci dans ses dépenses totales par type de région, Québec 2004.....	66
Figure 22	Proportion des dépenses de consommation personnelles allouées à la culture par province canadienne, 2005.....	67
Figure 23	Évolution des dépenses culturelles des ménages par catégories, Québec 1997-2005.....	69
Figure 24	Proportion de donateurs en arts et culture pour certaines provinces canadiennes, 2004.....	70
Figure 25	Évolution de l'indice de la culture classique, Québec 1979-2004.....	74
Figure 26	Évolution du taux de fréquentation de certaines activités incluses dans l'indice des pratiques culturelles, Québec 1979-2004.....	75
Figure 27	Évolution du public de la culture, Québec 1979-2004.....	76

Figure 28	Motifs invoqués pour ne pas fréquenter les musées et les bibliothèques, Québec 2004.....	79
Figure 29	Évolution de l'écoute des stations de télévision généralistes et des canaux spécialisés, Québec 1987-2004.....	81
Figure 30	Part de la population adulte ayant utilisé Internet au cours de la dernière semaine et de celle ayant déjà effectué un achat sur Internet, Québec 2000-2006.....	83
Figure 31	Taux de fréquentation de certaines activités culturelles par type de région, Québec 2004.....	84
Figure 32	Écart entre les taux de fréquentation minimum et maximum de certaines activités culturelles, Québec 2004.....	86
Figure 33	Taux de fréquentation de certaines activités culturelles selon les subdivisions du territoire de l'Île-de-Montréal, 2004.....	87
Figure 34	Taux de fréquentation de certaines activités culturelles selon la langue utilisée à la maison, Île-de-Montréal 2004.....	89
Figure 35	Taux de fréquentation des différentes dimensions de la culture par type de région, Québec 2004.....	90
Figure 36	Taux de croissance des dépenses du Québec en culture (sans la radiodiffusion) et de l'indice de fréquentation de la culture classique, Québec 1983-2004.....	100
Figure 37	Part de la population ayant une perception favorable de l'accessibilité de certains équipements depuis le domicile et taux de fréquentation de ces équipements, Québec, 2004.....	101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Répartition des revenus de certains organismes culturels, Québec 2004.....	56
Tableau 2	Répartition des dépenses publiques en culture faites au Québec par palier de gouvernement, 2004.....	57
Tableau 3	Taux d'assistance à différents types de spectacles au Québec, aux États-Unis et en France, années variées.....	77
Tableau 4	Taux de fréquentation de certaines activités culturelles au Québec et au Canada (incluant le Québec).....	78
Tableau 5	Principaux supports d'écoute musicale, 1999 et 2004.....	82

INTRODUCTION

Qu'en est-il de la vie culturelle québécoise 40 ans après la création du ministère qui en est responsable et 15 ans après l'adoption de la *Politique culturelle du Québec*? Déjà, plusieurs organismes liés aux arts visuels, au théâtre et à la diffusion des arts de la scène ont voulu répondre à cette question, adoptant chaque fois un point de vue disciplinaire. D'autres s'appêtent à faire de même en patrimoine. Ces réflexions sectorielles contribuent certainement à définir les enjeux spécifiques à chacun des domaines, sans toutefois prendre en compte ceux de la culture québécoise vue comme un tout. De son côté, l'Institut du Nouveau Monde (INM) a réuni 1 500 personnes de toutes les régions du Québec lors de ses « Rendez-vous stratégiques », tenus en 2007. Il s'agissait d'une vaste consultation publique autour de la question suivante : « Que devient la culture québécoise? Que voulons-nous qu'elle devienne? » Son approche se voulait ainsi plus ouverte, soucieuse de prendre en considération le point de vue de la population.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) constitue le point de convergence de tous ces questionnements qui diffèrent autant par leurs finalités que par les intérêts mis en cause. Pour y répondre, il s'appuie actuellement sur la vision suivante, inscrite dans sa mission en culture et communications :

« Le Ministère, appuyé par un réseau de quatorze sociétés d'État et d'organismes publics relevant de la ministre, a pour mission de favoriser au Québec l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications et de contribuer à leur rayonnement à l'étranger. Il voit également à la coordination de l'application de la politique culturelle gouvernementale¹. »

Cette vision est ancrée dans les politiques et programmes du MCCCF depuis sa création en 1961. Elle reprend une approche identifiée à André Malraux, premier occupant du poste de ministre de la Culture en France, en 1959. Sa finalité essentielle consiste à faire partager au plus grand nombre de personnes les grandes œuvres de l'humanité, passées et actuelles, et à enrichir ainsi la vie de tout un chacun.

Cependant, au cours des 15 dernières années, un ensemble de changements politiques, économiques et technologiques semblent avoir modifié profondément les perspectives du développement culturel. Dès lors, situer ces perspectives de façon globale, et voir comment le Ministère peut y adapter son action paraît indispensable. Cette réflexion transversale, qui s'ajoute aux questionnements sectoriels, pose des questions fondamentales sur les finalités et les cibles de l'action culturelle gouvernementale. D'ailleurs, après presque 50 ans d'un engagement remarquable de l'État en culture, et considérant le rayonnement de la culture québécoise, ici et ailleurs, parler de « développement culturel » paraît aujourd'hui inapproprié. Au moment où le

¹ MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, En ligne, 10 juillet 2008. <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/>

rôle et les ressources de l'État montrent leurs limites, l'expression « action culturelle » s'avère plus adéquate et sera utilisée dans cette étude.

En 1996, le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement publié par l'UNESCO évoquait déjà l'émergence d'une action culturelle interprétée différemment de celle adoptée en France et au Québec. Dans un chapitre intitulé « Repenser les politiques culturelles », le rapport signale ce qui suit :

« Seuls quelques pays, comme la Suède et les Pays-Bas, ont su définir des stratégies destinées à promouvoir la participation à la culture et à en faire une dimension importante d'une société cosmopolite. Dans les propositions qu'elle a présentées en 1995 sur l'orientation de la politique culturelle en Suède, la Commission culturelle, désignée par le gouvernement suédois, a préconisé d'élargir la participation à la vie culturelle à des forces généralement considérées comme se situant hors du domaine des arts. La nouvelle stratégie de la participation des populations à la vie culturelle prévoit, notamment, renforcer l'interaction entre les politiques culturelles et d'autres secteurs sociaux et éducatifs². »

On le voit, la question du sens des politiques culturelles constitue un objet légitime de préoccupation. L'accélération des changements qui influence la destinée de ces politiques rend pertinente une réflexion d'ensemble à leur sujet, particulièrement au Québec où les liens entre la culture et l'identité sont étroits et représentent un enjeu collectif majeur.

OBJECTIFS

Cette réflexion est destinée aux créateurs, aux organismes, aux entreprises et aux citoyens actifs en culture, aux publics qui reçoivent leurs produits et aux décideurs responsables de la mission culturelle de l'État. La question à laquelle l'analyse voudrait répondre est de savoir si, à cet égard, l'État québécois produit les bons services, de la bonne façon, avec les bonnes ressources. Répondre à cette question suppose de reconsidérer notre vision de la culture, de façon à adopter les politiques qui serviront le mieux la population québécoise à l'avenir. À cette fin, il s'avère nécessaire d'examiner l'évolution des facteurs influençant leur définition et leur mise en œuvre. Cette réflexion se penchera sur l'environnement, les ressources et les publics de la culture.

Mieux comprendre l'environnement culturel définit un premier faisceau d'interrogations. La configuration et la richesse d'un territoire, la démographie et les mouvements de la population, ses revenus et sa scolarité sont susceptibles d'influencer la vigueur de la vie culturelle. Relever ces déterminants, pour en connaître les liens avec la dynamique culturelle, représente un premier élément d'analyse.

Une deuxième série de questions touchent aux ressources affectées à l'action culturelle. Celles-ci sont souvent tributaires de l'environnement, les disponibilités

² J. PÉREZ DE CUÉLLAR, *Notre diversité créatrice*, Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, Éditions UNESCO, Paris, 1996, p. 260.

budgétaires dépendant de la performance économique du Québec, et la fréquentation de la culture, de la scolarité ou du revenu des personnes. En considérant le déploiement des ressources humaines, des équipements, de l'aide financière et des réseaux de partenariat, on est invité à cerner l'univers des possibles en culture et en communication. Comme une partie significative de ces ressources est allouée par le Ministère, en voir l'usage contribue à mieux comprendre son impact sur l'action culturelle.

Troisièmement, bien que la culture touche à des dimensions intangibles de la vie collective, dont les valeurs et l'identité, elle peut être considérée du point de vue des publics, plus précisément de son dynamisme en termes d'offre et de demande. Le rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement note à ce propos :

« La gamme des manifestations que les gouvernements choisissent de considérer comme relevant de leurs politiques culturelles s'est élargie depuis plusieurs années, à mesure que l'offre et la demande de biens artistiques destinés à la consommation de masse se sont accrues, cependant qu'on prenait conscience du rôle joué par toutes les formes d'expression culturelle dans la formation de l'identité culturelle³. »

Ainsi, à l'exception des activités axées sur la recherche artistique, dont la valeur est jugée inestimable, la vie culturelle s'entend souvent en termes de billets vendus, de taux de lecture et de cotes d'écoute. À cet égard, on peut se demander quel est le niveau optimal à atteindre, considérant les niveaux de consommation atteints à l'étranger et, le cas échéant, les ressources nécessaires pour les dépasser, tout en assurant une production nationale.

APPROCHE

Au cours des 10 dernières années, plusieurs recherches internes, dont celles menant à la publication de portraits régionaux et d'un bilan de ceux-ci (2006)⁴, ont progressivement mis en place les bases de l'analyse globale proposée ici. Elles ont permis d'entrevoir comment la vie culturelle est liée à son environnement et aux types de ressources disponibles. Des travaux subséquents relatifs à un modèle intégré de la culture fondé sur la multiplicité de ses relations avec la vie collective, incluant celles commandées à Diane Saint-Pierre sur des expériences étrangères (2002)⁵, ont fait ressortir la diversité des modèles utilisés dans l'élaboration des politiques culturelles. Ces travaux ont permis de constater que des approches fondées sur la participation et l'engagement des citoyens (la démocratie culturelle) pouvaient se développer en complémentarité avec celles fondées sur la valorisation des œuvres et leur diffusion au

³ *Op. cit.*, p. 253.

⁴ C. E. DALPHOND, *Bilan des portraits statistiques régionaux*, ministère de la Culture et des Communications, 2006, 70 p.

⁵ D. SAINT-PIERRE, Chaire Fernand-Dumont sur la culture, Institut national de la recherche scientifique, *La culture comme facteur de développement de la ville : les expériences étrangères*, ministère de la Culture et des Communications, mai 2002, 145 p.

plus grand nombre (la démocratisation culturelle)⁶. L'analyse des pratiques culturelles de la population québécoise, spécialement celle menée par Rosaire Garon, a mis en évidence de profonds changements dans les perspectives de développement de la culture⁷. À plusieurs reprises, il s'est questionné sur la place décroissante réservée aux arts et aux lettres dans le menu culturel de la population québécoise, et les limites d'une vision trop institutionnelle de l'action culturelle⁸.

L'ensemble de ces études menées parallèlement à des recherches semblables effectuées ailleurs dans le monde a fait apparaître quelques enjeux à long terme de l'action culturelle. À la valeur intrinsèque de la culture (l'art pour l'art) se greffe maintenant un nouveau questionnement sur sa valeur instrumentale (les liens entre la culture et le développement économique, social et politique). Le débat sur la place de ces approches, leurs liens et les possibilités qu'elles offrent pose des défis quant à l'avenir de l'action culturelle au Québec. Ce débat a été porté par les présentations de plusieurs professionnels du Ministère lors de séminaires sur l'avenir de la culture tenus en 2006 et 2007⁹. Il nous invite maintenant à faire le point sur les paradigmes actuels des politiques et programmes du Québec en culture.

Pour situer historiquement cet univers de recherche, rappelons que Rosaire Garon a reconnu trois étapes marquantes de l'évolution du Ministère¹⁰. La première est celle du développement des infrastructures et des institutions culturelles, à partir de 1960, la deuxième, celle de l'industrialisation de la culture, amorcée au tournant des années 1980, et la troisième, celle de la participation des citoyens, apparue dans la *Politique culturelle du Québec*¹¹ en 1992. Au terme de cette évolution, les mandats ministériels touchant les arts et les lettres, le patrimoine, les médias et l'audiovisuel ainsi que la participation des citoyens en sont venus à se superposer. C'est l'ensemble de ces domaines qui retiendra l'attention au cours de l'analyse qui suit. Dans la mesure du possible, ils seront considérés sous un angle historique (évolution des données sur le financement ou la consommation, par exemple) et comparatif (comparaisons de données québécoises et étrangères).

Ce travail s'appuiera sur un modèle d'analyse systémique ramené à sa plus simple expression : examen de l'environnement de l'appareil culturel et ses effets potentiels; présentation des intrants (ressources) et des extrants (produits, services et activités individuelles) et de leur accueil par le public¹². L'environnement sera, en premier lieu, abordé selon des variables choisies liées aux aspects territoriaux, démographiques économiques et sociaux du Québec. Par la suite, les ressources seront déclinées selon qu'elles touchent à leur composante humaine (main-d'œuvre), matérielle (équipements), relationnelle (partenariat) ou financière (financement public et privé).

⁶ Voir à ce sujet : R. GARON ET L. SANTERRE, *De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle*, ministère de la Culture et des Communications, novembre 1999, 31 p.

⁷ R. GARON, *Déchiffrer la culture au Québec, 20 ans de pratiques culturelles*, Les publications du Québec, 255 p.

⁸ *Ibid.* Voir à ce sujet la conclusion, p. 343-355.

⁹ MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications*, juin 2007, 113 p.

¹⁰ R. GARON, *Déchiffrer la culture au Québec, 20 ans de pratiques culturelles*, Les publications du Québec, 2004, p. 343-345.

¹¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère des Affaires culturelles, *La politique culturelle du Québec, notre culture, notre avenir*, 1992.

¹² On utilise parfois l'expression « écologie des systèmes » pour qualifier cette approche.

Enfin, dans la section relative aux publics, les pratiques culturelles seront considérées dans leur ensemble, sans référence à un domaine précis. Leurs dimensions artistiques (théâtre, concert classique, etc.), industrielles (télévision, cinéma, etc.) et participatives (pratiques en amateur, cours en art) seront alors mises en relief.

L'analyse systémique

L'analyse systémique représente une approche fondamentale en sciences sociales. Une de ses définitions se lit comme suit :

« Elle s'appuie sur une *approche globale* des problèmes ou des systèmes que l'on étudie et se concentre sur le jeu des interactions entre leurs éléments. [...] Au précepte cartésien de réductionnisme qui demande une décomposition en autant de parcelles qu'il est possible de le faire et qui constitue la caractéristique essentielle de l'approche analytique, l'approche systémique oppose le précepte du globalisme. Les objets d'études ne sont pas en effet des tous à diviser, mais des parties d'un plus grand tout. [...] L'approche systémique a précisément pour rôle de traiter le global de façon rationnelle et rigoureuse. Profonde, l'approche systémique l'est également dans la mesure où elle s'occupe des finalités, ce qui est de toute première importance dans le domaine de l'être humain et de son environnement. »

RICHARD LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Guérin (Montréal) et Eska (Paris), 1993, p. 95-96 (1500 p.).

L'étude des mécanismes de transformation des intrants en extrants (l'appareil de production centré sur la création, la production et la diffusion des produits et des services culturels) sera provisoirement mise de côté. Malgré sa pertinence, l'examen de cet aspect de la culture québécoise appartient aux spécialistes ministériels et aux porte-parole de chacun des domaines. Il s'agit également d'un exercice qui privilégie les enjeux spécifiques à un domaine plutôt que la vue d'ensemble que nous souhaitons considérer. Au plan politique, cette approche induit également l'adoption de mesures à la pièce, sans cette vision globale qui permet de les articuler entre elles, un rôle inhérent à l'intervention gouvernementale.

L'examen en trois volets de l'action culturelle permettra de proposer une revue des paramètres de sa mise en œuvre, d'en suggérer un modèle d'interprétation et de déterminer quelques grands enjeux d'une éventuelle révision de la politique culturelle. Cet exercice sera mené avec l'intention de contribuer à la réflexion ministérielle sur la meilleure façon d'assurer aux citoyens un service public de qualité et efficace en culture et en communication.

ENVIRONNEMENT

Plusieurs phénomènes influent directement sur la conception et la mise en œuvre des politiques culturelles. Certains appartiennent aux réalités démographiques, d'autres aux facteurs sociaux propres à une collectivité, d'autres enfin aux rapports que notre société entretient avec la mouvance politique et économique canadienne ou internationale. On y trouve de nombreux déterminants de l'action culturelle dont les effets se manifestent, d'une part, sur les ressources attribuées pour générer des produits culturels et, d'autre part, sur l'accueil que la population leur fait.

ASPECTS SOCIOÉCONOMIQUES

À l'échelle mondiale, le territoire québécois est immense, et sa population modeste, ce qui lui donne une faible densité démographique. Avec 5,5 habitants par km², le Québec se situerait au 182^e rang des 192 pays les plus densément peuplés¹³, deux rangs devant le Canada. Cette caractéristique établit déjà des éléments essentiels de l'action culturelle : il s'agit d'un marché de taille limitée, où il est plus difficile de rentabiliser un produit, qui compte des publics disséminés, plus coûteux à atteindre en raison de contraintes liées au transport et à la multiplication des infrastructures nécessaires pour les rejoindre adéquatement.

L'avenir démographique du Québec retient également l'attention. En se basant sur un taux de fécondité établi à 1,5 enfant par femme et un bilan migratoire positif de 12 000 personnes par an, il est prévu que la population québécoise plafonnera à 7,8 millions d'habitants en 2026, pour ensuite diminuer graduellement¹⁴. Ainsi, dans moins d'une génération, la croissance de la fréquentation culturelle pourrait ne plus tenir à l'augmentation de la population, mais à la place plus importante de la culture dans les temps libres. Cette éventualité influencerait certainement les stratégies québécoises d'action culturelle visant l'augmentation des publics.

En examinant les profils sociaux et économiques de chacune des régions, il est facile de constater qu'ils sont fort variés : leur produit intérieur brut (PIB) diffère et leurs habitants disposent de niveaux de revenus ou de scolarité inégaux, par exemple. Ces caractéristiques étant aussi de nature à conditionner l'action culturelle, étudier les données socioéconomiques d'un point de vue territorial paraît indispensable. Pour en rendre compte, les régions administratives du Québec ont été regroupées selon une typologie¹⁵ distinguant les régions centrales, les régions périphériques, les régions intermédiaires et les régions éloignées¹⁶.

¹³ WIKIPÉDIA, *Liste des pays par densité de population*, En ligne, 18 juillet 2008.

¹⁴ Cité dans : JULIEN LÉPINE, *L'évolution démographique du Québec*, dans *Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications*, Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 4-5.

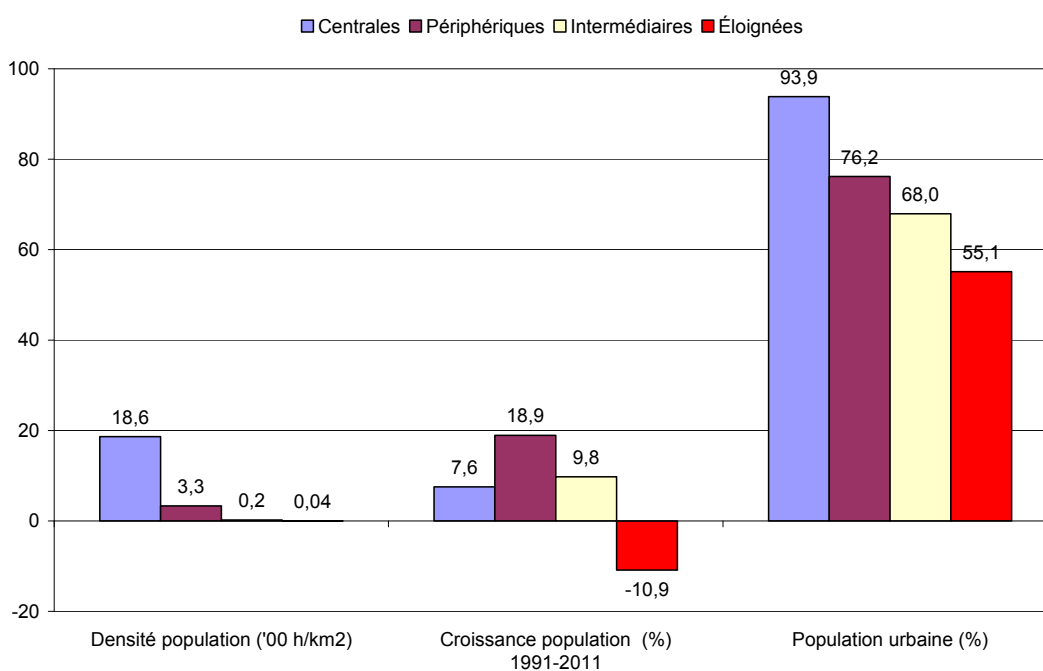
¹⁵ Cette typologie est inspirée des travaux de Fernand Harvey et Andrée Fortin, deux spécialistes des questions régionales. Voir : F. HARVEY et A. FORTIN, *La nouvelle culture régionale*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 29-32.

¹⁶ Centrales : Montréal et Québec; périphériques : Laurentides, Lanaudière, Laval, Chaudière-Appalaches; intermédiaires : Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais; éloignées : Abitibi-Témiscaminque, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent.

La population

La figure 1 illustre quelques variables démographiques significatives. Elle montre d'abord que les régions centrales disposent d'une densité élevée de leur population¹⁷. Cette caractéristique facilite la réalisation d'économies d'échelle (frais d'exploitation répartis sur un public nombreux et plus concentré) et accroît l'offre culturelle (masse critique d'artistes, publics spécialisés en nombre suffisant), deux avantages dont ne disposent pas les régions éloignées, où la population est limitée et le territoire immense.

Figure 1 Données démographiques par type de région, Québec 2001



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, compilation M. Pelletier et C. E. Dalphond.

Dans cette figure, on remarque ensuite que les régions périphériques, autour de Montréal et de Québec, connaissent une forte hausse de leur population, alors que les régions éloignées subissent une diminution de la leur. L'augmentation de leur population, à l'exemple de celle des régions centrales, est attribuable à l'arrivée d'une population provenant des autres régions, mais aussi de Montréal. En 2005-2006¹⁸, et pour une quatrième année consécutive, 1,2 % de la population montréalaise a quitté la métropole (20 000 personnes), vraisemblablement pour les régions limitrophes. Il

¹⁷ Une situation qui concerne la région de Montréal plus que celle de la Capitale-Nationale.

¹⁸ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Données démographiques, Régions gagnantes et régions perdantes*, En ligne, 30 mai 2007.

semble clair que ces régions profiteront éventuellement des avantages offerts par une concentration accrue de leur population.

Cette situation démographique favorable aux régions périphériques sera accentuée par l'augmentation de la part de la population habitant une ville. Le taux de croissance de la population urbaine (4,8 %), mesuré entre 1991 et 2001, y dépasse en effet celui de tous les autres types de région (2,4 %, en moyenne). Comme le nombre de villes de 10 000 h, soit celles qui ont une taille suffisante pour adopter une politique culturelle¹⁹, dépasse largement celui de la moyenne québécoise (9,6 contre 4,3)²⁰, il est prévisible que l'accroissement des services culturels offerts par ces villes fera bientôt partie de l'actualité politique.

Dans une autre perspective, liée au partenariat municipal, l'augmentation de la proportion urbaine pourra toucher la mise en œuvre des ententes de développement culturel signées entre le Ministère et les municipalités. Actuellement, ces ententes visent à la fois les municipalités locales et les municipalités régionales de comté (MRC). Le choix de travailler avec les unes ou les autres tient à la plus ou moins grande concentration de la population sur le territoire et à la capacité d'une ville centre de servir ou non l'ensemble d'une MRC. L'urbanisation des territoires ruraux pourrait devenir un déterminant de la mise en œuvre du partenariat municipal.

Enfin, les mouvements de population pourront probablement modifier la nature de la demande pour les produits culturels. Bien qu'aucune information ne soit disponible à ce sujet, il est plausible que les Montréalais arrivant en région, habitués à un certain éventail de services, aient des exigences et des besoins différents de la population locale. Déjà, l'augmentation de la valeur des maisons et des taxes foncières dans certaines régions donne un indice des changements sociaux qui s'y opèrent. L'offre culturelle régionale, confrontée à des besoins contradictoires, pourra s'en trouver affectée.

La langue

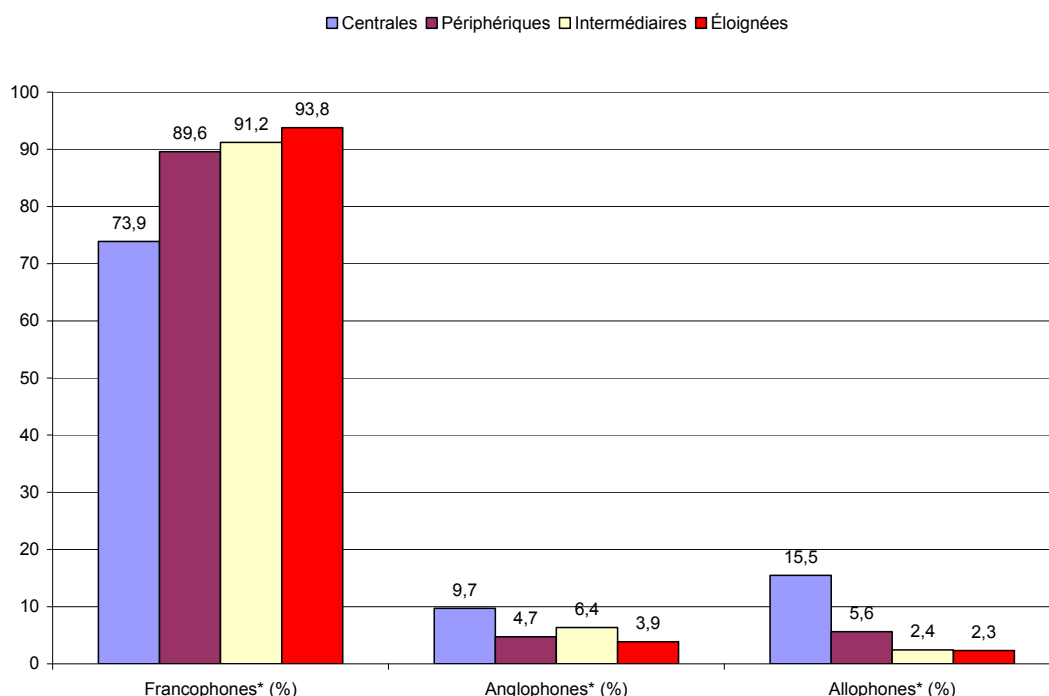
La langue française constitue un enjeu politique majeur au Québec. Elle sera ici traitée non comme un objet d'étude, mais comme une composante du marché culturel.

Comme le montre la figure 2, les francophones représentent plus de 90 % de la population québécoise. Le portrait linguistique de Montréal est cependant différent, et unique au Québec. En 2004, la langue utilisée à la maison y était le français dans 53,2 % des cas, l'anglais dans 17,7 % et une autre langue dans 29,1 %. Dit autrement, presque la moitié de la population montréalaise ne parle pas français en famille, une question importante dans la mesure où l'appriovisoement de la culture y paraît étroitement associé.

¹⁹ M. DE LA DURANTAYE, Les politiques culturelles municipales au Québec, portrait de la situation, juillet 1999, 82 p.

²⁰ MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, *Répertoire des municipalités du Québec*, édition 2004, Compilation de la Direction du lectorat et des politiques.

Figure 2 Répartition de la population selon la langue d'usage à la maison par type de région, Québec, 2001



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, compilation M. Pelletier et C. E. Dalphond.

Pour entrevoir l'évolution de ce phénomène, il faut rappeler que l'immigration constitue une des principales voies d'augmentation de la population du Québec²¹. En outre, les immigrants qui choisissent Montréal dans une très forte proportion sont aussi ceux dont la contribution à l'augmentation de la population québécoise est en croissance : en 1985, 7,2 % des naissances québécoises étaient attribuées à des couples dont les deux parents étaient nés à l'étranger; en 2007, ce taux atteignait 16,5 %²².

Nous constatons toutefois que la proportion d'immigrants connaissant le français atteignait 37,2 % en 1999 et 57,7 % en 2006²³. Compte tenu des politiques gouvernementales actuelles, cette tendance devrait se maintenir au cours des prochaines années. Cette donnée devrait être le signe d'une meilleure capacité d'intégration des immigrants à la culture québécoise et, en conséquence, favoriser son rayonnement. Toutefois, un autre facteur oblige à nuancer ce constat fondé sur la langue parlée. Il s'agit de la maîtrise des codes culturels d'une société occidentale comme celle du Québec.

²¹ Voir : JULIEN LÉPINE, *L'évolution démographique du Québec*, dans *Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications*, Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 4-5.

²² MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. *Données statistiques*, En ligne, 18 juillet 2008.

²³ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Banque de données statistiques officielles*, En ligne, 11 juillet 2008.

Depuis 10 ans, la proportion des immigrants provenant d'Afrique et d'Asie n'a presque pas changé, passant de 58,7 % en 1999 à 59,3 % en 2006²⁴. Or, on peut certainement penser que les codes culturels de ces immigrants diffèrent largement de ceux du Québec. L'appropriation par les nouveaux arrivants de ces codes inédits, et des produits culturels qui y sont rattachés, risque d'exiger à l'avenir un effort soutenu de la part des institutions et des organismes culturels québécois. Ils y verront sans doute un enjeu important du développement de leur clientèle.

Même si les lois linguistiques adoptées depuis plus de 30 ans devaient faciliter l'intégration des immigrants, il n'en reste pas moins qu'une grande partie du public montréalais de la culture ne choisit pas le français dans sa vie privée, et qu'une proportion croissante de ce public échappe aux codes culturels québécois. Les impacts de ces phénomènes sur l'action culturelle mettront au défi les créateurs, producteurs et diffuseurs de produits culturels en langue française présents dans le marché montréalais, le plus important du Québec. À moins de considérer le public non francophone dans leurs plans, tous risquent d'être confrontés à un marché dont la taille, déjà réduite de 50 %, pourrait encore diminuer. Cette situation menace l'avenir des organismes soutenus par le Ministère, et celui-ci devra tôt ou tard revoir ses programmes pour en maximiser l'efficacité dans la métropole.

²⁴ Ibidem.

L'âge

Deux phénomènes majeurs sont associés à l'âge de la population québécoise : le vieillissement de la population et la diminution de la main-d'œuvre active, illustrée par l'augmentation du rapport de dépendance.

En ce qui concerne le premier point, les démographes estiment que « le nombre de jeunes de moins de 20 ans passera d'un sommet de 2,5 millions en 1966 à 1,8 million actuellement, puis à 1,27 million en 2051. À l'opposé, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population passe de 12 % dans les années 1990 à 24 % en 2026. Pour sa part, le groupe des 20-64 ans, qui compose l'essentiel de la population active commencera à décliner en 2011²⁵ ».

Le vieillissement de la population aura un impact majeur sur les ressources et les publics de la culture. L'offre culturelle sera dorénavant destinée à une clientèle décroissante, soulevant ainsi la question de la rentabilisation des investissements publics en culture. Par ailleurs, les personnes de 44 à 62 ans (les « baby-boomers »²⁶) représentent actuellement un des principaux segments du marché de la culture québécoise. Dans un proche avenir, cette génération privilégiée, qui a soutenu les arts et les lettres et appuyé l'émergence des industries culturelles, abandonnera progressivement les lieux culturels publics. Qui la remplacera?

Il faut aussi se rappeler que chaque génération, confrontée à des univers différents, adopte des valeurs et des comportements qui lui sont propres. Sa relation avec la culture n'y échappe pas et varie selon les possibilités offertes, notamment en matière de technologie. Les jeunes générations, si on se fie à la maîtrise dont elles font preuve à cet égard, pourront adopter des profils de consommation culturelle inconnus chez leurs aînés. Cette possibilité annonce des changements dans la nature du champ culturel, dans son déploiement et dans sa fréquentation.

Le deuxième thème concerne la main-d'œuvre active, dont le « rapport de dépendance » constitue un indicateur. Cette variable permet d'obtenir une « mesure [du] poids relatif des « inactifs » (0 - 14 ans et 65 ans et plus) en regard de la population dite « active » (15-64 ans)²⁷ ». Les démographes notent que le vieillissement de la population a comme corollaire le renversement du rapport de dépendance. Les données disponibles indiquent qu'« en 2001, 100 personnes en âge de travailler faisaient vivre 44 « inactifs ». En 2041, elles devront en entretenir 70 »²⁸ soit, toutes choses étant égales, environ 60 % de plus.

La logique veut que subvenir aux besoins d'une société vieillissante taxe davantage les jeunes générations, entraînant une diminution de leur revenu disponible. Il en résultera sans doute une réduction des dépenses culturelles des ménages.

²⁵ Voir J. LÉPINE, *op. cit.*

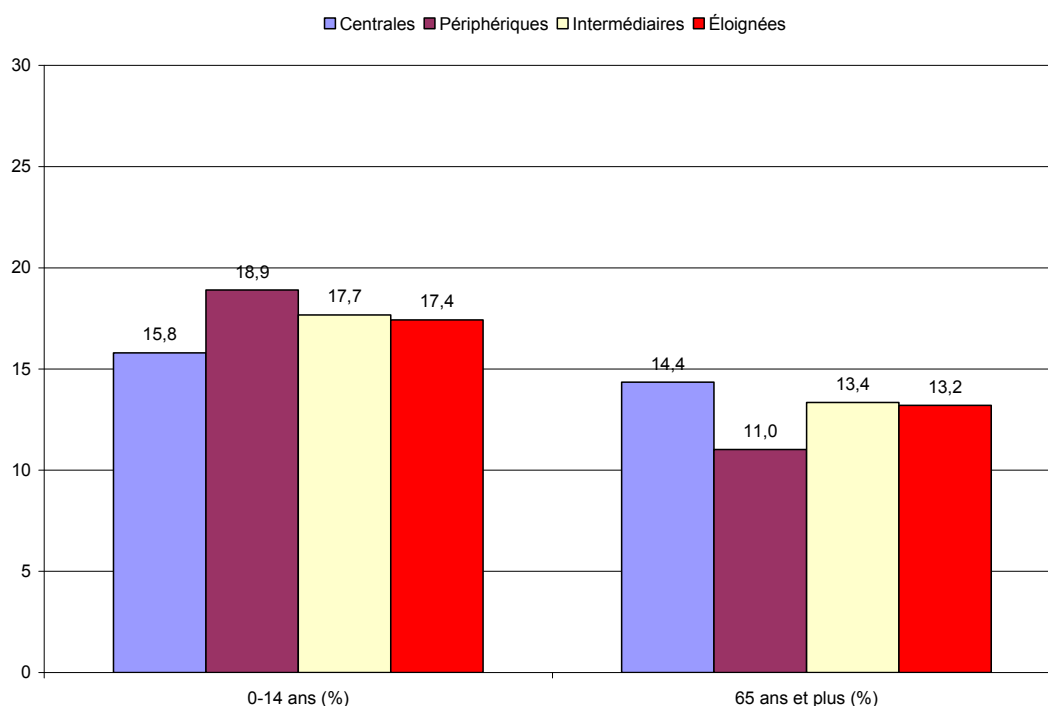
²⁶ Personnes nées entre 1946 et 1964.

²⁷ FORCES, n° 137, février 2003, p. 24.

²⁸ *Ibid.*

D'un point de vue régional, l'échéance de la diminution de la population variera considérablement selon les régions. D'après des analyses de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)²⁹, les régions éloignées sont déjà dites « en déclin ». La plupart des autres régions, dont celle de la Capitale-Nationale, font partie d'une catégorie dite « en transition », dont le déclin commencerait entre 2009 et 2019. Montréal et les régions périphériques connaîtront le même sort, mais uniquement après 2026. Ce constat ajoute un argument supplémentaire quant à la nécessité de prendre en considération le profil différent de chaque type de région dans la planification de l'action culturelle.

Figure 3 Proportion de jeunes et d'aînés par type de région, Québec 2001



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, compilation M. Pelletier et C. E. Dalphond.

D'un point de vue régional, le rapport de dépendance ne constitue pas un enjeu spécifique, chaque type de région ayant un profil semblable. Cependant, il semble utile de noter, comme en témoigne la figure 3, que la proportion de jeunes de moins de 15 ans est plus élevée dans les régions périphériques, où les jeunes familles semblent présentes en plus grand nombre. Cette caractéristique pourrait s'inscrire comme un enjeu régional spécifique, au moment de définir les actions ciblant le renouvellement des publics de la culture.

²⁹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques*, Québec et régions, 2001-2051, p. 17.

L'ensemble de ces prévisions concernant le vieillissement de la population et l'accroissement du rapport de dépendance est susceptible de colorer les perspectives de l'action culturelle. Elles auront une portée en termes de ressources (main-d'œuvre, équipements culturels, revenus), de publics cibles et de gouvernance (occupation du territoire, services aux citoyens).

Le revenu et la scolarité

Les études sur les pratiques culturelles menées au Ministère et ailleurs confirment que le revenu et la scolarité comptent parmi les principaux déterminants de la consommation culturelle³⁰.

Le revenu

Fouiller la question du revenu personnel permet d'aborder la culture du point de vue des consommateurs. Dès le départ, il faut noter que les données internationales ne seront pas d'un grand secours : elles se prêtent mal à ce genre de comparaison en raison des différents régimes fiscaux et des variations du coût de la vie propres à chaque pays. Il est toutefois possible d'établir des comparaisons à l'échelle canadienne et québécoise.

En 2006, le revenu personnel disponible par habitant au Québec atteignait 21 848 \$ et se situait au 6^e rang des 10 provinces canadiennes. Il était inférieur de 10 % à la moyenne canadienne et de 12 % à celui de l'Ontario³¹. Concrètement, ces écarts représentent environ 3 000 \$, ce qui n'est pas sans limiter le potentiel de dépenses culturelles des familles québécoises. Cette difficulté paraît bien réelle dans la mesure où la culture ne vient pas au premier rang des priorités parmi les dépenses personnelles : celles consacrées à l'alimentation, au logement, au transport ou à l'habillement constituent généralement des besoins prioritaires. Le potentiel du marché culturel québécois s'en trouve restreint, un constat à retenir au moment de l'étude de la fréquentation de la culture.

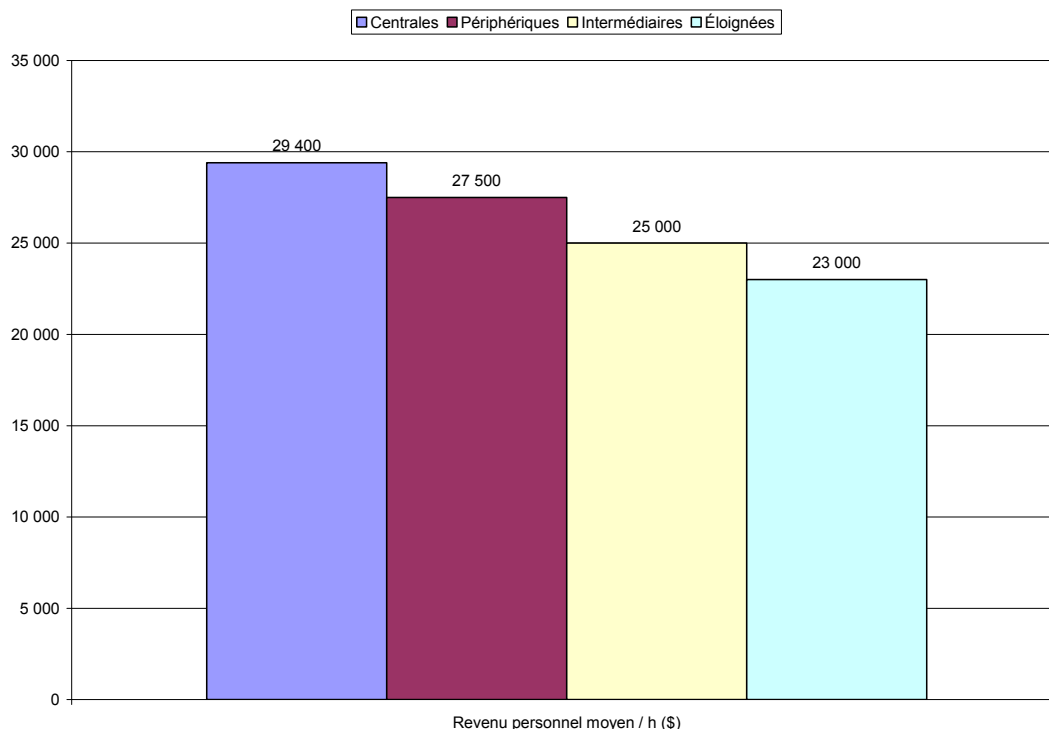
Transposées sur le plan des régions québécoises, ces considérations mènent à des constats semblables. Comme l'indique la figure 4, le revenu personnel disponible varie selon l'éloignement des régions centrales³². En 2002, l'écart entre ces régions, où les habitants avaient un revenu moyen de 29 400 \$, et les régions éloignées, où il atteignait 23 000 \$, représente 6 400 \$ de moins. Il s'agit d'une différence de 20 % dont les ménages doivent tenir compte dans leurs choix économiques et, bien sûr, dans la place qu'ils accordent à la culture.

³⁰ La scolarité apparaît aujourd'hui de plus en plus comme un facteur dominant en raison de la rupture progressive entre la scolarité et le revenu, du moins au Québec.

³¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, *Tableau statistique canadien*, publié par le, www.saic.gouv.qc.ca/publications/tsc.htm, En ligne, 22 janvier 2008.

³² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2002, Compilation Direction du lectorat et des politiques.

Figure 4 Revenu personnel par type de région, Québec 2001



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, compilation M. Pelletier et C. E. Dalphond.

La scolarité

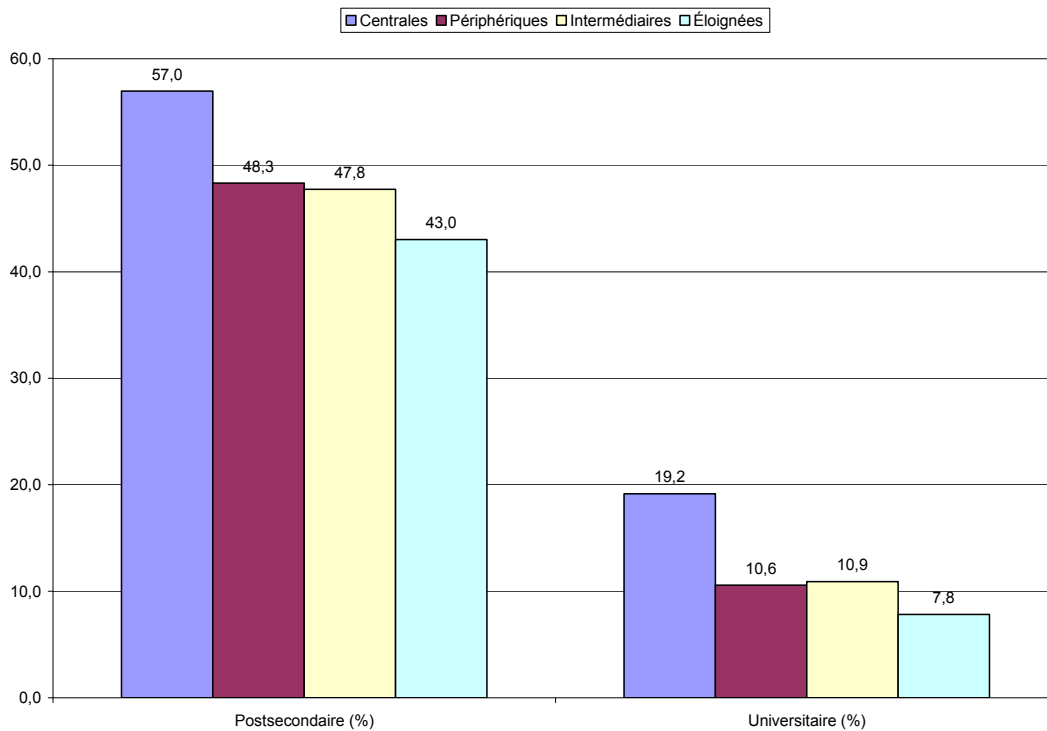
Le niveau de scolarité est considéré comme un des principaux déterminants de la consommation culturelle. À cet égard, le Québec occuperait une position avantageuse selon des données compilées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

« La scolarisation de la population québécoise se compare avantageusement à celle des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) les plus avancés à cet égard, soit les pays scandinaves, l'Australie, la Belgique, l'Allemagne, les États-Unis et la France. Selon plusieurs indicateurs, le Québec occuperait même la position de tête. [...] Enfin, en ce qui concerne la scolarisation à l'enseignement postsecondaire, le Québec affiche un taux global de 20,3 p. 100 (groupe des 17 à 34 ans), ce qui lui confère une avance appréciable sur l'ensemble des pays de l'OCDE, dont la moyenne se situe à 11,2 p. 100. Viennent ensuite le Canada (16,9 p. 100, incluant le Québec), les États-Unis (16,2 p. 100), l'Australie (15 p. 100) et la Finlande (14,6 p. 100). La comparaison des taux affichés de scolarisation à l'enseignement postsecondaire par groupe d'âge, tant chez les moins de 22 ans que chez les 22 ans et plus, confirme la qualité du Québec en cette matière³³. »

33 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Le Québec au rang des pays les plus avancés*, Communiqué de presse, 17 mars 2000, En ligne, 24 janvier 2008.

Selon cette étude, le taux de scolarisation québécois constituerait un facteur favorable à la fréquentation de la culture au Québec, autant par rapport aux pays membres de l'OCDE qu'au Canada.

Figure 5 Proportion de personnes dont la scolarité s'est terminée avec l'obtention d'un diplôme postsecondaire et avec l'obtention d'un diplôme universitaire par type de région, Québec 2001



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, compilation M. Pelletier et C. E. Dalphond.

À l'intérieur même du territoire québécois, il existe toutefois des écarts importants d'un type de région à l'autre. La figure 5 indique que le taux de scolarisation des régions centrales est supérieur à celui des autres types de région tant pour l'obtention de diplômes postsecondaires qu'universitaires. Si le Québec peut afficher des taux de scolarisation qui, dans l'ensemble, le favorisent, il n'en va pas de même pour toutes ses régions. L'incidence de la fréquentation de la culture, de même que les stratégies de développement des publics, seront tributaires de ces différences.

L'économie

Historiquement, la concentration de la richesse, du savoir et du pouvoir a coïncidé avec un essor de la culture. Florence et Bruges à leur époque, comme New York ou

Berlin aujourd'hui, en témoignent. Comme le laissent entendre plusieurs études, dont celles de Richard Florida³⁴ et Diane Saint-Pierre³⁵, un milieu prospère est indissociable d'une masse critique de créateurs et d'institutions culturelles. L'un et l'autre se nourrissent mutuellement. Bien qu'elle omette des facteurs politiques ou identitaires, cette logique économique peut déterminer le potentiel de développement culturel d'un milieu.

Dans cet esprit, nous avons relevé le produit intérieur brut (PIB) par habitant de plusieurs pays, mesuré en 2004. Le Québec aurait occupé le 20^e rang mondial, entre l'Italie et l'Espagne, proche de la moyenne des pays de l'OCDE³⁶ (27 700 \$US). Au Canada, une mesure différente du PIB faite en 2006 accordait au Québec le 7^e rang canadien, avec un PIB par habitant de 34 825 \$. Ce résultat était inférieur de 15,5 % à celui de l'Ontario et de 16,5 % à la moyenne canadienne. Parmi les grandes agglomérations urbaines du monde³⁷, Montréal occupait en 2005 le 28^e rang pour la valeur de son PIB par habitant, au même niveau que Melbourne, Milan, Osaka et Barcelone. Toronto se situe au 21^e rang mondial, son PIB par habitant dépassant celui de Montréal de 20 %.

Ces données sommaires fournissent une estimation du dynamisme économique du Québec et de Montréal. Elles confirment le potentiel de la métropole comme aspirante au titre de métropole culturelle internationale. Elles montrent par ailleurs qu'il n'est pas surprenant que Toronto puisse la devancer sur les plans canadien et international. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a une dette publique qui, par rapport au PIB, est la plus élevée au Canada. Sa capacité d'intervenir en faveur du développement économique ou culturel paraît ainsi plus limitée qu'ailleurs.

Il est possible d'appliquer cette logique aux différentes régions du Québec³⁸. La figure 6 indique que le PIB moyen des régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale) dépasse largement celui des autres types de région. Celle de Montréal produit 36 % de la richesse québécoise, celle de la Montérégie arrivant au deuxième rang avec une part de 14,7 %. L'ensemble de la région métropolitaine (RMR) de Montréal représente 54,3 % du PIB québécois. On voit ici ce qui en fait le foyer de l'activité culturelle québécoise.

³⁴ R. L. FLORIDA, *Cities and the Creative Class*, Routledge, 2005, 208 p.

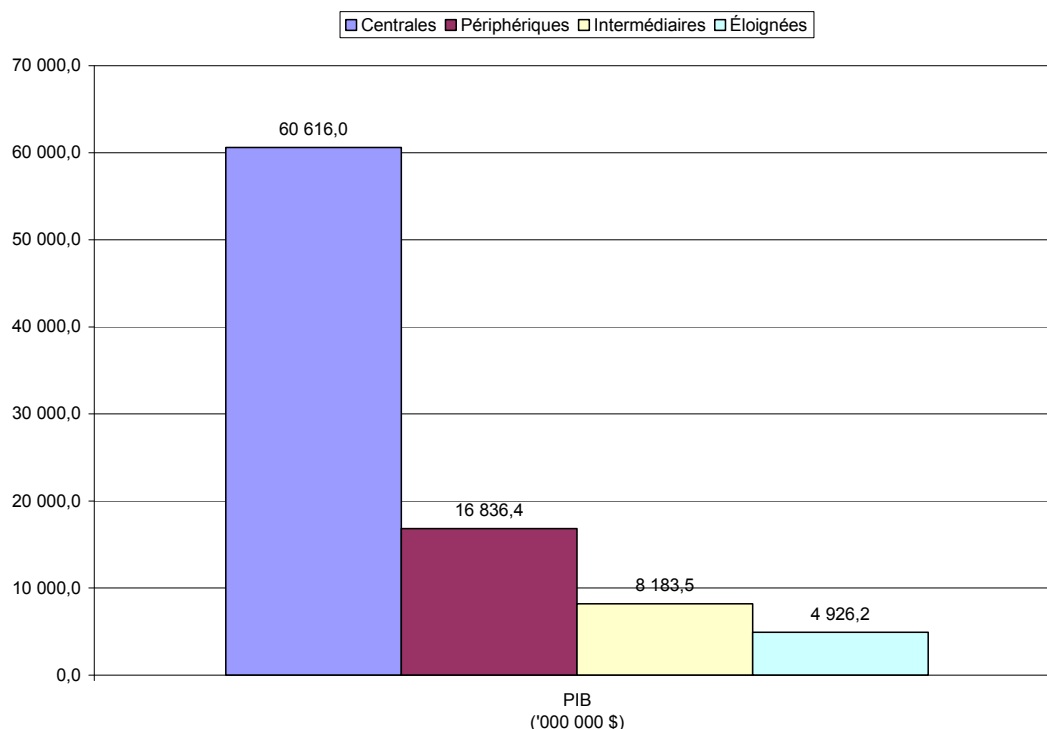
³⁵ D. SAINT-PIERRE, *La culture comme facteur de développement de la ville : les expériences étrangères*, Chaire Fernand-Dumont sur la culture, Institut national de la recherche scientifique et ministère de la Culture et des Communications, mai 2002, 145 p.

³⁶ Estimation à partir des données de l'OCDE, (www.oecdobserver.org) et du *Tableau statistique canadien* publié par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, www.saic.gouv.qc.ca/publications/tsc.htm, En ligne, 22 janvier 2008.

³⁷ PRICE WATERHOUSE, rapport daté du 11 mars 2007, cité dans Wikipédia, (http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_cities_by_GDP#List_of_the_100_Richest_Cities_in_the_World_in_2005), En ligne, 21 janvier 2008.

³⁸ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Principaux indicateurs économiques*, En ligne, 23 janvier 2008 (http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic/default.htm#tab).

Figure 6 PIB par type de région, Québec, 2006



Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, compilation C. E. Dalphond.

Les variations du PIB permettent de mieux mesurer le défi que pose l'action culturelle dans les régions défavorisées sur le plan économique. Inversement, Montréal exerce à ce titre un pouvoir d'attraction sur les créateurs qui peuvent compter sur un marché mieux nanti. L'offre et la demande pour les produits culturels au Québec devront donc être considérées, entre autres, à la lumière du dynamisme économique de chaque type de région. D'un autre point de vue, cette préoccupation confirme la présence d'influences réciproques entre la culture et son environnement, confirmant la dimension systémique de l'action culturelle.

Les technologies

Estimer l'incidence des technologies de l'information (TI) sur la mise en œuvre de l'action culturelle nécessite d'en considérer plusieurs composantes, elles-mêmes en évolution constante et rapide. Il s'avère illusoire, bien sûr, de résumer cette question complexe en quelques paragraphes. Malgré tout, certains phénomènes permettant d'anticiper l'avenir de la culture méritent d'être soulignés.

Selon une synthèse préparée par Jean Asselin, de la Direction de l'audiovisuel et des médias interactifs, trois aspects des technologies sont particulièrement déterminants

pour l'avenir : la numérisation, l'interactivité et la mobilité³⁹. Malgré les incertitudes liées à leur évolution, plusieurs innovations retiennent déjà l'attention. Elles ont un impact sur les coûts et la structure du système de production et de consommation de la culture. On verra qu'elles pourraient modifier les rapports entre les producteurs et les consommateurs de biens culturels, et mettre en jeu certains fondements de la promotion de l'identité québécoise, notamment dans le secteur des industries culturelles.

Les coûts

Le coût des technologies conditionne l'accès aux outils pour créer, fabriquer, diffuser et consommer les produits culturels. Cette question se présente sous deux angles différents, selon qu'on considère l'augmentation ou la diminution des coûts, deux effets simultanés des avancées en TI.

Dans un premier temps, les technologies généreront des frais de fonctionnement importants attribuables à la numérisation des archives, aux exigences techniques de la production et de la diffusion télévisuelle en haute définition, au montage et à l'accueil de spectacles en 3D et d'expositions multimédias, à la diffusion sur Internet des médias écrits tentés par l'insertion de contenu visuel. L'industrie du multimédia constitue en elle-même un secteur dynamique nécessitant des investissements majeurs. En création, les arts numériques et les environnements immersifs occuperont en mode R-D des champs de pratique inédits. Ces perspectives indiquent que la production et la diffusion de contenus culturels d'origine québécoise, une ligne directrice de la Politique culturelle du Québec, risquent de coûter de plus en plus cher. Cette éventualité exercera une pression supplémentaire sur les ressources financières de l'État, l'invitant à de nouveaux partenariats avec le secteur privé.

Pour le consommateur culturel, cet enjeu financier s'incarne dans les équipements domestiques. Malgré la baisse de prix qui suit l'introduction de nouveaux appareils (lecteurs CD, baladeurs numériques, ordinateurs, téléviseurs haute définition, etc.), leur acquisition ou leur renouvellement coûtait en moyenne 823 \$⁴⁰ à chaque ménage québécois, en 2004. Ces dépenses grugeaient 64,3 % de leur budget de loisirs culturels. En sept ans, de 1997 à 2004, leur poids relatif a augmenté de 2,4 points de pourcentage. En raison des interactions entre les sorties et les activités culturelles domestiques, cette croissance pourrait réduire d'autant les sommes disponibles pour les sorties. Elle alimente par ailleurs un paradoxe quant à l'action ministérielle : plus la production et la diffusion de spectacles sont subventionnées, moins les billets coûtent cher. Cette économie offre aux familles une marge de manœuvre supplémentaire pour l'achat d'équipements destinés aux activités domestiques.

En parallèle, la diminution du prix de certains équipements de production audiovisuelle agit sur le champ d'activité des professionnels et des amateurs. La production de contenus de qualité devient plus facile, et leur diffusion au public plus directe,

³⁹ Voir à ce sujet : J. ASSELIN, *Les technologies*, dans Recueil de textes, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 9-13.

⁴⁰ OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Dépenses moyennes des ménages au titre des loisirs culturels par activité culturelle*, Québec, En ligne, 5 janvier 2007.

notamment grâce à des sites Web comme YouTube ou MySpace. Ces changements rendent plus perméable la frontière entre les productions industrielles et amateurs, annonçant de nouveaux modes de reconnaissance des professionnels et offrant de nouvelles possibilités aux amateurs dans des domaines autrefois réservés aux professionnels, comme le cinéma et le multimédia.

Les structures

L'impact des technologies se fait déjà sentir sur la culture. Il touche à la perception des droits d'auteur, à la multiplication des supports de diffusion et aux stratégies de mise en marché des produits culturels. De nouvelles façons de faire compliquent l'application locale de toute réglementation aux médias, et elles accélèrent le désenclavement des marchés. La mise en œuvre de l'action culturelle devient plus complexe et elle soulève plusieurs questions sur son encadrement par l'État.

Pour les auteurs et les entreprises, la propriété intellectuelle représente une source importante de revenus. Dans un univers immatériel, où les enregistrements audio ou vidéo deviennent disponibles sans aucun support physique, la perception des droits d'auteur s'avère plus difficile, menacée plus que jamais par la copie illégale et le piratage. Le système culturel se trouve ainsi attaqué sur ce qui devrait constituer son fondement même : les revenus provenant de la création et de la diffusion des contenus. Cette situation pourrait avoir comme effet indirect de modifier la nature de l'offre culturelle, l'industrie du disque et du spectacle se tournant davantage vers le spectacle que vers la vente de produits sur support matériel (CD, DVD). Elle soulèverait alors des questions sur la réaction des consommateurs culturels, plus enclins à voir la culture comme une activité domestique.

La multiplication des supports de diffusion a déjà transformé le domaine de l'audiovisuel : croissance du nombre de canaux spécialisés, radio satellitaire, médias exclusifs à Internet. Elle se manifeste maintenant dans l'univers culturel : musées virtuels, musique en ligne, librairies numériques. Les marchés de grande taille, comme ceux de la France et des États-Unis, peuvent sans doute s'adapter facilement à ces changements : les pertes dans un secteur en déclin peuvent être compensées par l'essor de nouveaux créneaux plus dynamiques (États-Unis, France). Dans un marché plus modeste, comme celui du Québec, les mêmes changements représentent des défis considérables. Celui des coûts, bien sûr, liés au morcellement du public des télévisions généralistes ou des musées, par exemple, et celui de la création de contenus québécois, répondant à une grande diversité de publics spécialisés. La création, la production et la diffusion de produits culturels nationaux se présentent dorénavant sous un jour nouveau. L'exemple des producteurs de disques québécois est révélateur à cet égard : d'abord réservés devant la distribution de musique en ligne, et maintenant débordés par le phénomène, ils en appellent à l'aide de l'État pour maîtriser ce nouveau support de distribution.

L'évolution technologique s'accompagne d'une ouverture plus grande du marché québécois aux produits étrangers : la télévision par satellite, la radio par Internet, la diffusion des productions du Metropolitan Opera de New York dans les salles de cinéma locales, l'accès illimité aux sites de médias et de musées étrangers. Utile pour la diversité des sources de connaissance, l'accès à de nouveaux produits est facilité par l'extension des réseaux de communication. Comme le signale Jean Asselin : « La

radio, la télévision et le cinéma profitaient de frontières physiques qui n'auront plus cours lorsque tout transigera par Internet⁴¹. » L'ajout à l'offre culturelle locale de produits d'origine étrangère crée des difficultés à toute la chaîne culturelle québécoise. Ceux-ci sont disponibles à moindre coût, fort d'avoir été financés sur un marché de grande taille, où leur rentabilisation s'avère plus facile. Une telle concurrence est exigeante pour les artistes, les entreprises et les institutions culturelles québécoises.

À l'intérieur du Québec, l'impact des technologies sur la diffusion des produits culturels pourrait faciliter les échanges entre les régions québécoises. À ce sujet, Asselin note ce qui suit :

« Parmi les huit documents de diagnostics régionaux déposés au site du Ministère, soit la moitié du total éventuel, trois seulement font mention de l'Internet ou de l'inforoute, dont une seule (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) comme outil à maîtriser pour son avenir culturel. Qu'il s'agisse là d'une conséquence d'un manque de soutien aux initiatives locales en matière d'inforoute ne change rien au résultat : malgré l'impact attendu des technologies sur les manières de produire et de consommer la culture, son utilité pour la promouvoir ou pour rapprocher les régions des grands centres n'est pas au premier plan⁴². »

Ce constat laisse entrevoir un point de rupture dans le déploiement de l'action culturelle sur le territoire. Cette perspective semble paradoxale dans la mesure où, dans ses rapports avec l'extérieur, le Québec est appelé à connaître des changements majeurs liés à la facilité avec laquelle peuvent circuler les produits culturels.

Finalement, la capacité élevée, la taille réduite, la mobilité accrue et la multifonctionnalité⁴³ des nouveaux supports numériques (baladeurs, téléphones) donnent aux consommateurs une liberté croissante quant à l'acquisition et au formatage des produits culturels. Il est en effet possible d'obtenir des chansons, des vidéos et des informations à l'unité, et de les recomposer en un tout qui sert au mieux les besoins de la personne qui en consomme. Auparavant, les supports physiques, qui s'accompagnent de réseaux de production, de distribution et de promotion sophistiqués, permettaient aux producteurs de contrôler plus facilement le formatage et le calendrier de diffusion des contenus. Aujourd'hui, les nouvelles technologies donnent plus de pouvoir aux clients sur la sélection et l'agencement des produits qu'ils souhaitent consommer. Ces moyens, plus accessibles et plus efficaces que les enregistrements analogiques (cassettes audio ou vidéo), par exemple, amènent des questions concernant le pouvoir des entreprises et des institutions culturelles sur la structuration de l'offre (langue, type de produits, etc.). L'adoption généralisée des technologies numériques pourrait marquer un changement important dans la capacité d'un État et des entreprises qu'il subventionne de promouvoir un type de produit plutôt qu'un autre.

⁴¹ J. ASSELIN, *Les technologies*, dans Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 12.

⁴² *Ibid.*, p. 11.

⁴³ Les spécialistes des technologies emploient l'expression « interopérabilité ».

Dorénavant, le système culturel lui-même devient matière à réflexion. La fragmentation et l'étroitesse du marché, la concurrence étrangère et la convergence des technologies pourraient inciter les entreprises culturelles à consolider leurs activités. Cela pose la question de la concentration des entreprises et de la diversité de l'information comme celle des contenus culturels. Ensuite, la possibilité d'échapper à l'emprise des entreprises et des institutions culturelles sur la définition d'un modèle culturel, intéressante sur le plan individuel, met sous pression les stratégies collectives de promotion de l'identité québécoise. Les incidences du développement technologique pourraient déboucher sur un déficit démocratique et culturel. L'émergence de générations habiles à maîtriser les nouvelles technologies rend encore plus pressant l'examen de ces enjeux.

ASPECTS POLITIQUES

Plusieurs politiques adoptées par les instances gouvernementales internationales, nationales et locales s'inscrivent sans équivoque dans l'environnement de la culture et des communications : elles établissent un cadre formel qui influe sur le fonctionnement de ces secteurs. Certaines ont une portée générale, qui interpelle la culture en tant que partenaire de projets gouvernementaux, la régionalisation ou le développement durable, par exemple. D'autres, propres à la culture, définissent ses finalités et sa mise en œuvre, comme les chartes protégeant la liberté d'expression et d'information. Ces deux perspectives complémentaires évoluent constamment, et leur examen permettra de déterminer certains enjeux inédits ou négligés de l'action culturelle. Ces conclusions seront consignées dans un schéma permettant de visualiser l'impact de ces politiques sur l'action culturelle.

Le monde

C'est maintenant un lieu commun d'affirmer que les technologies ont eu un impact majeur sur le développement des échanges à travers le monde. Tout l'appareillage collectif des sociétés s'en est trouvé bouleversé : les frontières économiques des pays sont pratiquement disparues, leurs frontières politiques s'estompent, les frontières culturelles et identitaires sont remises en question.

La création et la croissance de grands groupes industriels ont d'abord caractérisé la mondialisation. C'est par la concentration et la convergence, et en déplaçant leur production vers des pays où les coûts de main-d'œuvre étaient moins élevés, que ces entreprises ont profité des possibilités offertes par le développement des transports et des communications. Les gouvernements ont facilité ce mouvement en créant des zones de libre-échange, en signant des ententes libéralisant le commerce et en déréglementant. En même temps, l'apparition d'Internet a permis à de petites entreprises d'offrir à l'échelle planétaire des produits autrefois destinés aux marchés locaux.

Cette évolution, présentée de façon sommaire, a eu plusieurs conséquences sur l'action des gouvernements. Quelques-unes concernent le déploiement de la culture et des communications. Les enjeux relatifs à la décentralisation, à l'émergence des villes, à l'engagement des citoyens, au développement durable et à la diversité culturelle méritent, en raison de leur impact sur la dynamique culturelle, d'être considérés de plus près.

La décentralisation

André Couture, qui a examiné la question de la décentralisation dans le cadre du Séminaire sur l'avenir de la culture tenu à l'intention du personnel du Ministère en 2007, note à ce sujet :

« La décentralisation, la régionalisation, l'autonomie régionale et la déconcentration des activités sont des réponses concrètes aux effets négatifs de la mondialisation, mais aussi des façons de tirer profit des avantages de la nouvelle économie, de promouvoir les atouts culturels, socio-économiques et environnementaux et de définir des stratégies de développement durable⁴⁴. »

S'accordant avec le postulat qu'une force engendre son contraire, la concentration et la convergence ont généré dans la société une forte réaction à la centralisation qui les sous-tend. Elle s'est manifestée de deux façons : l'émergence des villes et l'engagement accru des citoyens.

L'émergence des villes

En ce qui a trait aux villes, il semble qu'elles occupent une place de plus en plus importante dans l'activité sociale, économique et culturelle. Diane St-Pierre dans une étude sur la culture comme facteur de développement de la ville⁴⁵, rappelle la source de ces changements :

« Il est devenu monnaie courante de faire valoir qu'avec les changements structurels de l'économie (mondialisation, tertiarisation, diffusion des nouvelles technologies des communications, etc.), les grandes régions urbaines, les métropoles et les villes-régions tendent de plus en plus à prendre le relais des nations. »

Il est facile d'observer que la population des villes augmente, les mégalo-poles devenant elles-mêmes de plus en plus nombreuses. Elles assument davantage de responsabilités économiques, instaurant une concurrence à l'échelle continentale ou planétaire. Dans ce contexte, la culture devient une signature et un moyen de reconnaissance auprès des investisseurs. Plusieurs exemples recensés par Diane St-Pierre en témoignent (Bilbao, Barcelone, Glasgow, Dublin). Dans cette optique, Montréal a entrepris depuis plusieurs années de se positionner comme métropole internationale et, comme l'indique la tenue du Sommet sur Montréal et le Rendez-vous 2007, Montréal, métropole culturelle, utilise la culture à cette fin.

Un phénomène semblable se déroule à l'échelle québécoise : la croissance de la population urbaine des régions a atteint 2,4 % en moyenne, entre 1991 et 2001. La région de la Chaudière-Appalaches occupe le premier rang à cet égard, avec une

⁴⁴ A. COUTURE, *Décentralisation/régionalisation*, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 60.

⁴⁵ D. ST-PIERRE, *La culture comme facteur de développement de la ville : les expériences étrangères*, INRS, 2001.

progression de 6,4 %⁴⁶. On voit de plus en plus de villes s'investir en culture, entre autres, celles qui font partie du regroupement Les arts et la ville⁴⁷. Le nombre de politiques culturelles municipales atteint un sommet, et plusieurs villes, à l'exemple de Québec, Trois-Rivières ou Drummondville, s'appuient sur la culture pour leur promotion, sinon leur développement.

L'engagement des citoyens

Cette réponse des institutions locales aux défis de la mondialisation coïncide avec une prise en charge du développement par les citoyens eux-mêmes. L'encapacitation (ou « empowerment ») est devenu un mode de fonctionnement de plus en plus présent dans toutes les sociétés. Il se traduit de différentes façons.

En réaction aux rencontres des chefs d'État des pays industrialisés, aux ententes de libre-échange ou aux pressions pour déréglementer l'industrie, des groupes altermondialistes proposent une autre vision du développement : le citoyen y apparaît au centre de la vie démocratique, politique et économique des sociétés. Ces groupes tiennent des sommets parallèles à ceux des chefs d'État, dont le Forum social de Porto Alegre en constitue l'incarnation, depuis 2001. Ils y élaborent des propositions allant dans le sens d'une appropriation du développement par les individus et les collectivités locales. Cette action a mené, partout dans le monde, à la création de projets d'esprit communautaire, présentant une approche différente de la gouvernance fondée sur l'engagement de la population.

Récemment, cette vision de la culture a franchi un pas supplémentaire parmi les chefs d'États membres de l'Organisation des États américains (OEA). Le quatrième sommet des Amériques (Mar del Plata, 2005) a ainsi conclu à ce sujet :

« The Heads of State and Government underlined the linkage between development and culture, and agreed that culture "in its multiple dimensions contributes, among others things, to the preservation and protection of historical heritage, to the enhancement of the dignity and identity of our peoples, to the creation of decent work as the overcoming of poverty"⁴⁸. »

Au Québec, en plus du mouvement coopératif actif depuis plus d'un siècle, on a assisté, au cours des dernières années, à l'éclosion de l'économie sociale reconnue et financée par l'État. Ce mouvement propose la création d'entreprises pour et par les citoyens, en vue d'offrir des biens et des services dans des organisations démocratiques à but non lucratif, dans une perspective d'économie de marché. Un nouveau discours « citoyen », allant au-delà de l'idée de services publics, s'inscrit dorénavant dans plusieurs politiques et projets. De ce point de vue, la participation et

⁴⁶ CLAUDE EDGAR DALPHOND, *Bilan des portraits statistiques régionaux*, ministère de la Culture et des Communications, 2006.

⁴⁷ Cet organisme propose un discours et des événements plaçant l'action culturelle au cœur des mandats des municipalités locales et régionales.

⁴⁸ ORGANIZATION OF AMERICAN STATES, Discussion document « *Plan of Action for Enhanced Cultural Cooperation in the Americas (2007-2009)*, 25 janvier 2008, non paginé.

l'engagement de la population dans la vie collective représentent une action complémentaire, indispensable pour remédier aux limites de l'action gouvernementale et à la concentration des entreprises induites par la mondialisation et l'action de pouvoirs politiques ou économiques étrangers à la société québécoise.

Cette approche a connu un succès mitigé dans l'univers culturel québécois, à l'exception des médias communautaires. La participation s'y entend plutôt en termes de visite de lieux culturels, de lecture et d'assistance à des spectacles qu'en termes d'engagement des citoyens. Plusieurs communautés ont néanmoins mis sur pied elles-mêmes des projets, des spectacles ou des événements qui intéressent la population locale et attirent parfois de vastes publics. Pensons, par exemple, à *La fabuleuse histoire d'un royaume*, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Festival du roman policier de Saint-Pacôme ou au Festival de la chanson de Petite-Vallée.

Le développement durable

Les menaces que fait peser sur le monde l'exploitation systématique des ressources naturelles ont mené à l'élaboration de politiques destinées à protéger l'environnement physique et à agir en fonction de l'intérêt des générations futures. Ces préoccupations, partagées par un grand nombre de pays, ont eu des répercussions sur la perception de l'organisation sociale et sur la place du citoyen dans le développement.

La pensée écologique, dans un premier temps, a entraîné une prise de conscience des interrelations entre les différentes parties d'un système, qu'il soit physique ou social. Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre un gestionnaire parler d'écologie des systèmes (ou des risques d'une gestion cloisonnée, dite « en silo »), que le champ concerné soit la vie économique ou culturelle d'une société. Ce point de vue rejoint les fondements de l'analyse systémique qui constitue la trame de ce texte : il semble de plus en plus difficile d'envisager le morcellement des rapports qu'entretiennent les créateurs et leur milieu de vie, la production et la diffusion, les activités des professionnels et des amateurs.

Dans un second temps, il faut remarquer que le concept de développement durable a évolué avec le temps, dépassant largement le seul monde de l'environnement. Denis Lemieux, dans le Cahier de textes du séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, indique que la France considère la culture comme un « quatrième pilier » du développement durable, en complémentarité avec l'économique, le social et l'environnemental. Le postulat à la base de cette proposition tient à ce que : « la culture est souvent à la fois le ciment d'un groupe et son ressort le plus profond⁴⁹. »

L'évolution de la pensée sur le développement durable, cohérente avec ses incidences systémiques, a conduit à une vision du développement ancrée dans la réalité concrète des milieux locaux, fondée, entre autres, sur l'engagement des citoyens. Cette approche rejoint l'idée d'une valorisation du local et de la participation des citoyens

⁴⁹ D. LEMIEUX, *Culture et développement durable*, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 57.

adoptée en réponse à la concentration et à la convergence économique associées à la mondialisation. Lemieux note à ce sujet :

« Le développement durable concerne le devenir des sociétés et il s'agit alors de préserver, et aussi de créer, un espace habité durable et de haute qualité pour aujourd'hui et les générations futures, en favorisant la participation et l'engagement de la population⁵⁰. »

Les politiques de développement durable valorisent dans cet esprit le principe de subsidiarité, soit la gestion des dossiers au niveau territorial (national, régional, local) le plus adéquat pour le faire. Ce principe favorise la décentralisation de certaines activités gouvernementales, en culture comme ailleurs. L'auteur ajoute à ce propos :

« Fait à noter, les villes n'ont pas attendu l'adoption de stratégies nationales pour commencer à œuvrer en développement durable et, même si elles n'y sont pas obligées par des lois, plusieurs ont déjà élaboré des politiques, stratégies ou plans d'action dans ce domaine. Ce qui fait dire à certains que la ville, par son emprise locale, est sans doute le territoire le plus « pertinent » du développement durable. Cela révèle à tout le moins l'intérêt de se poser la question : Quel est le territoire le plus pertinent du développement durable : la ville, la région ou le pays⁵¹? »

Plus que jamais, la promotion de l'identité, la reconnaissance culturelle, l'image d'un groupe social, ses acquis patrimoniaux, son ouverture à l'innovation et les innovations culturelles elles-mêmes sont devenus des attributs essentiels de l'action collective. De telles considérations n'expliquent-elles pas, en partie au moins, des phénomènes aussi différents que le rôle du Canada dans la promotion de la paix mondiale, ou celui du Québec dans le développement du multimédia? Elles accèdent à la pertinence des politiques culturelles et des activités culturelles. Dans l'optique du développement durable, elles invitent à associer la population à leur élaboration et à leur mise en œuvre.

La diversité

Le développement durable s'accompagne d'un souci pour la diversité qui, bien sûr, concerne l'espèce humaine et sa diversité culturelle, comme le précise le texte suivant :

« Le développement durable repose sur un changement d'attitude et de façon de faire, il offre l'opportunité de mettre en place une gestion patrimoniale qui reconnaît comme bien collectif aussi bien les objets de la nature que de la culture, en associant diversité biologique et diversité culturelle et en développant une relation intégrée entre patrimoine culturel et patrimoine naturel⁵². »

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid., p. 54.

⁵² D. LEMIEUX, *op. cit.*, p. 56.

Combinée avec l'analyse des impacts anticipés de la libéralisation du commerce sur l'homogénéisation des cultures, cette perspective a conditionné les actions entreprises par plusieurs gouvernements, dont le Québec a été l'initiateur, afin de lutter pour la diversité culturelle.

Ces actions ont débouché sur l'adoption par l'UNESCO de la Convention internationale sur la diversité des expressions culturelles. Cette convention permet l'adoption de mesures pour assurer le rayonnement des cultures nationales, encourageant la production et la diffusion de contenus spécifiques aux sociétés concernées. Elle pose également les jalons d'interventions visant à la promotion de la diversité culturelle à l'intérieur même des regroupements de pays (l'Europe, par exemple), sinon des pays eux-mêmes (formés de régions plus ou moins déterminées sur le plan culturel).

Cet extrait d'un texte de Victor Dzomo-Silinou intitulé *Les conventions et accords internationaux et la sécurité transfrontalière* permet de saisir la portée des enjeux de la diversité culturelle :

« Le défi en matière de politique est de trouver les moyens de rester ouvert à ce que le monde peut offrir de meilleur tout en cultivant une expression culturelle locale riche et variée. La préservation de la diversité culturelle est un défi qui appelle des réponses aux niveaux mondial et local⁵³. »

Le « niveau local » dont il est ici question concerne d'abord les nations. Mais en raison de la montée en puissance des villes et des régions, il paraît sensé de porter cette analyse sur le plan des communautés locales elles-mêmes. La problématique de l'émulation culturelle à l'intérieur d'un pays, sa diversité culturelle interne, met en action ses spécificités régionales ou locales afin de forger une culture nationale forte. Cet emprunt à la logique de la promotion de la diversité des expressions culturelles s'accorde avec le développement durable. Il souligne le rôle des communautés locales dans la construction d'une vie culturelle nationale dynamique et riche.

Les ramifications de la diversité culturelle mettent également en évidence les enjeux associés à l'apport des communautés culturelles à la culture québécoise. Cette autre dimension de la diversité constitue un point sensible de la vie culturelle dans la région de Montréal et touche l'ensemble du Québec. Elle invite les institutions culturelles à examiner cette question, tant pour son impact sur le sens même de la culture et de l'identité québécoise que sur les moyens de susciter l'engagement des immigrants dans les pratiques culturelles.

⁵³ V. DZOMO-SILINO, *Les Conventions et accords internationaux et la sécurité transfrontalière*, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 41.

Le Canada

Autant le Canada que le Québec se sont montrés favorables à la libération des échanges économiques en Amérique du Nord. Le gouvernement canadien a donc pu ratifier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). En même temps, le gouvernement canadien a participé à la mise en œuvre de mesures favorables à l'environnement et au développement durable (Sommet sur les changements climatiques – Montréal 2006), et il s'est fait le promoteur, avec le gouvernement du Québec, de l'adoption de la Convention internationale sur la diversité des expressions culturelles. Les politiques canadiennes formant la trame de l'environnement de la culture et des communications sont donc, de ce point de vue, cohérentes avec les mouvements notés à l'échelle mondiale. Elles s'accordent avec la place croissante accordée à l'engagement des citoyens et des villes.

Les entreprises de communication étant de compétence fédérale, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a un poids considérable dans la définition de l'environnement réglementaire et politique des médias et de l'Internet. Le ministère du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, de même que plusieurs organismes subventionnaires tels que le Conseil des arts du Canada, MusicAction ou Téléfilm Canada jouent un rôle majeur dans le développement culturel du Québec. Le relevé des politiques fédérales dans ces domaines ne fera cependant pas l'objet de ce bilan, dans la mesure où elles agissent davantage sur la mise en œuvre de l'action culturelle que sur son environnement, au sens où nous l'entendons. Ce relevé s'avérerait par ailleurs particulièrement complexe. Nous verrons plus tard, au moment de l'examen des ressources financières, comment la structure des dépenses du gouvernement fédéral en culture nous renseigne sur les objectifs et les impacts de ses politiques.

Un autre aspect des politiques fédérales concerne la place accordée aux milieux locaux. Certains faits témoignent de son importance. Par exemple, la Table d'échange sur la culture réunissant le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires canadiens (la « Table FPT ») a créé le Groupe de travail sur les avantages intrinsèques et instrumentaux de la culture et du patrimoine. Les travaux de ce groupe sont fondés sur le postulat suivant (tiré d'un document préparé par la Nouvelle-Écosse) : « *Artistic expression and cultural activity can have significant and long lasting impacts on the overall health of our communities*⁵⁴. » Ce thème figure également à l'ordre du jour des échanges bilatéraux entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, pour 2008. Il met en relief l'idée d'une culture mise au service des communautés ainsi que la place des citoyens dans sa mise en œuvre. Les sous-ministres responsables de la culture et du patrimoine ont constaté à ce sujet que « les avantages instrumentaux découlent de l'atteinte d'objectifs sociaux et économiques plus généraux fondés sur la participation à des activités artistiques, culturelles et patrimoniales⁵⁵. »

⁵⁴ FPT Meeting of Ministers Responsible for Culture and Heritage, *Common Briefing Notes*, 7 septembre 2007, document interne.

⁵⁵ Compte rendu d'une conférence téléphonique FPT des sous-ministres responsables de la culture et du patrimoine, 15 août 2007, document interne.

Le gouvernement canadien a par ailleurs lancé différentes initiatives qui confirment la place prise par les villes dans sa stratégie culturelle. Une première concerne l'appui donné au Réseau des villes créatives du Canada. Cet organisme cible le personnel responsable du développement et du soutien aux arts, à la culture et au patrimoine dans près d'une centaine de grandes villes canadiennes comptant plus de 300 employés. Le dernier colloque annuel du Réseau, tenu à Toronto en 2006, avait pour thème « Transformer les communautés par la culture⁵⁶. » Il portait sur le rôle catalyseur de la culture au sein des collectivités, traitant de questions comme « diversité culturelle et inclusion » et « mobiliser les citoyens/favoriser la participation des collectivités ». Un second projet concerne la création, en 2002, de « Capitales culturelles du Canada », un programme national ayant pour but « de reconnaître et d'appuyer les municipalités canadiennes qui mettent en œuvre des activités spéciales qui mettent à profit les nombreux avantages que procurent les activités artistiques et culturelles à la vie des collectivités⁵⁷ ». Ce programme accorde chaque année à cinq villes une aide pouvant atteindre de 500 000 \$ à 2 000 000 \$ pour des projets de développement culturel. La pierre angulaire de ces mesures est l'engagement des municipalités. Leur réalisation témoigne encore une fois de l'émergence des institutions locales en culture ainsi que de l'intérêt que le gouvernement canadien a pour ces acteurs proches de la réalité culturelle des milieux locaux.

Avant de conclure sur les politiques canadiennes, il est utile de s'interroger sur les motivations du gouvernement canadien. Rouslan Katz, de la Direction des affaires internationales et des relations intergouvernementales, note à ce propos que :

« ... [le] gouvernement fédéral qui, d'une part, intervient de plus en plus directement auprès de la population ou essaie d'imposer des stratégies pancanadiennes, sans égard à la compétence provinciale; et qui, d'autre part, procède à des coupures et à une révision en profondeur de ses programmes touchant à la culture et aux communications⁵⁸. »

Si l'action locale du Canada répond bel et bien à un contexte mondial qui favorise la prise en charge du développement par les citoyens et les communautés, des objectifs à caractère plus politique semblent aussi l'animer.

Le Québec

Depuis l'adoption de la Politique culturelle du Québec, en 1992, plusieurs initiatives gouvernementales, à première vue étrangères à la culture, ont changé son environnement politique. Répondant aux exigences d'un monde en voie de transformation, le Québec a adopté des politiques en matière de régionalisation, de ruralité, de lutte à la pauvreté, de développement durable, et proposé des chantiers en matière d'immigration, de soutien aux aînés ou de lutte à la pauvreté. Elles ont pour

⁵⁶ UNESCO, En ligne, 11 mars 2008.

⁵⁷ GOUVERNEMENT DU CANADA, ministère du Patrimoine canadien, En ligne, 11 mars 2008.

⁵⁸ R. KATZ, *Les relations intergouvernementales canadiennes du Québec*, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 49.

dénominateur commun la responsabilisation des citoyens et la mise en valeur de la contribution des communautés. Par ces politiques, le Québec rejoint la mouvance internationale qui fait écho à la mondialisation.

À ce propos, la Loi sur le développement durable, adoptée en avril 2006, prévoit expressément que la Stratégie gouvernementale de développement durable doit aborder les questions suivantes : « les mécanismes prévus pour encourager la société à participer » et « les moyens retenus pour viser une approche intégrée et la cohérence des actions des autorités locales, régionales et des communautés autochtones en termes de développement durable⁵⁹ ».

Ce survol montre que le développement durable et la régionalisation font maintenant partie des politiques québécoises. En conséquence, l'engagement des citoyens et des milieux locaux s'inscrit légitimement au cœur des politiques publiques du Québec. Ces développements intervenus dans l'environnement de la culture fournissent des indications précieuses sur le contexte dans lequel se déploie l'action culturelle. Elle sera plus susceptible d'interpeller les citoyens et de s'accorder avec les enjeux locaux de développement, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux.

Le Ministère

La politique culturelle du Québec guide depuis plus de 15 ans l'action du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Plusieurs politiques sectorielles (livre, arts de la scène, musées) s'y sont greffées au cours des ans. La trame de ces politiques repose sur la démocratisation de la culture, un processus visant à nourrir la population des grandes œuvres passées et actuelles de l'humanité. Au cours de cette période, de nouvelles responsabilités se sont ajoutées aux mandats ministériels, modifiant les perspectives originales de l'action culturelle gouvernementale.

Dans un premier temps, l'ajout en 1994 du secteur des communications à celui de la culture a radicalement modifié non seulement la forme, mais les finalités de l'action ministérielle. Les communications, polarisées autour des médias de masse, ont introduit dans le champ d'action du Ministère un ensemble de dossiers donnant la priorité au développement industriel de la culture. Ce mariage de l'artistique et de l'industriel, voulu par le gouvernement québécois, constituait un signal clair quant aux nouvelles perspectives de la culture : il accordait à la culture de masse et au public, en sa qualité de consommateur, un poids nouveau dans la définition des enjeux culturels.

Dans un deuxième temps, la place du local s'est accentuée avec la reconnaissance d'enjeux liés aux rapports entre la culture et le tourisme, et à celui entre la culture et l'éducation. Ces partenariats s'incarnent concrètement sur le territoire, interpellant, entre autres, les associations touristiques régionales et les commissions scolaires.

⁵⁹ MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, Loi sur le développement durable, dépliant d'information, 2006, p. 5.

Enfin, le Ministère a répondu favorablement à l'appel de différents ministères en participant à l'élaboration de politiques ou de mesures en matière de régionalisation, de ruralité, de lutte au racisme et à la discrimination et de la lutte à la pauvreté (chantier de l'économie sociale). Ces interventions, fidèles à la perspective interministérielle de la Politique culturelle du Québec, accréditent l'impact de la culture et des communications sur le développement des communautés locales. Les manifestations les plus évidentes de ces tendances apparaissent dans les réflexions sur un nouveau Cadre de développement des ententes avec les municipalités, plus ouvert aux besoins de la population et des communautés.

Des événements comme Le Sommet de Montréal et le Rendez-vous 2007, Montréal, métropole culturelle, ont également inscrit la culture comme vecteur de progrès social et économique. Ces rencontres auxquelles participaient les milieux culturels (Culture Montréal), économiques (Chambre de commerce du Montréal Métropolitain), sociaux (Chantier de l'économie sociale) et politiques (Ville de Montréal, gouvernement du Québec) réunissaient autour de la culture un ensemble diversifié de partenaires qui ont eu l'occasion de lancer des projets où convergeaient leurs intérêts mutuels.

Ainsi, depuis 1992, le citoyen, les communautés locales et le consommateur sont peu à peu apparus au menu de l'action ministérielle. Ce cheminement montre une évolution des politiques du Ministère. D'abord sectorielles, axées sur le développement des arts, des lettres et du patrimoine, elles ont intégré des préoccupations de plus en plus diversifiées, élargissant *de facto* la définition du champ culturel et la liste des partenaires de la culture, incluant les citoyens. Ces changements font écho à l'évolution des politiques mondiales, canadiennes et québécoises, et modifient les perspectives de l'action culturelle.

Un schéma explicatif

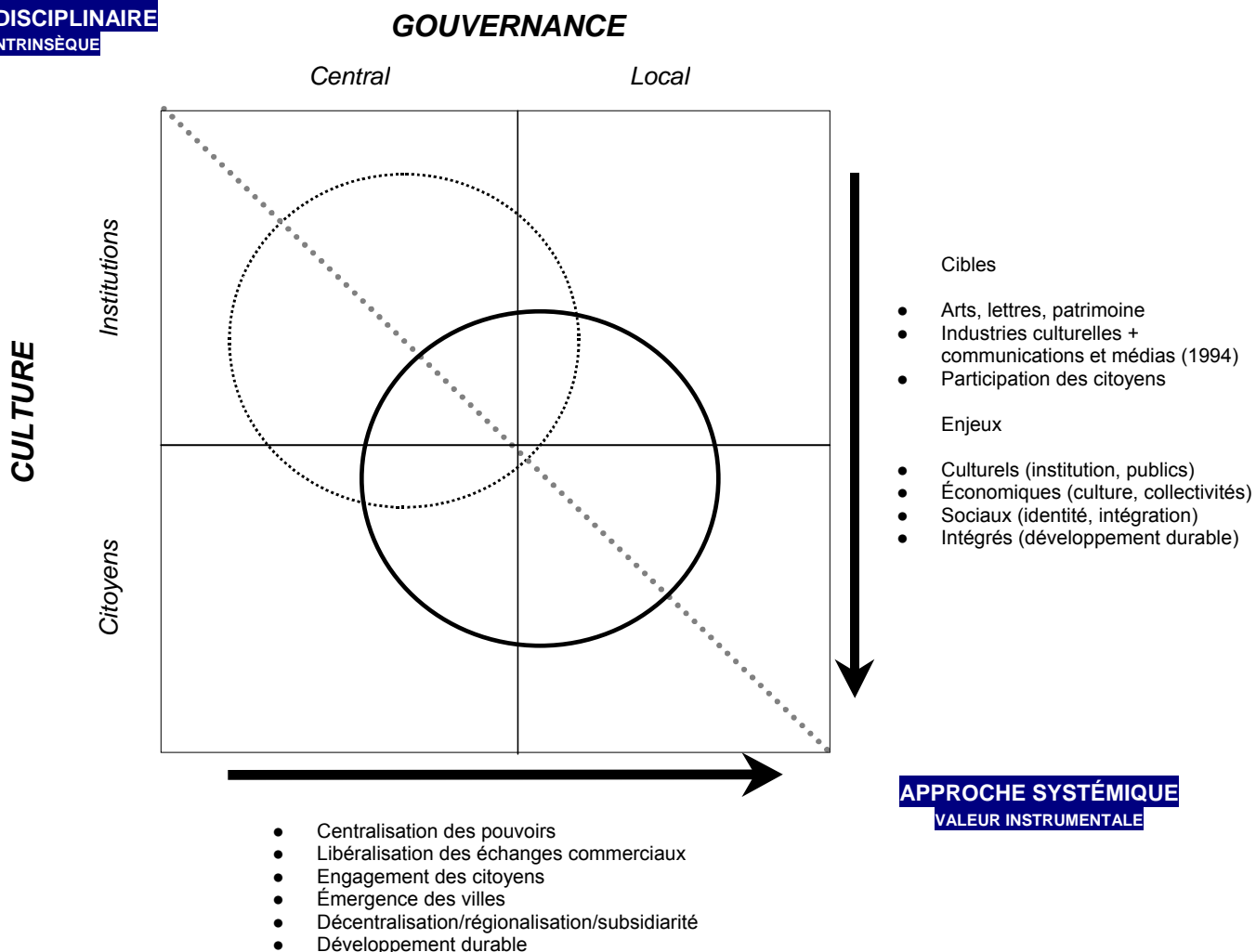
Le schéma présenté dans la figure 7 permet de saisir l'impact sur la culture des changements en cours dans les politiques publiques et les politiques culturelles. Il illustre le passage graduel d'une approche disciplinaire à une approche systémique de la culture, à la faveur de l'évolution de son environnement politique.

Ce schéma se présente sous forme de quadrants. Il considère, horizontalement, la gouvernance selon que son articulation est centrale ou locale et, verticalement, les acteurs selon que leur appartenance est institutionnelle ou citoyenne. Les flèches dessinées du côté opposé indiquent le sens de l'évolution de chacune de ces variables. Quant au cercle, il situe le champ de l'action culturelle. Son mouvement décrit l'évolution du champ culturel résultant des transformations structurantes associées à la gouvernance et à la culture.

Le schéma permet de voir comment les finalités de la culture évoluent. Au départ, elles étaient davantage polarisées autour de sa valeur intrinsèque, indissociable de l'État-providence et de la démocratisation culturelle. Elles tendent aujourd'hui à englober sa contribution au développement économique et social, lui accordant une valeur instrumentale, proche des préoccupations systémiques associant culture et société. Ce changement ouvre l'action culturelle à de nouvelles perspectives, différentes de celles adoptées au début des années 1960, et confirmées en 1992, par la Politique culturelle du Québec.

Figure 7 Évolution de la gouvernance en culture et communications

APPROCHE DISCIPLINAIRE
VALEUR INTRINSÈQUE



SOMMAIRE

L'environnement dans lequel baigne un système conditionne le fonctionnement de ses différentes composantes. Ce postulat s'applique aux secteurs de la culture et des communications, et la liste des facteurs susceptibles d'en orienter le fonctionnement a été examinée en deux volets : les aspects socioéconomiques (incluant les technologies) et les aspects politiques. Chacun apporte un éclairage indispensable sur les perspectives de l'action culturelle.

L'examen des variables démographiques et économiques associées au territoire met en lumière la variété des profils propres à chaque type de région. Le revenu et la scolarité, qui varient selon chacun, déterminent le public de la culture et marquent ses préférences; la densité du territoire et sa richesse relative donnent une idée du potentiel économique d'un marché et de sa capacité de soutenir une activité culturelle importante. La langue parlée à la maison, particulièrement dans le cas des immigrants établis à Montréal, va dans le même sens. L'action culturelle s'en trouve directement

influencée, autant dans sa mise en œuvre que dans son rayonnement auprès de la population.

En considérant les technologies, on a d'abord constaté leur impact sur les coûts de production, d'une part, et celui de l'équipement des ménages, d'autre part. Dans le premier cas, il faut anticiper leurs effets sur les budgets alloués à la culture et aux communications; dans le deuxième, c'est la ventilation du budget loisirs des ménages qui est en cause, notamment la répartition des dépenses entre les sorties dans les lieux culturels et les dépenses axées sur la consommation à domicile, celle des médias et d'Internet en particulier, un choix critique pour des secteurs comme les arts de la scène, par exemple. Le deuxième point concerne l'impact des technologies sur les rapports entre les entreprises et les consommateurs. Comme les nouvelles technologies permettent de repérer et d'enregistrer plus facilement que jamais les contenus culturels écrits, audio ou vidéo, les consommateurs disposent du pouvoir de choisir et de formater à leur guise ces contenus. Ils limitent ainsi la capacité des producteurs et des diffuseurs d'orienter le marché, un phénomène qui menace la mise en œuvre de l'action culturelle dans un marché de petite taille où, de plus, la langue et la culture se comprennent dans une perspective identitaire.

Quant aux politiques, leur examen a permis de constater que, depuis l'adoption de la Politique culturelle du Québec en 1992, les politiques publiques adoptées dans le monde occidental, au Canada et au Québec mettent progressivement l'engagement des communautés et les individus au cœur de l'action des gouvernements. En ce sens, deux thèmes retiennent particulièrement l'attention : la régionalisation et le développement durable, qui ont maintenant un écho dans les politiques du Ministère. Celui-ci, tout en poursuivant la réalisation du mandat qui lui a été donné en 1992, s'ouvre à des approches intégrant le citoyen, les communautés, et il place la culture au nombre des leviers de développement économique et social. L'ajout des communications à son mandat modifie aussi la portée de l'action culturelle, qui inclut désormais culture savante et culture de masse. Ce cheminement justifie amplement une réflexion sur les perspectives actuelles du système culturel.

RESSOURCES

Comme l'environnement, les ressources disponibles en culture et en communication déterminent le fonctionnement du système culturel. Parfois tributaire de cet environnement, du dynamisme économique par exemple, leur impact sur les moyens de l'action culturelle varie selon les types de région. Étudier leur évolution et leur répartition est donc d'un intérêt primordial.

L'examen des ressources se fera selon quatre dimensions : les ressources humaines (artistes, bénévoles), les ressources matérielles (équipements), les ressources financières (subventions, fiscalité) et les ressources relationnelles (partenariat, réseautage). Ces dimensions seront abordées les unes à la suite des autres, en cherchant à déterminer leurs effets potentiels sur l'action culturelle.

RESSOURCES HUMAINES

L'analyse de la main-d'œuvre culturelle exige, au préalable, de considérer la place des artistes, des organismes et des institutions subventionnées dans le système culturel. Représentent-ils un moyen ou une fin? La création est-elle un intrant ou un extrant du système? Dans le premier cas, le système se trouve polarisé autour de l'œuvre à faire et à diffuser; dans le second, servir le citoyen apparaît comme sa raison d'être. Associer les artistes aux ressources humaines reflète ce dernier point de vue.

Ce choix s'appuie sur la place grandissante prise par le renouvellement des publics et la reconnaissance du lien structurant entre la culture et le développement collectif. Elle situe les enjeux de la vie culturelle dans une perspective globale, en accord avec une approche systémique de la culture et une préoccupation accrue pour ses retombées concrètes.

Aspects généraux

D'après des données publiées par Statistique Canada en 2001, la main-d'œuvre culturelle représentait 3,0 % des emplois au Québec. En comparaison, ce taux atteint une moyenne de 2,4 % pour l'ensemble des pays européens, en 2005⁶⁰. Seulement 5 des 31 pays recensés dépassent le taux mesuré au Québec, les Pays-Bas et l'Islande dominant le tableau avec un pourcentage de 3,8 %, la France comptant 2,0 % de sa main-d'œuvre en culture et la Grande-Bretagne 3,1 %. Ces données, malgré de possibles différences quant au champ couvert, indiquent que le Québec se trouve dans une position favorable en termes de ressources humaines en culture.

Dans un texte intitulé *Problématique de l'emploi et de la rémunération des artistes et de la main-d'œuvre culturelle*, Christiane Gamache et Gaétan Patenaude rappellent par ailleurs qu'entre 1991 et 2001 « le nombre d'artistes a augmenté de 20 % au Canada, soit presque trois fois plus rapidement que le taux de croissance de l'ensemble de la population active⁶¹ ». Une autre compilation, faite par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)⁶², montre que le nombre de bourses allouées

⁶⁰C. E. DALPHOND, *Bilan des portraits statistiques régionaux*, ministère de la Culture et des Communications, 2006.

⁶¹Ibidem.

⁶²G. HARDY, Compilation spéciale, Conseil des arts et des lettres du Québec, 30 septembre 2004.

entre 1998 et 2003 a augmenté de 51,2 %, un indice que ce phénomène a aussi touché le Québec.

Les données sur la main-d'œuvre indiquent donc que l'effectif des professions culturelles est important et qu'il augmente. Ces constats, considérant que la population active du Québec est appelée à diminuer, soulèvent des questions quant aux objectifs de la formation de la main-d'œuvre culturelle. Plus nombreux, les artistes à la recherche d'un emploi seront-ils appelés à contribuer davantage à une vie économique axée sur le savoir? Revoir le cursus artistique augmenterait-il leur revenu moyen et leur employabilité?

À ce propos, une étude de Thierry Bardini intitulée *Description et analyse des arts de la scène des arts électroniques au Québec dans sa relation aux phénomènes de développement technologique*⁶³ mentionne certaines possibilités. Le chercheur avance des hypothèses qui ouvrent la profession artistique à de nouveaux horizons. Il indique à ce sujet : « les artistes utilisant ces nouveaux médias se trouvent bien souvent en situation d'innover, non seulement au niveau des contenus (œuvres), mais aussi à celui des outils nécessaires à l'expression de ces contenus⁶⁴ ». Cette approche détermine une vision complémentaire du rôle de l'artiste professionnel, qui devient alors un acteur du développement économique, ajoutant ainsi à ses possibilités de carrière. La finalité de la formation de la main-d'œuvre culturelle devient ainsi un enjeu pour l'avenir.

Gamache et Patenaude font par ailleurs remarquer que les données sur la main-d'œuvre culturelle sont rares : « Actuellement, les connaissances disponibles, particulièrement en statistiques, sont insuffisantes et, parfois même, inadéquates⁶⁵. » Plusieurs des questions précédentes ne peuvent donc être étudiées efficacement. À l'initiative du Ministère, une enquête sur les professions artistiques sera réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications au cours des cinq prochaines années. Entre-temps, nous utiliserons les données tirées des Portraits statistiques régionaux pour faire le point sur les ressources humaines en culture et en communication au Québec.

En plus des professionnels de la culture, le Québec peut compter sur des bénévoles offrant un apport significatif à l'action culturelle. Si le pourcentage global de bénévoles québécois est inférieur à la moyenne canadienne (2,2 % contre 2,8 %), la proportion de ceux-ci, actifs en culture, dépasse légèrement la moyenne canadienne (6,5 % contre 6,2 %). Ce résultat donne au Québec le quatrième rang canadien⁶⁶. Par ailleurs, selon l'Enquête sur les pratiques culturelles (Rosaire Garon), le taux de bénévoles en culture aurait doublé de 1989 à 1999.

⁶³ T. BARDINI, *Description et analyse des arts de la scène des arts électroniques au Québec dans sa relation aux phénomènes de développement technologique*, Étude réalisée pour le ministère québécois de la Culture et des Communications, octobre 1999.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 1.

⁶⁵ G. PATENAUDE ET C. GAMACHE, *Problématique de l'emploi et de la rémunération des artistes et de la main-d'œuvre culturelle*, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 98.

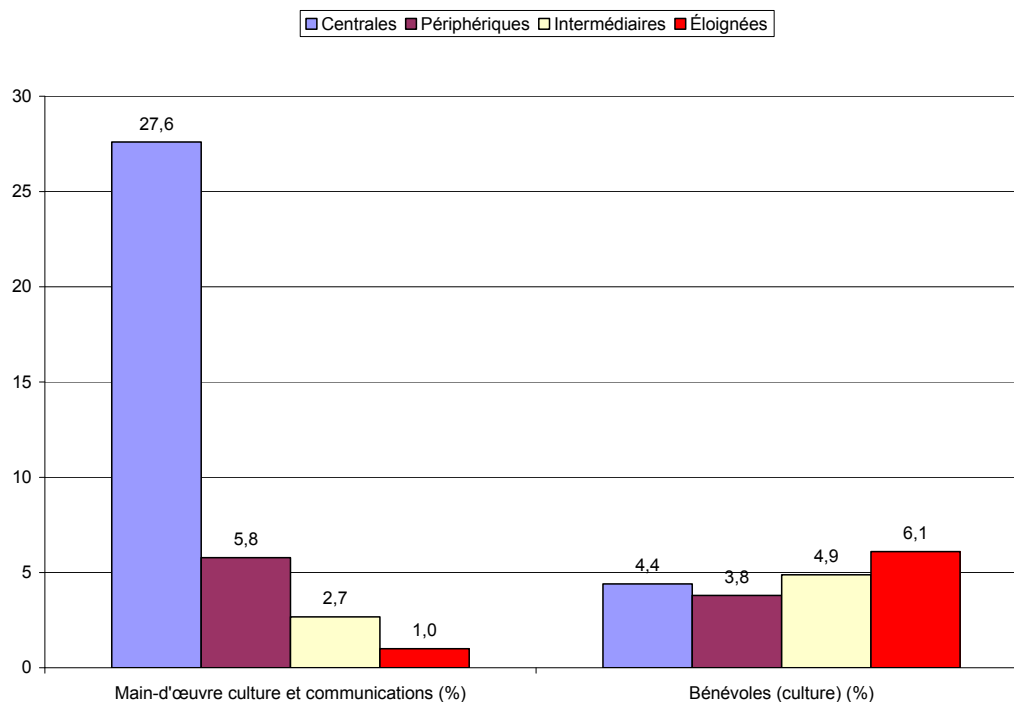
⁶⁶ Hill Stratégies, présentation à Culture Montréal, 29 novembre 2006.

Aspects régionaux

La main-d'œuvre en culture et en communication comprend tous les emplois reliés à ces secteurs, incluant par exemple artistes, techniciens de scène et personnel de soutien. Comme l'indique la figure 8, cette main-d'œuvre est concentrée dans les régions centrales. De façon plus spécifique, la région métropolitaine de Montréal, incluant les régions de Montréal, de Laval et de la Montérégie, accueille 64,9 % de la main-d'œuvre culturelle québécoise, un pourcentage qui atteint 66,9 % si on ne prend en compte que les artistes professionnels.

Globalement, la distribution régionale des emplois culturels suit celle du PIB, présentée dans la section sur l'environnement. Elle confirme ainsi le lien entre le rayonnement de la culture et l'économie. Ce lien apparaît d'autant plus significatif qu'il n'est pas prédéterminé par les institutions publiques : il correspond à des choix effectués librement par les individus en fonction de leur évaluation des possibilités d'exercer un métier dans les secteurs de la culture et des communications. Nous verrons au moment d'examiner les publics si cette concentration de la main-d'œuvre, qui a nécessairement un impact favorable sur l'offre culturelle, joue de façon positive sur la demande.

Figure 8 Ressources humaines en culture par type de région, Québec 2001 (main-d'œuvre) et 2004 (bénévoles)



Sources : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, compilation M. Pelletier et C. E. Dalphond (main-d'œuvre); R. GARON, ministère de la Culture et des Communications, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond (bénévoles).

Un examen plus détaillé des ressources humaines permet également de constater un phénomène de compensation : plus les régions sont dépourvues de ressources professionnelles rémunérées, plus elles s'appuient sur la contribution des bénévoles. La figure 8 montre qu'en dehors des régions centrales, la proportion de bénévoles croît inversement à celle des emplois culturels. Ce phénomène témoigne de la portée de l'engagement des citoyens lorsque l'appareil culturel s'avère incapable, en raison d'une masse critique insuffisante de professionnels, de répondre aux besoins de la population. Il s'agit là d'un premier signe de l'effet supplétif qui témoigne de l'importance de la culture dans la vie des communautés, et de sa capacité d'adaptation aux réalités territoriales. On y voit également la place occupée par la recherche d'un équilibre fonctionnel à l'intérieur du système culturel.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Dans le cadre de cette analyse, les ressources matérielles seront assimilées aux équipements culturels, tels que les salles de spectacle ou les musées. En plus de constats généraux sur l'avenir des équipements culturels, leur répartition territoriale et la perception de leur accessibilité physique à partir du domicile retiendront l'attention.

Aspects généraux

Plusieurs facteurs permettent d'appréhender les grands enjeux associés aux ressources matérielles. André Couture a déterminé plusieurs de ces facteurs, dont certains sont reliés à l'environnement du système culturel, et d'autres aux équipements eux-mêmes⁶⁷.

L'évolution des politiques publiques, comme nous l'avons vu, est rattachée à la mondialisation. Plusieurs questionnements relatifs au développement durable et à la décentralisation en constituent des conséquences directes. Ces questionnements se prolongent dans la planification et la gestion des équipements culturels, dans la mesure où l'État est souvent poussé à avoir des pratiques exemplaires à cet égard. Ainsi, la demande sociale pour la construction d'équipements écologiques, conçus dans une perspective de développement durable, apparaît comme une préoccupation nouvelle. La décentralisation, la montée des villes et l'engagement des citoyens viennent modifier les usages des équipements, sinon leur nature même. Il semble normal qu'un territoire vaste et peu peuplé, fréquenté par des touristes l'été et au service des citoyens le reste de l'année, nécessite des équipements différents de ceux d'une métropole. Ils seront sans doute plus petits et plus polyvalents.

L'évolution des politiques culturelles vers des préoccupations instrumentales a un impact sur les équipements culturels. Plusieurs pays ont investi dans la construction d'équipements culturels hors norme, qui deviennent des signatures identitaires, comme à Bilbao ou Sydney. Ces bâtiments audacieux, mis au service de la culture, ont aussi pour fonction d'attirer les touristes et de développer l'économie. En même temps,

⁶⁷ A. COUTURE, *Les équipements culturels*, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007, p. 103-108.

les contraintes budgétaires auxquelles font face les gouvernements favorisent la construction d'immeubles polyvalents. Ceux-ci associent différentes fonctions culturelles (diffusion, enseignement, pratiques en amateur, etc.), sinon des objectifs culturels et commerciaux. Cette stratégie permet de rentabiliser les immeubles culturels en multipliant leurs usages, et ouvre la porte au financement de projets culturels par le privé.

Dans son texte, André Couture fait également ressortir des défis propres aux équipements eux-mêmes. Il note d'abord que le développement des technologies va de pair avec de nouveaux moyens de production et de diffusion, que plusieurs équipements construits depuis les années 1960 pour rendre la culture accessible partout au Québec ont vieilli et doivent être rénovés ou remplacés. Il souligne également la nécessité d'en arriver à une utilisation optimale des équipements (avoir plus d'heures d'ouverture, joindre plus de gens). Par ailleurs, compte tenu des changements technologiques, de l'intérêt des jeunes pour l'interactivité et de la montée du local, la configuration même des salles pourrait être actualisée : salles multifonctionnelles dotées, par exemple, des sièges mobiles plutôt que fixes pour accueillir différents types de clientèle. Ces défis auront éventuellement des conséquences sur les travaux du Centre de conservation du Québec et la gestion de la Politique d'intégration des arts à l'architecture, concernés au premier chef par la restauration ou la création d'œuvres liées aux immobilisations.

Ces constats généraux font ressortir deux enjeux majeurs de la planification des équipements culturels : la finalité des programmes d'immobilisation, qui tient aux nouveaux usages auxquels on les destine, et la rentabilisation économique et sociale de ces équipements collectifs, associée à leur construction, leur entretien et leur exploitation. La prochaine section, en examinant des données régionales concernant l'accessibilité physique des équipements et leur financement, permettra de préciser la nature de ces enjeux.

Aspects régionaux

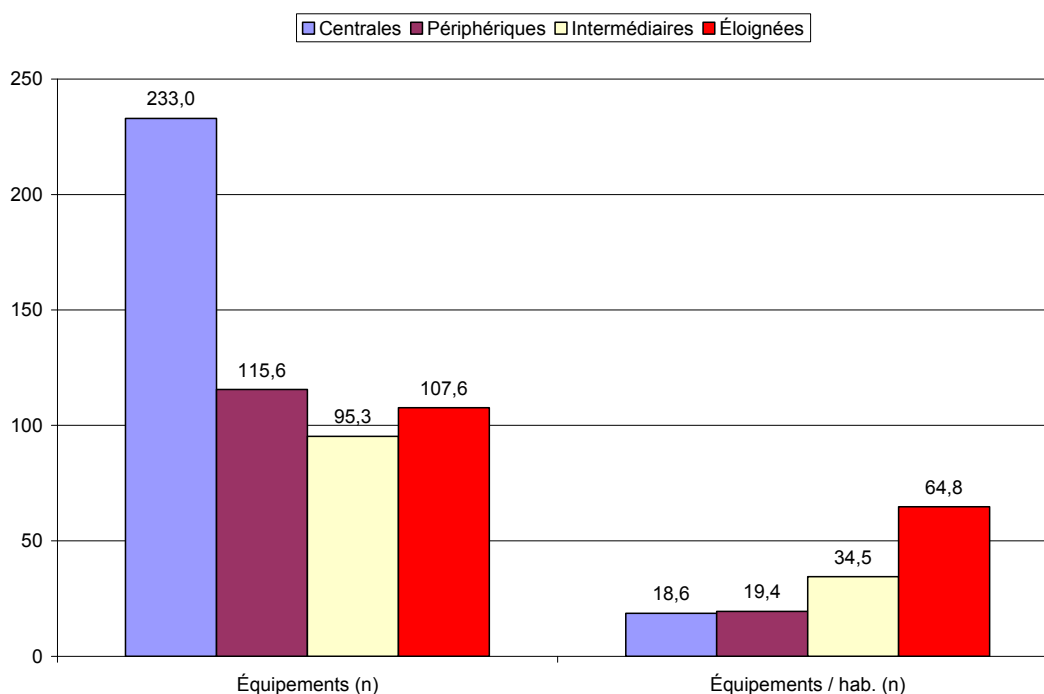
Contrairement à la répartition des ressources humaines, celle des ressources matérielles tient pour beaucoup à la volonté gouvernementale, particulièrement à l'extérieur des régions centrales, où les forces du marché ne jouent pas de façon aussi claire que dans les grands centres urbains. L'examen des équipements disponibles selon les régions pourra ainsi donner une autre mesure de l'intervention de l'État en culture.

Le relevé des équipements que nous utilisons, bien qu'imparfait, comprend à la fois des équipements publics et privés⁶⁸. Il inclut des musées, des bibliothèques, des salles de spectacle et des cinémas, des médias, en fait tout équipement culturel figurant sur des listes publiques, ministérielles ou autres, dont celles de l'Observatoire de la culture

⁶⁸ Ces données proviennent d'une compilation spéciale faite par le Ministère en 2002 à partir de répertoires publics. Les équipements privés non subventionnés (ex. : bars ou restaurants offrant des spectacles) en sont généralement exclus, ce qui désavantage les régions centrales où on peut penser qu'ils sont beaucoup plus nombreux. Cependant, comme ces régions possèdent déjà un nombre d'équipements subventionnés largement supérieur à la moyenne, cela n'a pas d'impact sur le sens des tendances observées, seulement sur leur ampleur.

et des communications (OCC), le cas échéant. Les données affichées dans la figure 9 se présentent selon deux points de vue : leur nombre absolu permet de voir où ces équipements sont situés; leur nombre relatif, établi en fonction de la population d'un territoire, met en évidence les rapports entre les équipements et la taille du marché. Une difficulté particulière tient à ce que, dans les deux cas, la taille des équipements n'est souvent pas connue. L'examen des dépenses en immobilisations par région nous permettra de contourner cette difficulté. Nous considérerons ensuite l'opinion de la population quant à l'accessibilité de ces équipements.

Figure 9 Équipements culturels par type de région, Québec 2002



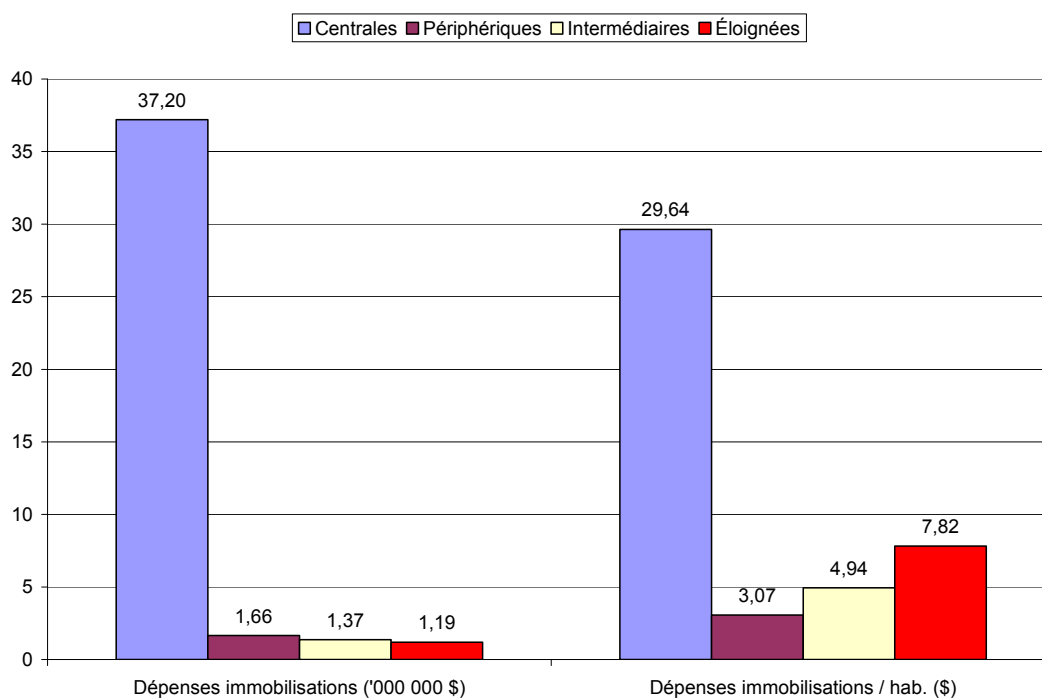
Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Relevé des équipements culturels québécois*, compilation A. Couture et A. Sully.

La figure 9 permet de constater, d'une part, que le nombre absolu d'équipements recensés par type de région est très élevé dans les régions centrales. Considérant, d'autre part, le nombre d'équipements par habitant, on remarque qu'il augmente avec l'éloignement des régions centrales. Cette tendance est inversement proportionnelle à la densité de la population constatée précédemment. Elle confirme que plus un territoire est grand et sa population réduite, plus le nombre d'équipements nécessaires pour servir la population est élevé. Ce résultat devrait toutefois être nuancé en prenant en considération la taille des équipements, une salle de 2000 places ne pouvant être comparée à une autre de 200 places. Cette information n'est malheureusement pas disponible.

La seule donnée permettant d'estimer la taille des équipements est le niveau de dépenses en immobilisations par région. Cette mesure est fondée sur la prémisse que plus un équipement coûte cher, plus il est de grande taille. Or, l'examen des dépenses

en immobilisations révèle que les régions centrales absorbent la plus grande part de ces investissements, autant en chiffres absolus que relatifs, comme le montre la figure 10. Par ailleurs, calculées en fonction du nombre d'habitants, ces dépenses augmentent en passant des régions périphériques, aux régions intermédiaires et aux régions éloignées. Elles témoignent d'une adaptation des programmes d'immobilisations aux réalités territoriales.

Figure 10 Dépenses annualisées en immobilisations par type de région, Québec 2004

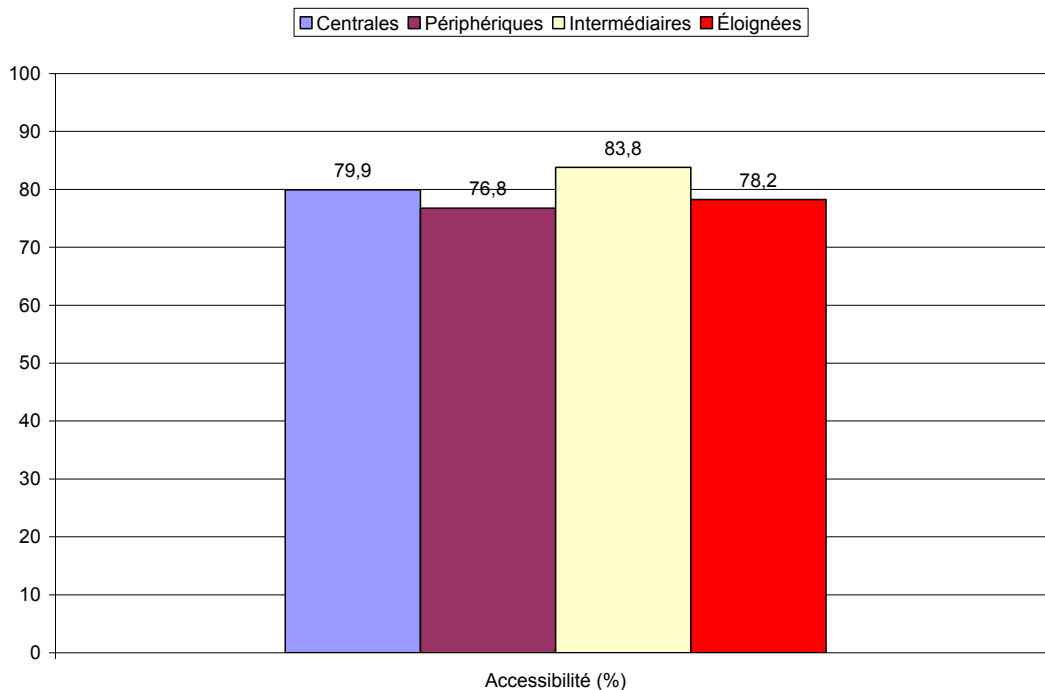


Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Statistiques sur les dépenses de transfert*, compilation S. Jobin et C. E. Dalphond (document interne).

Ces données laissent croire que les nombreux équipements disponibles dans les régions centrales répondent de façon optimale aux besoins de leur population. Ce n'est cependant pas le cas. Comme le montre la figure 11, la proportion de personnes jugeant facile l'accès aux équipements à partir de leur domicile⁶⁹ atteint environ 80 %, et elle s'équivaut d'un type de région à l'autre. Les régions intermédiaires devanceraient même les régions centrales par quelques points de pourcentage.

⁶⁹ L'accessibilité a été mesurée pour les domaines suivants : bibliothèques, musées et centres d'expositions, salles de spectacle.

Figure 11 Perception favorable de l'accessibilité physique des équipements par type de région, Québec 2004



Source : R. Garon, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond.

La perception favorable et uniforme de l'accessibilité des équipements culturels suggère indirectement que l'État a réussi, pour l'essentiel, à répartir ces ressources de façon efficace sur le territoire. Nous verrons plus tard comment cette perception positive se traduit en termes de consommation culturelle.

PARTENARIAT

Le partenariat constitue une base indispensable au fonctionnement d'un système. Il crée des réseaux de communication et il établit des liens fonctionnels entre ses multiples composantes. Traduit en ententes formelles, ce partenariat a une incidence majeure sur l'opérationnalisation de l'action culturelle. Il concerne particulièrement les villes, les institutions régionales et le milieu associatif culturel, sans s'y limiter. À l'exception du partenariat municipal, les réseaux culturels ont rarement fait l'objet d'analyses. Quelques-uns des aspects généraux et régionaux de cette question retiendront notre attention.

Aspects généraux

L'univers culturel accueille plusieurs réseaux sectoriels animés par des regroupements disciplinaires (littérature, danse, arts visuels, etc.). Les conseils régionaux de la culture (CRC) et le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) reçoivent également de l'aide financière pour des activités destinées à l'action régionale pour l'un, et à la formation de la main-d'œuvre, pour l'autre. Le regroupement Les arts et la ville rejoint quant à lui le milieu municipal. Ces organismes, dont la liste n'est pas exhaustive, offrent à leurs membres de l'information, des services techniques ou de lobbying, cette dernière activité visant les instances politiques, administratives ou réglementaires. Plus de 65,9 % de ces organismes sont établis à Montréal, et ils obtiennent 73,6 % de l'aide ministérielle versée au fonctionnement de ces réseaux⁷⁰. La liste des associations subventionnées par le Ministère indique que peu de domaines sont ignorés, et que le réseautage disciplinaire est solide.

Aucune étude du fonctionnement interne (gouvernance, représentativité, ancrage régional, évaluation des services) de ces réseaux n'est disponible, à l'exception du domaine des arts technologiques et CRC. En 1999, Thierry Bardini a examiné les réseaux de ce secteur, pour conclure que ceux-ci étaient fortement polarisés autour de quelques leaders dominants, qui animaient l'ensemble du domaine : « le réseau objet de notre étude est un réseau très dispersé autour d'un cœur très dense⁷¹ ». Une évaluation des CRC, publiée en 2008, fait par ailleurs état de l'ampleur de ce réseau, qui regroupe près de 5 000 membres, et qui est présent partout au Québec⁷².

Ces constats permettent d'avancer que, si l'exemple du domaine des arts technologiques est représentatif, ces réseaux seraient fortement hiérarchisés. Subventionnés par le gouvernement, ils ne contribuent pas financièrement à la mise en œuvre de l'action culturelle. Seules les municipalités du Québec offrent un engagement budgétaire concret, instituant un véritable partenariat d'affaires. La section qui suit permettra de faire un bilan de ce partenariat, selon le territoire où il s'exerce.

Aspects régionaux

Bien que le Ministère signe des ententes spécifiques avec les Conférences régionales des élus (CRE), lesquelles interpellent parfois les CRC, ce sont surtout les ententes de développement culturel signées avec les municipalités locales (les villes) et les municipalités régionales de comté (les MRC) qui encadrent le partenariat local. Pour bien situer la place de ces ententes, il faut rappeler qu'elles doivent être précédées de l'adoption, par la municipalité concernée, d'une politique culturelle qui établit ses priorités dans le secteur culturel.

⁷⁰ DIRECTION DU LECTORAT ET DES POLITIQUES, Compilation spéciale des données du Programme d'aide aux associations, regroupements et organismes nationaux, exercice 2004-2005.

⁷¹ T. BARDINI, *op. cit.*, p. 26.

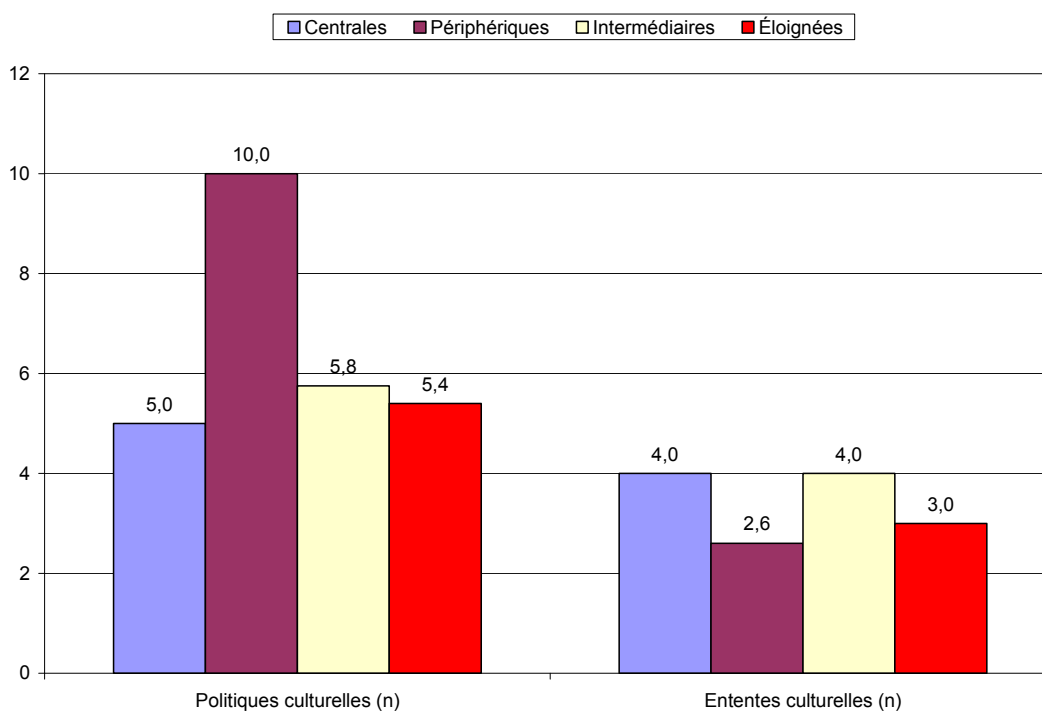
⁷² M. CÔTÉ, Direction de la planification stratégique et de l'évaluation de programmes, *Évaluation des ententes 2004-2007 entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et les conseils régionaux de la culture*, 2008, 65 p.

Les ententes se déploient en fonction du cadre qui en établit actuellement les grandes lignes. Ce cadre, actuellement gouverné par la Politique culturelle du Québec, vise à démocratiser la culture. Sa révision est en cours, et son contenu est susceptible d'évoluer en fonction des changements à l'environnement du système culturel et de la place que les citoyens et les villes prennent dans le développement collectif. La planification stratégique 2008-2011 du Ministère fait d'ailleurs du partenariat municipal et régional un axe d'intervention majeur, ainsi libellé :

« S'assurer de l'application du nouveau cadre de référence des ententes orienté sur les besoins des citoyennes, des citoyens et des collectivités sur le territoire⁷³. »

La figure 12 permet de constater que la demande pour les ententes de développement culturel dépasse actuellement le nombre d'ententes signées. Les politiques culturelles, en effet, excèdent en nombre les ententes dans toutes les régions, un phénomène présent dans tous les types de région. Cela est particulièrement vrai dans le cas des régions périphériques, où l'écart est très marqué.

Figure 12 Politiques et ententes culturelles municipales, nombre moyen par type de région, Québec 2005



Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Relevé des politiques et des ententes de développement culturel*, compilation J.-G. Moreau.

⁷³ MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Plan stratégique 2008-2011*, p. 10.

L'engagement significatif des municipalités des régions périphériques dans l'adoption de politiques culturelles s'accorde avec la présence d'un grand nombre de villes dans ce type de région. Il répond à la croissance rapide de leur population, qui entraîne une augmentation de la demande des citoyens pour des services culturels. Cette conjoncture pourrait inciter les municipalités des régions périphériques à être plus actives dans la recherche d'un partenariat opérationnel et financier avec le Ministère. Ce phénomène, comme d'autres déterminés précédemment, nous incite à réfléchir sur les stratégies qui permettront de répondre à ce besoin de collaboration exprimé par les milieux politiques régionaux, en réaction aux changements démographiques qui s'y produisent.

La figure précédente montre également que les ententes de développement culturel trouvent leur place dans tous les types de région. Elle permet aussi de remarquer que, si le nombre de politiques culturelles est plus élevé dans les régions périphériques, c'est dans les régions centrales et intermédiaires qu'il y a le plus grand nombre d'ententes. Ces régions, situées près des grands axes maritimes sont aussi les plus anciennes du Québec. Il est plausible que le développement des infrastructures y soit plus grand qu'ailleurs, expliquant une collaboration plus développée, et de plus longue date, avec le Ministère.

Il importe enfin de signaler qu'un nouveau champ de partenariat en éducation pourrait bientôt s'ouvrir. En effet, les commissions scolaires du Québec se sont engagées dans un processus d'adoption de politiques culturelles. Selon des données fournies en 2006 par l'Association québécoise des comités culturels scolaires (AQCCS), 20 commissions scolaires francophones avaient déjà adopté des politiques culturelles et 24 étaient en voie de le faire. La proportion de commissions scolaires francophones possédant une politique culturelle atteindrait alors 61 %. L'adoption de ces politiques pourrait éventuellement favoriser l'élargissement du partenariat culture/éducation sur les plans local et régional. Ce développement constituerait un ancrage supplémentaire de la collaboration entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine⁷⁴.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le financement de la culture et des communications repose sur trois sources distinctes : l'aide publique, l'aide privée et les revenus autonomes. Le tableau 1, qui concerne un sous-ensemble de l'univers culturel ayant accès à ces trois sources, indique que l'aide publique y représente la majorité du financement, sauf pour le théâtre. En 2004-2005, plus de la moitié du financement (53 %) provenait de l'aide publique, 30 % des revenus autonomes et 17 % de l'aide privée⁷⁵.

⁷⁴ Les deux ministères ont déjà conclu des ententes relatives à la coopération en matière de culture, notamment par le programme « La culture à l'école », renouvelé en 2004. D'autres dossiers, comme les loisirs scolaires et le boycottage répété des sorties culturelles par des enseignants en grève ont aussi animé les échanges entre les deux ministères.

⁷⁵ OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, 2004-2005, compilation Michel Pelletier, Direction du doctorat, de la recherche et des politiques, MCCC, 4 juin 2007.

Tableau 1 Répartition des revenus de certains organismes culturels, Québec 2004

	Théâtre		Danse		Musique		Arts visuels et médiatiques		Musées		Total	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Revenus autonomes	35,9	52%	7,6	34%	18,4	33%	3,0	20%	15	14%	79,9	30%
Aide privée	5,4	8%	2,8	12%	13,2	24%	0,8	5%	23,7	22%	45,9	17%
Aide publique	27,3	40%	12,1	54%	24,4	43%	11,5	76%	68,9	64%	144,2	53%
Total	68,6	100%	22,5	100%	56,1	100%	15,2	100%	107,6	100%	270	100%

Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Statistiques sur les dépenses de transfert*, compilation M. Pelletier.

Dans le secteur des communications, la situation est radicalement inversée, les médias électroniques étant des entreprises privées, ils ne reçoivent pratiquement aucune aide publique directe, à l'exception notable de Radio-Canada et de Télé-Québec⁷⁶. L'intervention de l'État y est toutefois aussi importante, la réglementation, les crédits d'impôt et la mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles apparaissant comme de puissants leviers de développement de leur marché.

Les ressources financières représentent, évidemment, un outil privilégié de l'action culturelle. Un examen comparatif des aspects généraux et régionaux de cette question permettra de mieux situer plusieurs enjeux culturels majeurs.

Le financement public

Aspects généraux

D'après une enquête du quotidien *Le Devoir*⁷⁷, le gouvernement du Québec dépense plus par habitant pour la culture que celui de la France et celui des États-Unis. Sa contribution atteindrait 305 \$ par habitant, contre 280 \$ en France et 150 \$ aux États-Unis. Par contre, l'aide privée atteint 64 \$ par habitant aux États-Unis, 4,7 \$ en France et 8 \$ au Québec. Ces renseignements, malgré les réserves inhérentes à de telles comparaisons, indiquent que le Québec a fait un choix quant à la place qu'il accorde à

⁷⁶ À l'exception des médias communautaires, dont le financement provient à 47,8 % de revenus autonomes, 12,6 % de l'aide privée et 39,6 % de l'aide publique. Données pour l'année 2003 de l'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, En ligne, 18 juillet 2008.

⁷⁷ *Le Devoir*, 3 et 4 février 2008, p. F1-F2.

la culture. Son effort représente 0,6 % de la valeur de son PIB, un niveau comparable à ceux de la France (0,7 %) et des États-Unis (0,6 %) ⁷⁸.

À l'échelon national, le gouvernement du Québec contribue, avec celui du Canada et plusieurs municipalités, au financement public de la culture et des communications sur le territoire québécois. À ce titre, les dépenses faites au Québec en 2004 atteignaient 2,2 milliards de dollars, comme l'indique le tableau 2. L'apport du gouvernement québécois représentait 28 % du total (600 M\$), celui du Canada 58 % (1 150 M\$) et celui des municipalités 19 % (420 M\$) ⁷⁹.

Pour avoir un portrait spécifique au secteur culturel, on peut exclure la radiodiffusion du total des dépenses : le gouvernement fédéral monopolise alors 85 % des dépenses en radio et télévision publiques, deux domaines dont les municipalités sont totalement absentes. Restreintes à la culture, les dépenses se répartissent ainsi : Québec, 33,1 %, fédéral, 39,2 %, municipal, 27,6 %.

Tableau 2 Répartition des dépenses publiques en culture faites au Québec par palier de gouvernement, 2004

Paliers de gouvernement	RTV INCLUSE		RTV EXCLUE		RTV SEULE	
	(M\$)	(%)	(M\$)	(%)	(M\$)	(%)
Provincial	599	28	503	33	96	15
Fédéral	1151	53	596	39	555	85
Municipal	420	19	420	28	0	-
Ensemble des dépenses	2170	100	1 519	100	651	100

Source : STATISTIQUE CANADA, compilation M. Pelletier.

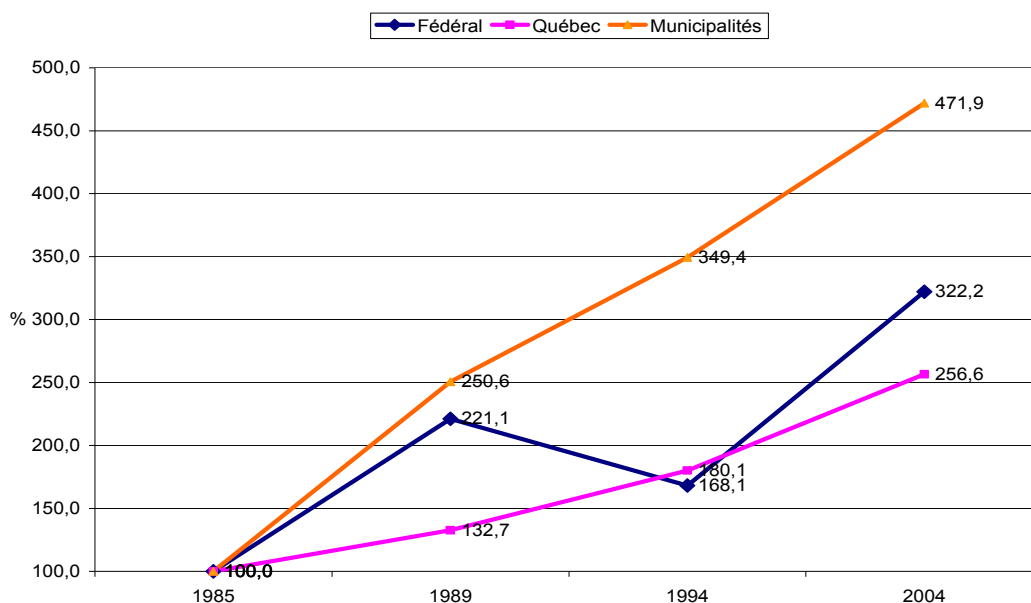
Ces chiffres indiquent que le gouvernement fédéral reste la principale source de financement de la culture, avec ou sans la radiodiffusion. L'écart est cependant réduit de façon importante, passant de 25 à 6 points de pourcentage.

Comment ces contributions évoluent-elles, la radiodiffusion étant exclue, puisque ce domaine ne concerne que deux partenaires? La figure 13 permet de répondre pour une période couvrant de 1985 à 2004. Elle permet de remarquer que, durant les 20 dernières années, les dépenses du fédéral ont augmenté plus rapidement que celles du Québec, avec un taux de croissance de 222,2 % contre 156,6 %.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ M. PELLETIER, Compilation spéciale, 2004.

Figure 13 Taux de croissance des dépenses publiques en culture faites au Québec par palier de gouvernement, sauf radio et télévision, 1985-2004

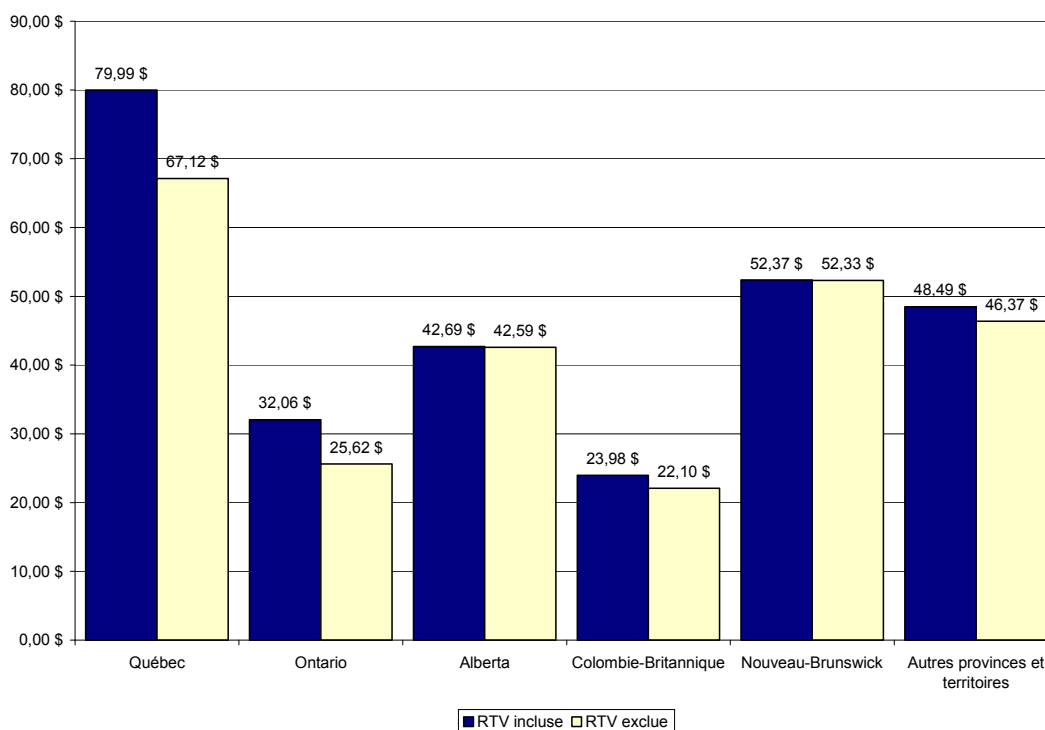


Source : STATISTIQUE CANADA, compilation M. Pelletier.

L'apport financier des municipalités au développement culturel retient aussi l'attention. Bien que calculée sur un montant relativement modeste en 1985 (89,2 M\$), une situation qui facilite l'obtention d'un taux de croissance élevé, leur contribution a presque quadruplé au cours de la période visée. Ce taux de croissance pourrait coïncider avec l'émergence du local comme pôle de développement et d'engagement citoyen, dans la foulée des réactions à la mondialisation évoquées en première partie.

Pour situer la contribution du Québec en culture, il est aussi utile de comparer les dépenses publiques par habitant des provinces canadiennes. La figure 14 montre que le gouvernement québécois se situe nettement au premier rang; elles sont environ trois fois plus élevées qu'en Ontario et en Colombie-Britannique.

Figure 14 Dépenses culturelles par habitant des provinces canadiennes, 2004



Source : STATISTIQUE CANADA, compilation Michel Pelletier.

L'engagement important du Québec à l'égard de la culture, qu'il soit calculé avec ou sans la radiodiffusion, tient évidemment à des raisons historiques, linguistiques et identitaires sur lesquelles il ne semble pas nécessaire de s'étendre. Rappelons toutefois que la culture représente depuis longtemps un enjeu central de l'action gouvernementale québécoise.

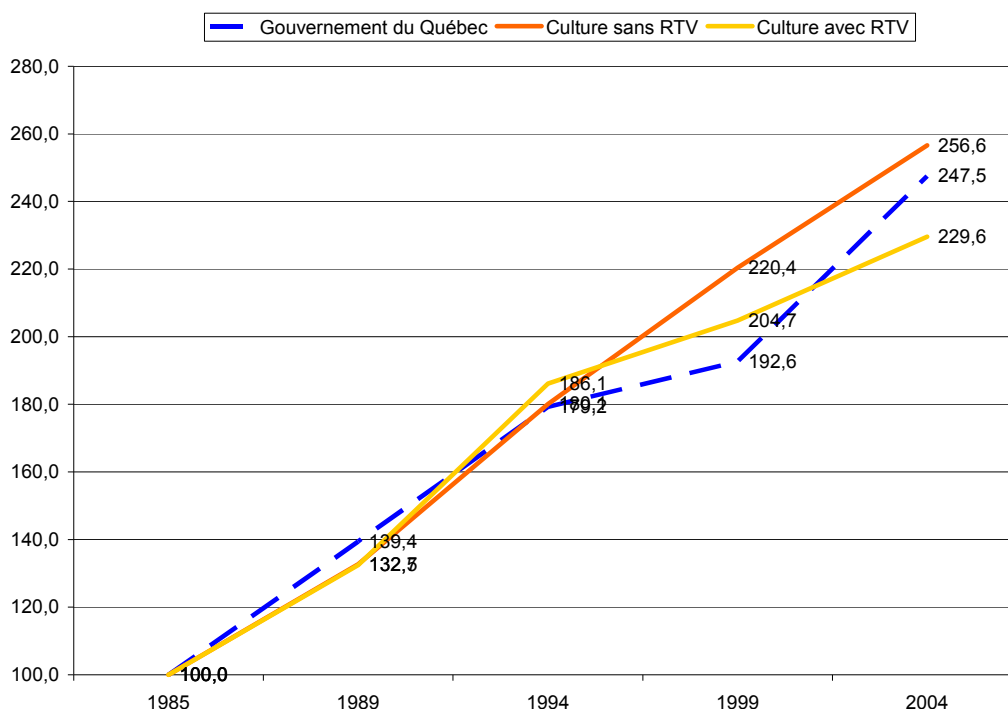
À l'échelon international, une étude faite en 1999 présente avec prudence des données concernant le Québec, le Canada et six pays européens⁸⁰. Les données rassemblées indiquent que le Québec se situerait au troisième rang de cet ensemble de pays, derrière la France, le Danemark et la Suède, mais devant le Canada, l'Allemagne, l'Australie, les Pays-Bas et la Suède. Selon ces données, la contribution du Québec à la culture serait donc d'un niveau comparable à celui de plusieurs pays occidentaux.

Détaillant les dépenses gouvernementales en culture faites uniquement par le gouvernement du Québec, la figure 15 permet de constater qu'entre 1985 et 2004, elles ont augmenté de 156,6 % dans le secteur culturel excluant la radiodiffusion, contre 129,6 % en l'incluant. Calculées en dollars constants, c'est-à-dire en tenant

⁸⁰ A. GAUTHIER, *Les dépenses publiques pour la culture dans différents pays*, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Survol, n° 2, octobre 1999, 7 p.

compte de l'augmentation du coût de la vie, ces mêmes hausses représentent 60,8 % dans le premier cas et 43,6 % dans le deuxième.

Figure 15 Taux de croissance des dépenses publiques en culture et des dépenses totales du gouvernement, Québec, 1985-2004



Source : STATISTIQUE CANADA, compilation Michel Pelletier.

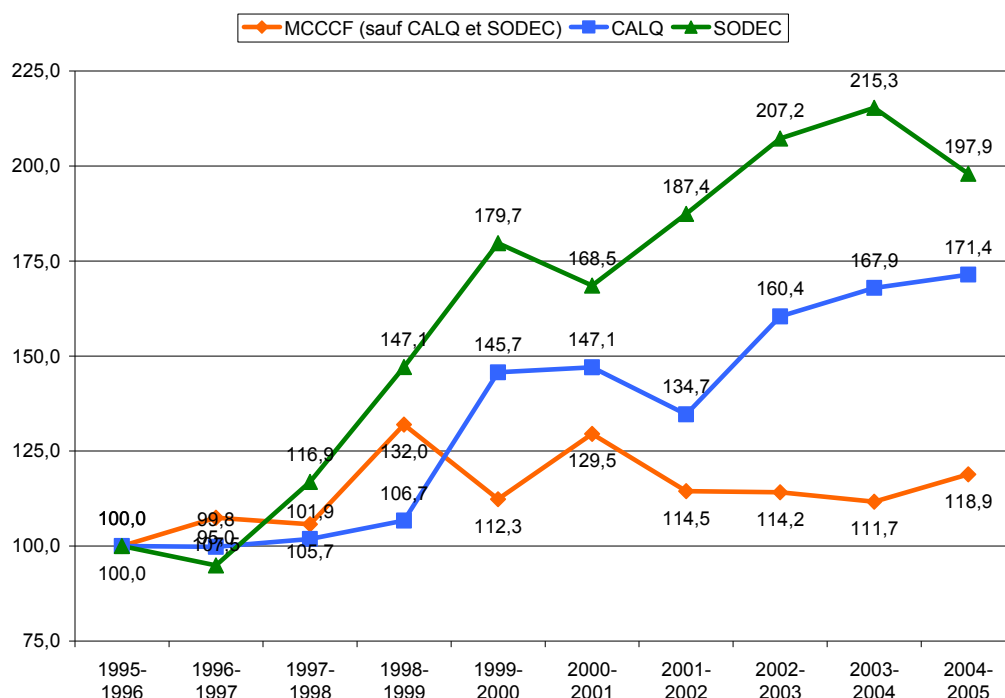
Ces taux de croissance montrent que les dépenses en culture ont augmenté plus rapidement que celles en radiodiffusion. Par ailleurs, pendant la même période, les dépenses totales du Québec ont connu une hausse de 147,5 % (42,3 % en dollars constants)⁸¹. Le taux d'augmentation des dépenses dans le secteur culturel a donc dépassé de 9,1 points de pourcentage celui des dépenses gouvernementales, un écart limité à 1,6 point en radiodiffusion. Le Québec a donc soutenu le secteur culturel de façon constante, au-delà même de plusieurs autres missions gouvernementales.

Certaines données permettent de considérer les dépenses culturelles d'un point de vue ministériel, mettant ainsi en perspective des enjeux associés à la gouvernance de la culture. L'adoption de la Politique culturelle du Québec a entraîné la création du CALQ et de la SODEC, un choix visant à mettre à l'abri d'ingérences éventuelles de l'État (« arm's length ») l'aide versée aux artistes et aux organismes culturels. Ainsi, ces organismes ont vu leurs dépenses de transfert augmenter de façon plus rapide

⁸¹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Comptes économiques annuels 2006*, p. 86.

que celles des instances ministérielles (71,4 % pour le CALQ, 97,9 % pour la SODEC et 18,9 % pour le Ministère)⁸², comme la figure 16 l'illustre.

Figure 16 Part des dépenses des partenaires du réseau de la culture et des communications, Québec 1988-1989 à 2004-2005



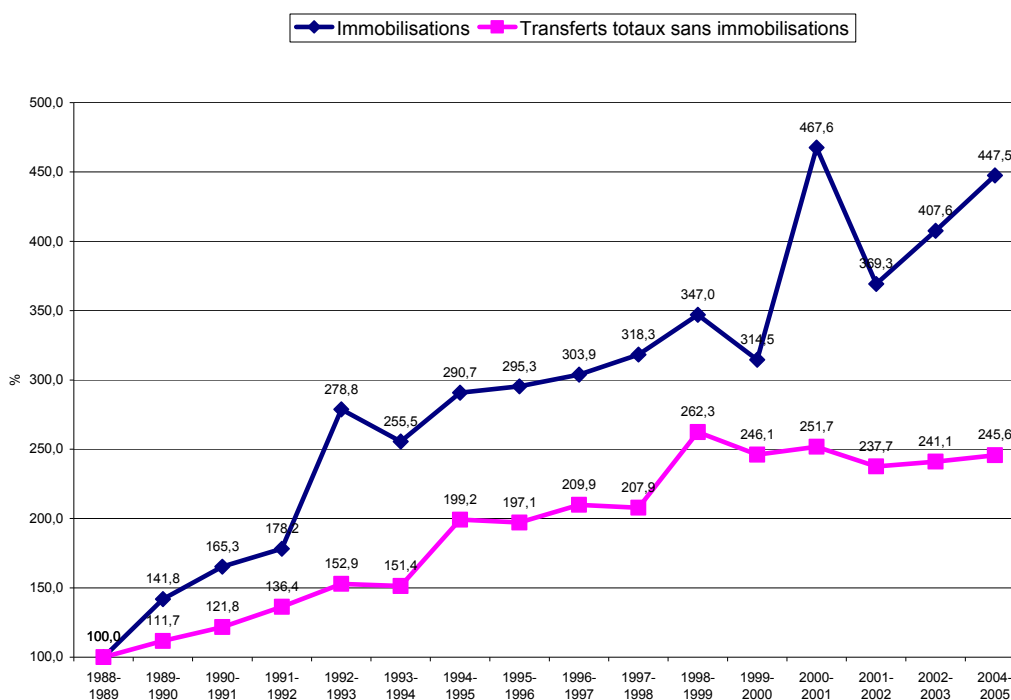
Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Statistiques sur les dépenses de transfert*, compilation C. E. Dalphond.

Il semble donc que le CALQ et la SODEC ont disposé d'une part croissante des budgets de transfert au cours des 10 dernières années. Cette tendance traduit une augmentation progressive du poids de ces sociétés d'État dans l'administration de la culture et des communications. Comme celles-ci sont essentiellement responsables de l'offre culturelle, c'est donc cette dimension du marché de la culture et des communications qui apparaît ainsi favorisée. Cette situation pose des questions sur la capacité du Ministère de moduler son action en fonction des transformations de l'environnement de la culture : la part de dépenses relevant de sa propre gouverne ne cesse de diminuer.

On peut aussi considérer la place des dépenses en immobilisations, dont l'échelonnement à long terme peut limiter la marge de manœuvre de l'État au moment d'appuyer des propositions culturelles innovantes.

⁸² Il faut cependant nuancer ce constat en considérant que le budget des sociétés d'État concernées était moins élevé au départ que celui du Ministère (40 M\$ et 20 M\$ contre 220 M\$) et que les dépenses en immobilisations, pratiquement toutes imputées au Ministère, ont augmenté de 53,9 % durant la période visée, deux faits susceptibles de gonfler les taux de croissance.

Figure 17 Taux de croissance des dépenses en immobilisations et des autres types de dépenses de transfert du réseau de la culture et des communications, Québec 1988-1989 à 2004-2005

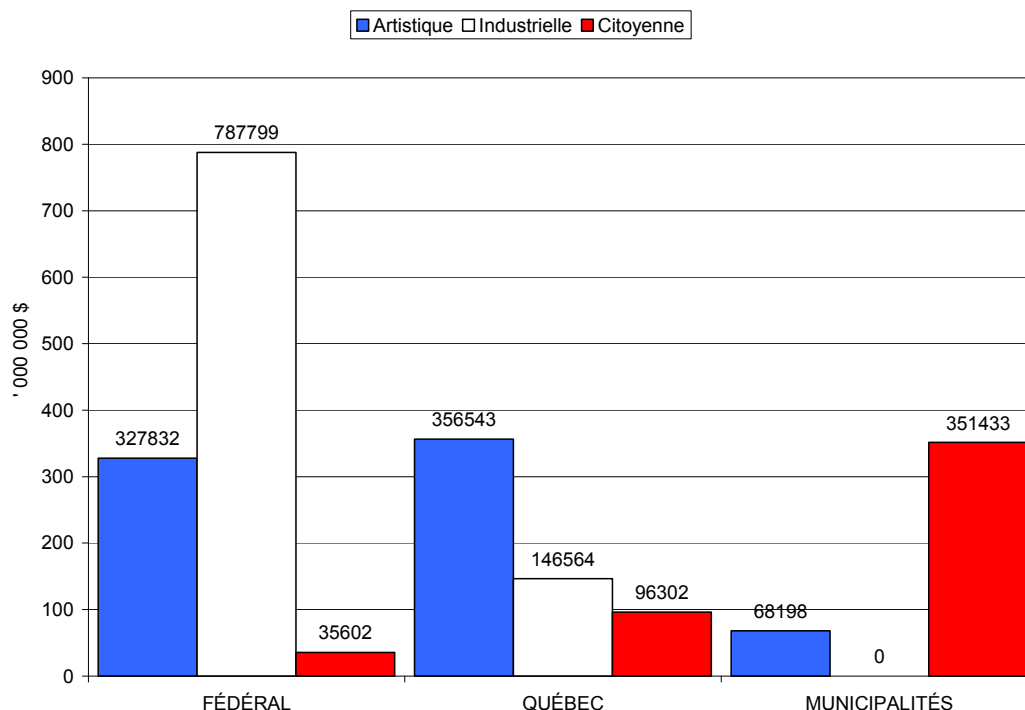


Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Statistiques sur les dépenses de transfert*, compilation C. E. Dalphond.

La figure 17 indique que les dépenses en immobilisations ont augmenté de 347,5 % entre 1988 et 2004, celles des autres dépenses de transfert présentant un taux de croissance de 145,5 %. Cet écart de plus de 200 points de pourcentage fait ressortir l'ampleur de l'effort financier consacré aux immobilisations. En contrepartie, il faut souligner que la marge de manœuvre financière disponible pour le fonctionnement des organismes, les bourses et les projets rétrécit progressivement.

Un point majeur des dépenses publiques en culture touche aux stratégies globales de dépenses des différents paliers de gouvernement, qui sont un reflet concret de leurs politiques. La figure 18 fait ressortir que ces politiques, et les stratégies qui en découlent, varient considérablement. Le gouvernement fédéral concentre l'essentiel de ses dépenses culturelles dans le secteur industriel, qui inclut la radiodiffusion tant au Canada (Radio-Canada) qu'au Québec (Télé-Québec). Le gouvernement québécois, pour sa part, privilégie nettement le domaine artistique, tandis que les municipalités ciblent davantage la dimension citoyenne de l'action culturelle.

Figure 18 Dépenses publiques en culture faites au Québec par les trois paliers de gouvernement selon la dimension de l'action culturelle, excluant les dépenses fiscales, 2003-2004



Source : STATISTIQUE CANADA, compilation C. E. Dalphond.

Ces données, qui excluent les crédits d'impôt, reflètent les finalités d'action de chaque niveau de gouvernement en culture et en communication. Alors que la dimension artistique est soutenue de façon analogue par Ottawa et Québec, le gouvernement canadien dépense 5,4 fois plus que celui du Québec pour les industries culturelles⁸³.

En ajoutant les crédits d'impôt (audiovisuel, disque, spectacle, édition) et l'exemption de taxe sur l'achat de livres, la contribution du gouvernement fédéral aux industries culturelles dépasse encore de 2,8 fois celle du Québec⁸⁴. Par ailleurs, seules les municipalités offrent un engagement financier substantiel à l'égard de la dimension citoyenne de la culture. Selon l'importance qu'on accorde à la place des industries culturelles et à l'engagement des citoyens dans la formation de l'identité, plusieurs

⁸³ En excluant les dépenses en radiodiffusion, le gouvernement fédéral consacre 232,6 M\$ aux industries culturelles et le Québec 50,2 M\$. L'écart diminue alors légèrement, le premier dépensant 4,6 fois plus que le second.

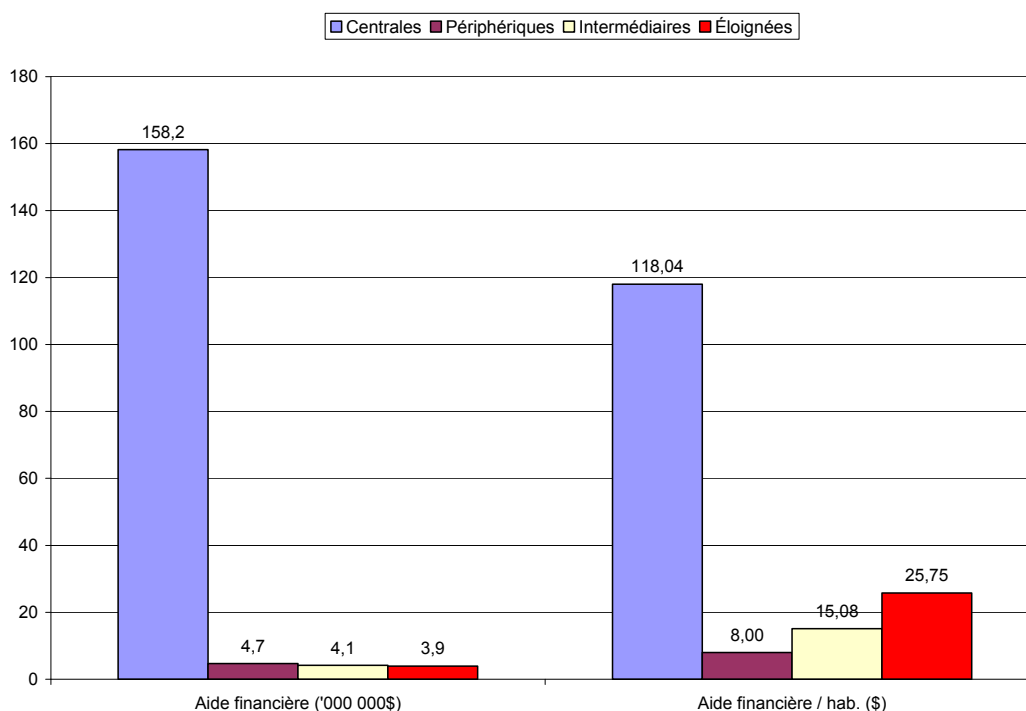
⁸⁴ L'observatoire de la culture et des communications indiquait, dans sa publication *Statistiques sur l'industrie du film et de la production indépendante, édition 2007*, que les crédits d'impôts alloués en 2004-2005 au cinéma et à l'audiovisuel totalisaient environ 60,0 M\$ pour le gouvernement du Canada et 95,0 M\$ pour le celui du Québec. Au contraire du gouvernement fédéral, le Québec accorde des crédits d'impôt dans les domaines de l'enregistrement sonore, de la production de spectacles et de l'édition de livres, qui totalisent environ 13,1 M\$, auxquels il faut ajouter environ 48 M\$ issus de l'exemption de taxe appliquée à l'achat de livres. En incluant l'ensemble des crédits d'impôt et exemptions de taxes, le fédéral alloue donc 847,8 M\$ aux industries culturelles, contre 302,7 M\$ pour le Québec.

questions surgissent quant aux perspectives à long terme des stratégies d'action culturelle des gouvernements concernés.

Aspects régionaux

Les dépenses publiques en culture offrent un profil analogue à celui des ressources, présenté ci-dessus. Comme on peut le constater dans la figure 19, les régions centrales dépassent nettement les autres types de région. Ces données, basées sur les dépenses de transfert, excluent les dépenses du gouvernement fédéral et des municipalités. Elles montrent que les stratégies d'action culturelle tiennent compte des caractéristiques du territoire : calculées par habitant, les sommes allouées à l'extérieur des régions centrales sont inversement proportionnelles à la densité de la population.

Figure 19 Aide financière du gouvernement du Québec par type de région, 2004



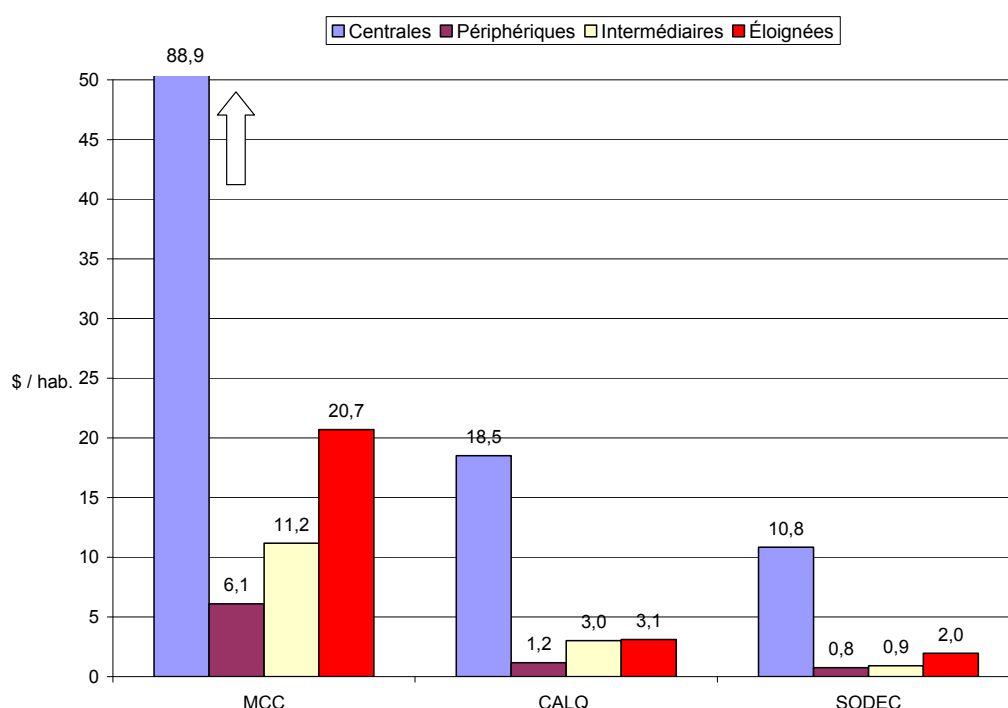
Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Statistiques sur les dépenses de transfert*, compilation C. E. Dalphond.

Ce constat permet de voir que les dépenses culturelles en chiffres absolus se comparent pour une région périphérique, une région intermédiaire et une région éloignée. Cependant, calculées par habitant, elles augmentent en passant de l'une à l'autre. Cette croissance témoigne d'une adaptation du niveau des dépenses culturelles, sinon des programmes, aux réalités des milieux. En même temps, l'adaptation dont a fait preuve le Ministère témoigne de l'influence déterminante de l'environnement sur la gestion de l'action culturelle.

Pour compléter l'analyse de l'aide financière, il s'avère utile de comparer la répartition de l'aide par habitant selon qu'elle provient du Ministère lui-même, du CALQ ou de la

SODEC. La figure 20 fait état de la répartition des dépenses observée pour l'ensemble des dépenses culturelles, les régions centrales recevant une part supérieure de l'aide financière. À l'extérieur de celle-ci, l'aide accordée augmente en fonction de l'éloignement des régions centrales. Seul le CALQ fait exception à ce modèle : l'aide versée dans les régions éloignées reste du même niveau que celle des régions intermédiaires. Ce résultat confirme la polarisation des activités artistiques dans les régions centrales : ces dernières bénéficient actuellement d'une position dominante en matière d'offre artistique, créant un vide relatif dans les régions situées à proximité. Il pourrait s'agir bientôt d'un paradoxe, compte tenu de la croissance démographique de ces régions.

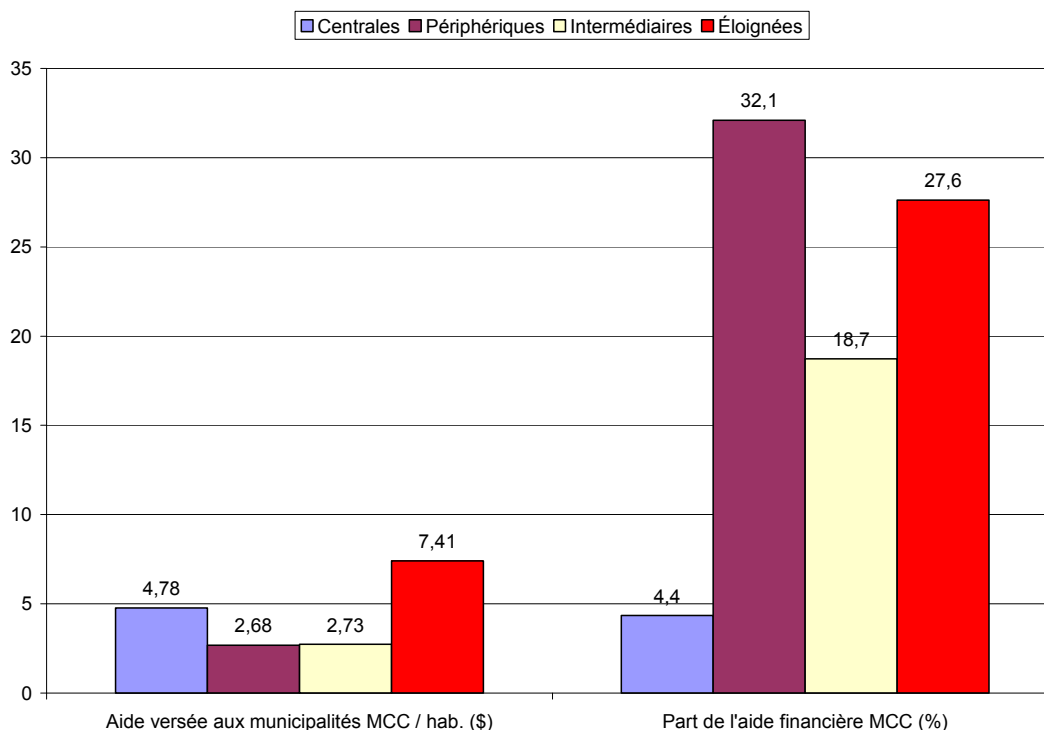
Figure 20 Aide financière du Ministère, du CALQ et de la SODEC par type de région, Québec 2004



Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Statistiques sur les dépenses de transfert*, compilation C. E. Dalphond.

Le rôle majeur des municipalités à l'extérieur des régions centrales, entre autres, dans les régions éloignées, est mis en relief par la figure 21. Elle permet de constater que leurs dépenses municipales par habitant, assez élevées dans les régions centrales, le sont encore davantage dans les régions éloignées. En accord avec le niveau de services exigé par la croissance des premières, et des coûts de desserte attribuables aux secondes, ce résultat concorde avec les caractéristiques de l'environnement du système culturel.

Figure 21 Aide financière versée aux municipalités par le Ministère et part de celles-ci dans ses dépenses totales par type de région, Québec 2004



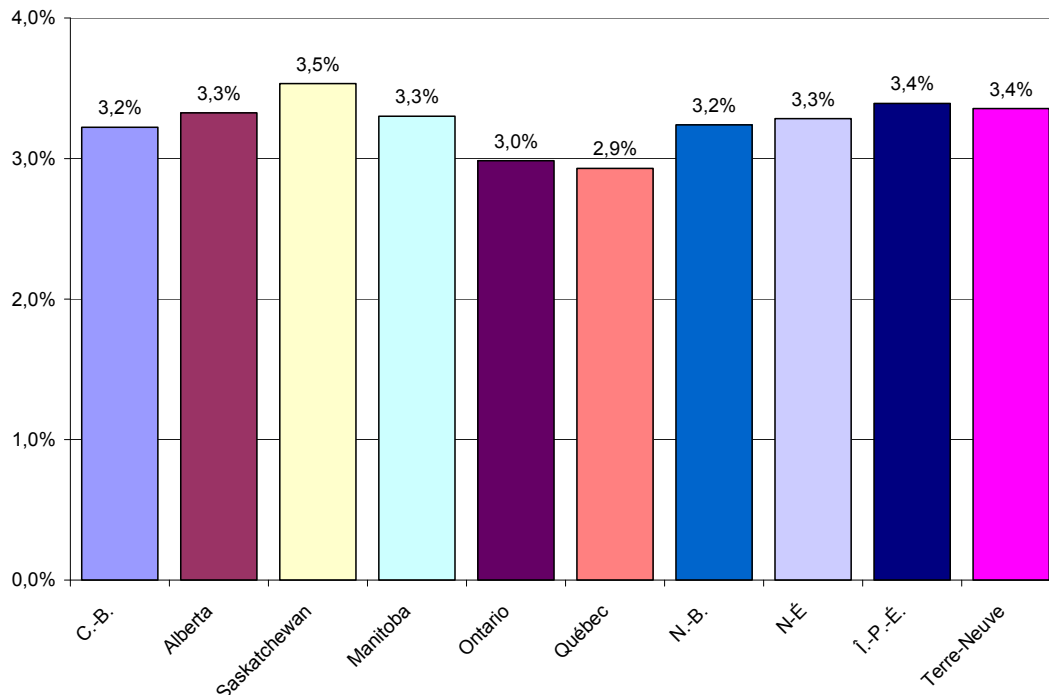
Source : MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Statistiques sur les dépenses de transfert*, compilation C. E. Dalphond.

Il faut aussi remarquer, comme l'indique la figure 21, que le pourcentage de l'aide financière ministérielle qui transite par les villes suit une courbe ascendante à partir des régions centrales jusqu'aux régions éloignées. Cette tendance est marquée par un très fort écart à l'avantage des régions périphériques. Nous faisons l'hypothèse que cette situation résulte de la présence remarquable d'artistes, d'organismes et d'entreprises culturelles dans les régions centrales, particulièrement dans celle de Montréal : l'aide y serait versée directement aux bénéficiaires plutôt que de transiter par la Ville. Elle indiquerait, en outre, que plus un milieu est privé de telles institutions, plus les villes jouent un rôle supplétif, soutenant les activités culturelles de leurs citoyens.

Les revenus d'exploitation

Les revenus autonomes comptent pour 30 % du financement des organismes culturels. Ils reposent principalement sur la vente de biens et de services auprès de la population, sous la forme de billets de spectacles, par exemple. Ces revenus sont largement tributaires des sommes que la population est prête à investir en culture. La figure 22 en montre la répartition par province canadienne.

Figure 22 Proportion des dépenses de consommation personnelles allouées à la culture par province canadienne, 2005



Source : HILL STRATÉGIES ET RECHERCHE.

Selon des données de Statistique Canada analysées par la firme Hill Stratégies et Recherche⁸⁵, les consommateurs québécois consacrent 2,9 % de leur budget à leurs dépenses culturelles. Ce pourcentage laisse le Québec au dernier rang des provinces canadiennes, comme l'indique la figure ci-dessus. Il correspond à des dépenses de 706 \$ par année au Québec, contre 803 \$ au Canada, excluant le Québec. Les dépenses québécoises se ventilent de la façon suivante : 52,8 % pour le matériel de divertissement au foyer, 19,8 % pour le « matériel de lecture », 11,7 % pour des équipements de loisirs ou de formation (musique, photo), 10,0 % pour les œuvres et événements artistiques, 5,8 % pour les billets de cinéma.

Un numéro hors série de la publication européenne Culture chiffres publié en 2007⁸⁶ permet de situer les pays membres de l'Union européenne quant aux dépenses culturelles des ménages (Hill Stratégies utilise les dépenses par personne). Le pourcentage moyen des dépenses culturelles par ménage des 15 plus anciens membres de l'Union s'élève à 4,5 %, variant d'un maximum de 5,8 % au Danemark à un minimum de 2,4 % en Italie (4,2 % en France, 4,9 % au Royaume-Uni). Un calcul

⁸⁵ HILL STRATÉGIES ET RECHERCHE INC., *Les dépenses des consommateurs au chapitre de la culture en 2005*, données publiées le 21 février 2007, En ligne, 22 avril 2008.

⁸⁶ Source : OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *Statistiques culturelles en Europe*, Édition originale publiée sous le titre *Cultural statistics* par Eurostat Pocketbook, Traduction française par le ministère de la Culture et de la Communication (France), 2007, p.126.

analogue, qui recoupe des catégories semblables de dépenses⁸⁷, peut être effectué pour le Québec⁸⁸ à partir de données publiées par l'ISQ : ce pourcentage atteindrait 2,3 % des dépenses totales. Ce niveau modeste de dépenses des ménages québécois pourrait être dû à plusieurs causes, dont un engagement plus significatif de l'État, qui aurait une influence à la baisse sur des produits culturels, un point sur lequel nous reviendrons plus tard.

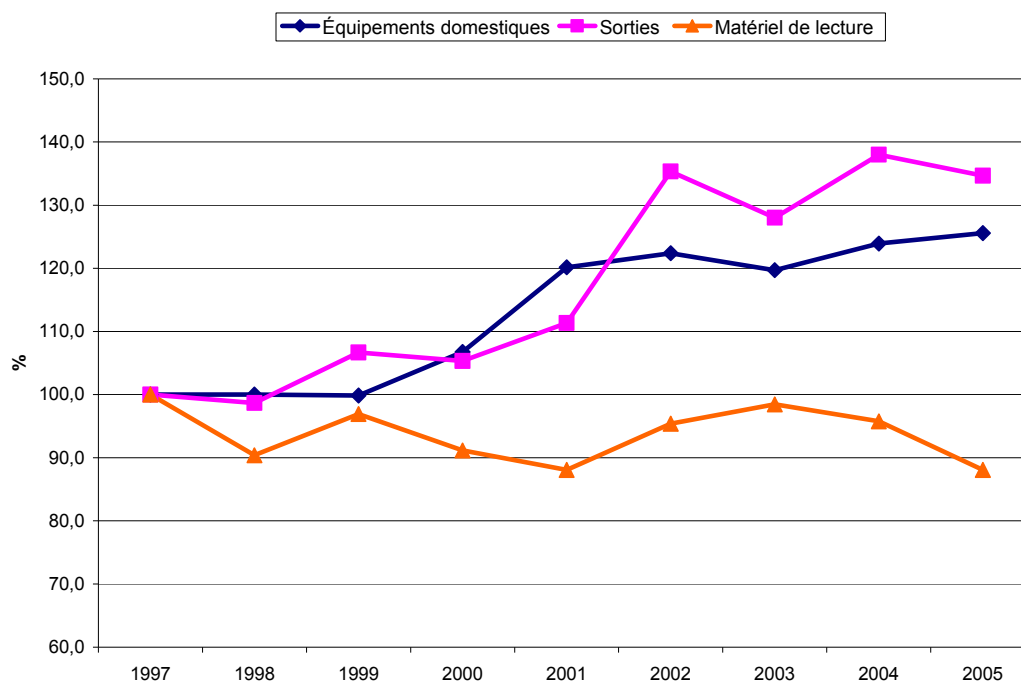
La compilation des données québécoises sur les dépenses culturelles des ménages permet d'observer leur évolution selon trois catégories : les équipements (radio, chaîne stéréo et télévision), les sorties (cinéma, spectacles en salle, musées et autres expositions) et le matériel de lecture (journaux, revues, magazines et livres). La figure 23 illustre l'évolution de ces trois catégories depuis 1997. Elle permet de constater que les dépenses en matériel de lecture ont diminué, celles des sorties et des équipements ayant augmenté.

Un examen plus poussé permet aussi de remarquer que dans les dépenses pour le matériel de lecture, ce sont celles des journaux, revues et magazines qui ont été les plus touchées. En neuf ans, ce poste de dépenses est passé de 179 \$ à 131 \$ par année (en dollars courants). Comme le laissaient entendre les remarques sur l'évolution des technologies, il est plausible que ce recul soit dû au développement de nouvelles pratiques d'information sur l'actualité reliées à l'usage d'Internet.

⁸⁷ Les données européennes incluent l'acquisition d'ordinateur, contrairement à celles du Québec.

⁸⁸ OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Dépenses moyennes des ménages au titre des loisirs culturels par activité culturelle*, Québec, 1997-2001 et 2002 à 2005, En ligne, 23 avril 2008.

Figure 23 Évolution des dépenses culturelles des ménages par catégories, Québec 1997-2005



Source : HILL STRATÉGIES ET RECHERCHE.

Actuellement, il n'existe pas de données relatives à la répartition des dépenses culturelles des ménages par région administrative québécoise. On peut cependant formuler une hypothèse. L'examen des dépenses personnelles en culture montre que le Québec occupe à cet égard le cinquième rang canadien, ce qui correspond au rang qu'il obtient pour l'ensemble des revenus personnels. Cette donnée confirme d'une autre façon le lien entre le niveau de revenu et les dépenses culturelles. Ces constats suggèrent que le potentiel de consommation culturelle des régions éloignées est plus faible que celui des régions centrales : comme on l'a déjà vu, les premières ont le revenu personnel moyen le plus faible, tandis que les secondes disposent du plus élevé.

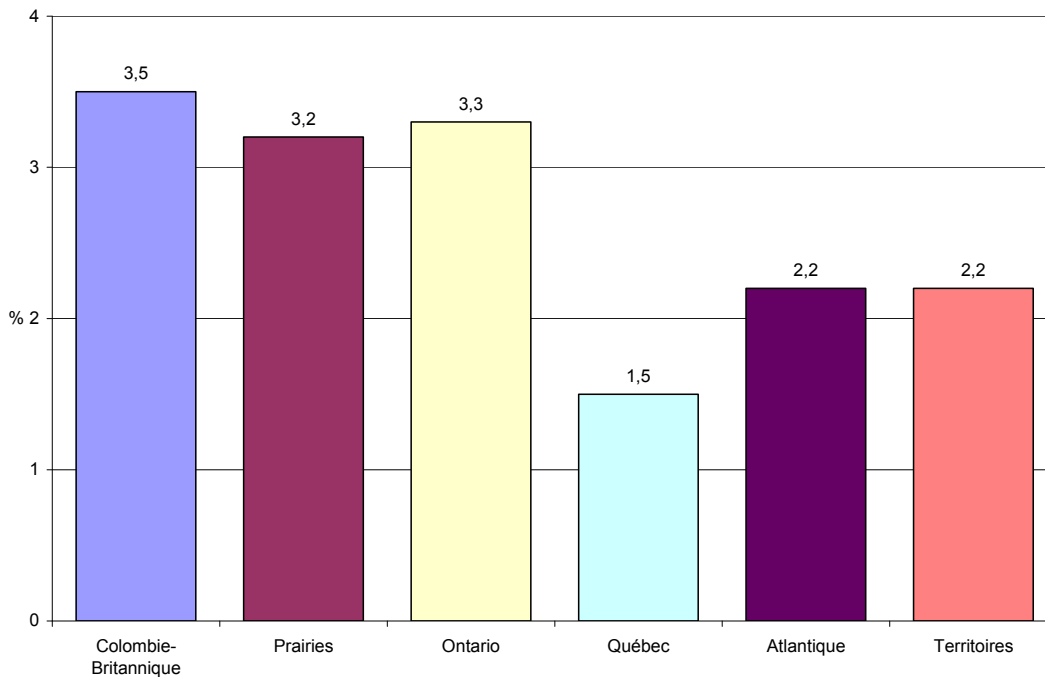
L'examen des dépenses culturelles des ménages fait ressortir que la population québécoise dépense moins en culture que celle des autres provinces canadiennes, ou que celle de l'Europe. Ce fait peut tenir au contexte québécois lui-même, les revenus personnels y étant moindres qu'ailleurs au Canada. Il peut aussi résulter de son intérêt pour la culture, qui sera étudié dans la section sur les publics. L'augmentation des revenus autonomes des organismes culturels apparaît donc comme un défi de taille, soulevant des enjeux relatifs tant aux produits offerts qu'au potentiel des marchés.

Les commandites et le mécénat

L'aide privée correspond à 17 % des revenus des organismes culturels et en constitue la plus faible proportion, après l'aide publique (53 %) et les revenus autonomes (30 %). Pour cette source de financement, abordée dans la figure 24, le Québec occupe le

dernier rang des provinces canadiennes. Un tel résultat étonne peu, une étude du Fraser Institute⁸⁹, citée par Christiane Gamache⁹⁰, notant ce qui suit : « en considérant la population de tous les États, territoires et provinces du Canada et des États-Unis (64 administrations), les Québécois se situent au 61^e rang pour ce qui est du pourcentage moyen de leurs revenus affectés à des dons ».

Figure 24 Proportion de la population effectuant des dons en arts et culture pour certaines provinces canadiennes, 2004



Source : HILL STRATÉGIES ET RECHERCHE.

Des données non publiées de l'Étude sur les pratiques culturelles montrent par ailleurs que le bénévolat se substitue souvent aux dons en argent dans plusieurs régions du Québec. Ces faits font de la contribution à la culture des mécènes et commanditaires québécois un enjeu supplémentaire de l'action culturelle. Il se décline tant en termes de finalités (associer les citoyens) que de financement (limites de la capacité financière de l'État). Il faudra se demander si le rôle déterminant de l'État en culture ne pourrait pas expliquer les réserves des mécènes, qui se sentiraient davantage interpellés par des secteurs moins bien soutenus.

Comme pour le bénévolat, les régions centrales dépassent les autres régions quant à la proportion de personnes ayant fait un don en culture. Cependant, la proportion de

⁸⁹ THE FRASER INSTITUTE, *Charitable Giving in Canada and the US : The 2005 Generosity Index*, Fraser Forum, December 2005/January 2006.

⁹⁰ C. GAMACHE, *La diversification du financement de la culture* dans Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, Québec, juin 2007, p. 109.

mécènes n'augmente pas avec l'éloignement des régions centrales, contrairement au bénévolat. Cette situation s'explique sans doute par le revenu personnel, celui-ci diminuant en passant des régions centrales aux régions éloignées. L'importance du mécénat dans les régions centrales peut aussi correspondre à la présence dans les régions centrales d'institutions culturelles plus anciennes ou plus imposantes, disposant d'un réseau de mécènes bien établi.

SOMMAIRE

L'examen des ressources disponibles en culture et en communication permet d'abord de constater que celles-ci sont souvent en lien direct avec leur environnement. La main-d'œuvre culturelle suit les pôles de croissance économique et se trouve concentrée dans les régions centrales, notamment à Montréal. En raison de la concentration de la densité de la population dans les grands centres, les institutions, les équipements et les médias s'y trouvent en plus grand nombre, expliquant le rayonnement culturel remarquable de la métropole au Québec. On a aussi constaté que c'est dans les régions périphériques, en forte croissance démographique, que la demande des municipalités pour signer des ententes avec le Ministère est la plus forte. Cette situation paraît logique : au contraire des autres types de région, les périphériques accueillent moins d'institutions culturelles, et elles s'appuient sur les institutions municipales pour assurer leur développement culturel.

L'analyse a aussi permis de relever d'autres modes d'adaptation à l'environnement. En comparant la répartition des équipements en fonction de la population des régions, on a noté que le nombre d'équipements culturels et le niveau des dépenses en immobilisations par habitant dans les régions éloignées sont plus importants que dans les régions périphériques ou intermédiaires. Le gouvernement du Québec et le Ministère ont donc su répondre aux exigences de vastes territoires peu densément peuplés, ajustant le nombre d'équipements en fonction d'une desserte optimale de la population et en assumant les coûts liés à ce choix. L'analyse a également montré que, dans les régions éloignées, l'absence de ressources humaines professionnelles était compensée par un engagement accru de la population dans le bénévolat. Cet engagement a pour résultat d'augmenter l'offre culturelle.

Quant aux ressources financières, leur examen indique que le Québec est la province la plus engagée au Canada en culture, et que cet engagement s'est maintenu au fil du temps. Les dépenses culturelles ont même augmenté plus rapidement que les dépenses totales du gouvernement du Québec. Pour ce qui est des ressources autonomes et du mécénat, la situation est tout à l'opposé : le Québec est dernier au Canada pour ces deux volets du financement. Le revenu personnel plus faible des Québécois pourrait expliquer ce recul : par exemple, son cinquième rang en termes de revenus se traduit par une cinquième position en termes de dépenses pour les sorties. L'omniprésence de l'État, qui rend possiblement moins coûteuse la consommation des produits culturels, en même temps qu'elle rend moins pressante la contribution des mécènes, pourrait expliquer cette situation. Il semble possible de déterminer, au contraire, un nouvel effet supplétif : le niveau élevé de l'aide publique coïncide avec un niveau plus faible des dépenses de ménages et de l'aide privée.

Enfin, les données sur les dépenses publiques en culture ont laissé poindre une stratégie différente entre les principaux bailleurs de fonds de la culture et des

communications. Le gouvernement du Canada privilégie nettement le domaine des industries culturelles, celui du Québec celui des arts et des lettres et les municipalités les services aux citoyens. Ces choix répondent de motivations politiques et identitaires interprétées fort différemment, et témoignent de stratégies distinctes par rapport aux enjeux de la mondialisation et de la diversité culturelle.

C'est en fonction de ces déterminants liés à l'environnement et aux ressources que nous pourrions maintenant considérer l'évolution des publics et, plus tard, apprécier les approches susceptibles de mieux servir le système culturel québécois et répondre aux besoins de la population en culture et en communication.

PUBLICS

Si l'environnement et les ressources influent sur la mise en œuvre de l'action culturelle, la façon dont la population s'approprié la production des artistes, des industries culturelles et des médias, ou s'engage elle-même dans l'organisation ou la pratique d'activités culturelles représente la finalité même du système qui la gouverne. La fréquentation de la culture s'inscrit donc au cœur même des enjeux fondamentaux des politiques culturelles.

Cette partie de l'analyse proposera une lecture en deux temps de la fréquentation de la culture. La première étape consistera à situer son évolution et à la comparer avec celles d'autres pays. La seconde examinera sa réalité sur les plans local et régional, là où l'environnement et les ressources disponibles sont susceptibles d'induire des profils de fréquentation différents en raison de leurs variations d'une région à l'autre.

ASPECTS GÉNÉRAUX

Les indices

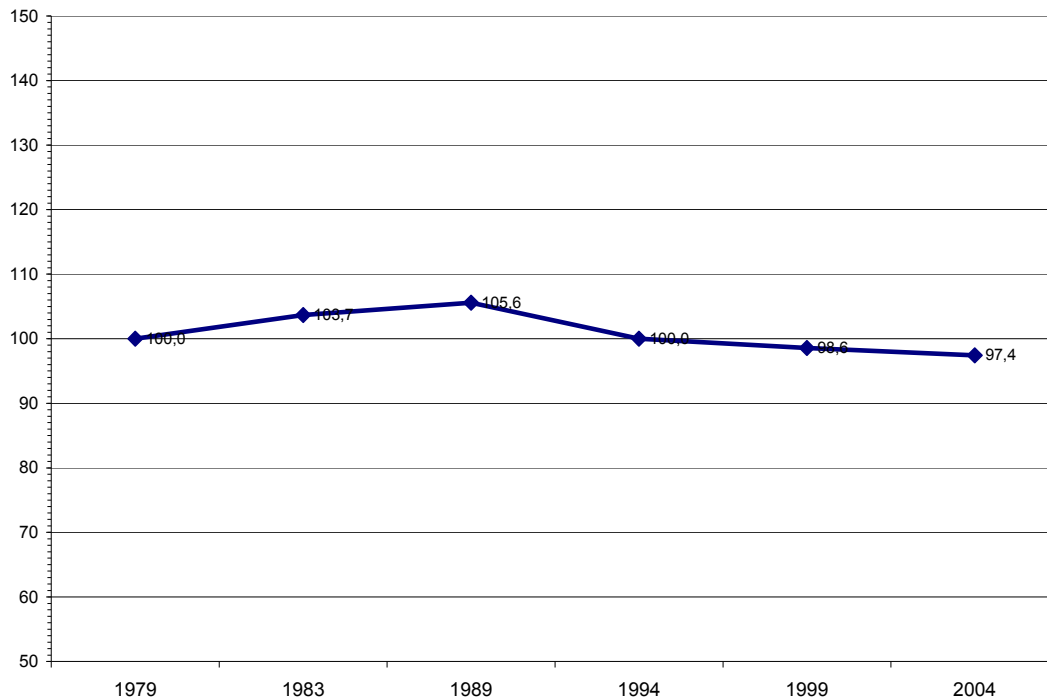
Réalisées par Rosaire Garon, les enquêtes sur les pratiques culturelles au Québec⁹¹, menées tous les cinq ans depuis 1979, représentent un outil unique qui permet de suivre l'évolution de la fréquentation de la culture et des communications. Pour en faciliter la présentation, l'auteur a développé un indice qui mesure la fréquentation d'une vingtaine d'activités culturelles⁹². Les activités choisies correspondent aux domaines d'intervention du Ministère, à l'exception des médias électroniques⁹³. Elles participent d'une vision humaniste de la culture, qui rejoint celle définie par la Politique culturelle. La figure 25 permet de suivre l'évolution de cet indice sur une période de 25 ans.

⁹¹ ROSAIRE GARON, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, ministère de la Culture et des Communications, publications quinquennales, de 1979 à 2004.

⁹² Les 20 activités entrant dans la formation de l'indicateur ont été dichotomisées selon que le répondant pratiquait ou non ces activités. L'indicateur exprime la somme des scores de ces activités. En voici le détail : la lecture des quotidiens, des revues ou des magazines et des livres, la fréquentation de la bibliothèque publique, du musée d'art, des autres musées, des sites et monuments historiques, des galeries d'art, des salons du livre et des métiers d'art, l'écoute musicale sur une base régulière, l'achat d'œuvres d'art ou des métiers d'art, la fréquentation du théâtre d'été, du théâtre en saison, du concert classique, du concert populaire, des spectacles de danse classique, moderne et folklorique.

⁹³ Ils sont consommés par presque toute la population depuis longtemps, ce qui neutralise leur effet sur l'évolution de l'indice et le rendrait moins clair.

Figure 25 Évolution de l'indice de la culture classique, Québec 1979-2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*.

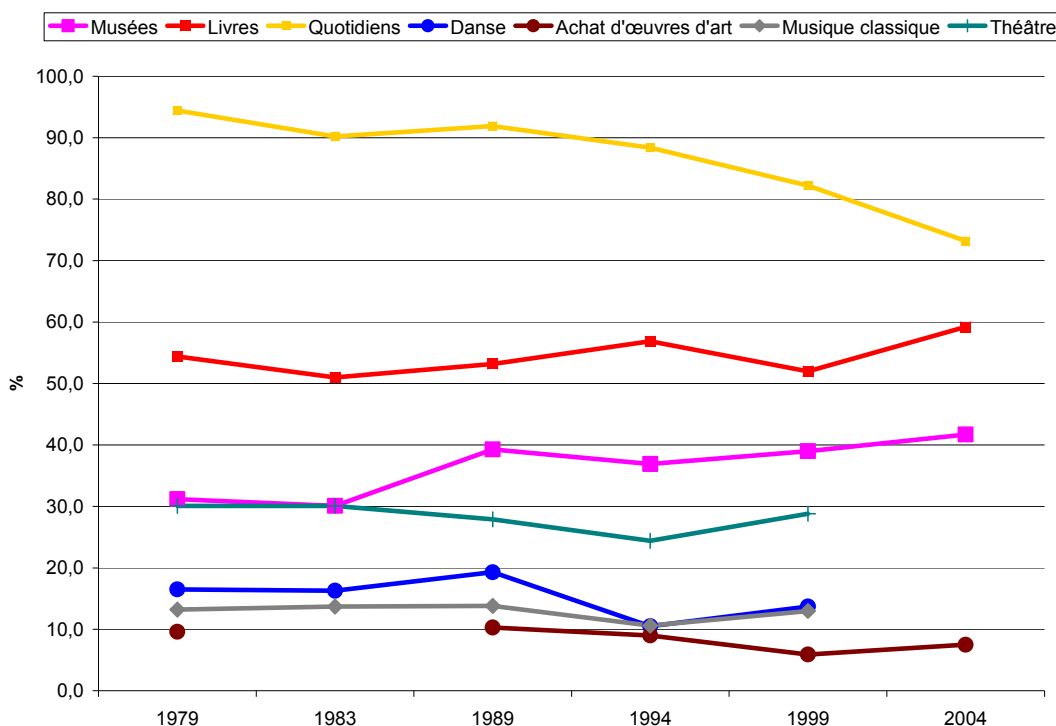
Durant cette période, l'indice a diminué de 2,6 points de pourcentage, au total. Il a cependant connu une évolution en deux phases : une croissance régulière de 8,2 points en 10 ans, de 1979 à 1989, suivie d'une diminution de 10,8 points en 15 ans, de 1989 à 2004. Ces résultats permettent d'avancer que la culture a pris beaucoup de place au Québec dans les années 1980, au moment où une certaine effervescence nationaliste a pu favoriser une recherche identitaire, dont la matière même se voulait culturelle. Cette croissance est remarquable dans la mesure où cette période a connu une récession économique attribuable à la première crise du pétrole, et qu'une diminution de revenus aurait normalement entraîné une diminution de la consommation culturelle.

La politique culturelle du Québec a été adoptée en 1992, au moment où culminait la fréquentation de la culture. Ce qui s'est passé par la suite nécessite plusieurs analyses, qui tiennent à l'évolution de l'environnement, aux ressources disponibles et sans doute à l'offre culturelle elle-même. Il importe toutefois de faire deux remarques à propos de l'évolution de l'indice des pratiques culturelles. La première concerne les variations mesurées pour certains domaines, et la seconde la pérennité de la tendance observée.

Bien que cet outil de mesure se veuille global, l'évolution de la fréquentation n'est évidemment pas identique d'un domaine à l'autre, comme le montre la figure 26. Cependant, à l'exception de la baisse de lecture des quotidiens, les variations

mesurées restent modestes. Le but de cette étude étant de considérer l'ensemble du système culturel et non chacune de ses composantes, les experts des domaines concernés pourront certainement commenter l'évolution de leur marché. Cela ne remet toutefois pas en question l'évolution générale de la fréquentation culturelle.

Figure 26 Évolution du taux de fréquentation de certaines activités incluses dans l'indice des pratiques culturelles, Québec 1979-2004⁹⁴

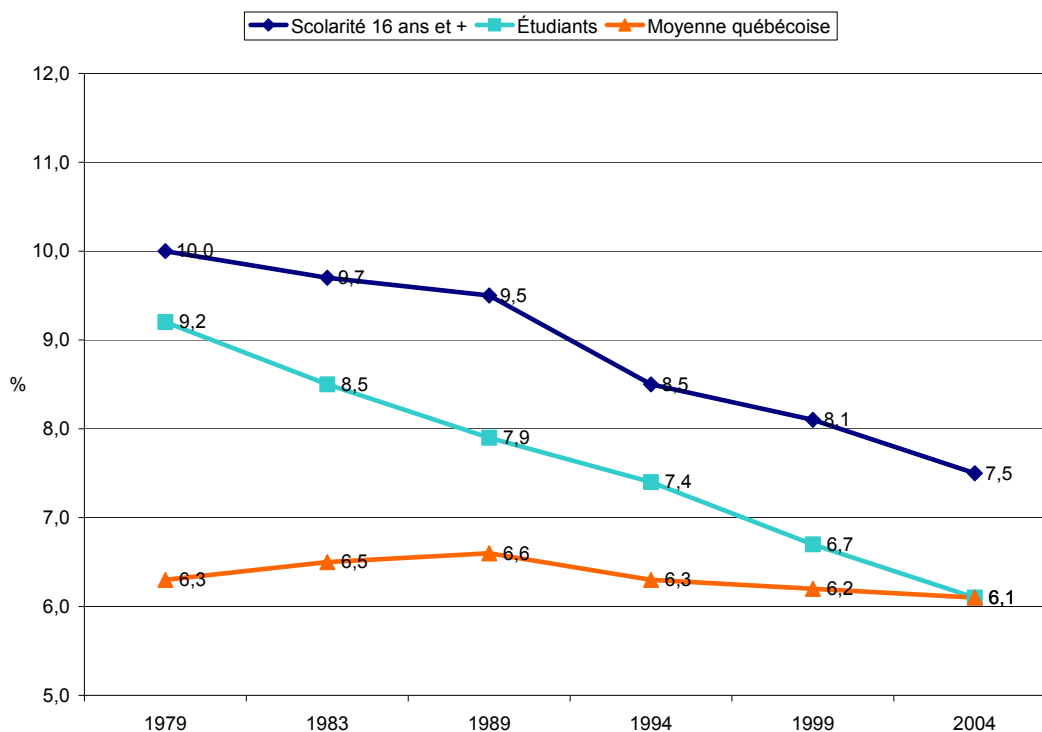


Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*.

Cette tendance générale à la baisse est-elle appelée à durer? Pour répondre à cette question, il faut se rappeler que la scolarité et les revenus, la première influençant souvent les deuxièmes, s'affichent comme des déterminants du niveau de consommation culturelle. Or, selon une analyse de Rosaire Garon, l'attrait des activités incluses dans l'indice de la culture diminue parmi les étudiants et les personnes scolarisées, deux groupes formant son public de base. Comme le montre la figure 27, leur intérêt pour la culture tend progressivement à rejoindre celui de la moyenne de la population.

⁹⁴ Les données manquantes correspondent à des changements dans la formulation des questions qui ne permettaient pas de les inclure dans cette figure.

Figure 27 Évolution du public de la culture, Québec 1979-2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*.

La stabilité et l'homogénéisation des publics au cours des 20 dernières années laissent penser que le Québec a fait le plein de consommateurs culturels. Pour tester cette proposition, il faut comparer les niveaux de consommation atteints au Québec à ceux d'autres pays. Des données sont disponibles pour les États-Unis et la France selon plusieurs domaines des arts de la scène⁹⁵. Rappelons, avant de les présenter, que ces deux pays représentent des influences culturelles déterminantes pour le Québec.

Le tableau 3 permet de constater que, pour certains secteurs, les taux de fréquentation mesurés au Québec dépassent ou égalent ceux observés aux États-Unis ou en France, et que pour d'autres, ils sont inférieurs. On remarque d'abord certaines différences notables : le théâtre professionnel, par exemple, est plus fréquenté au Québec que dans les deux autres pays; la comédie musicale, un genre tout à fait américain, rejoint aux États-Unis une clientèle deux fois plus importante qu'au Québec; les pratiques en amateur sont plus importantes au Québec qu'en France. Dans l'ensemble, toutefois, les écarts mesurés restent modérés, le Québec égalant souvent ces deux modèles de référence.

⁹⁵ Les comparaisons internationales doivent toujours être considérées avec prudence, dans la mesure où les réalités de chaque pays et les instruments de mesure de la fréquentation sont différents. L'indice de consommation ne peut pas être utilisé dans ce cas précis.

Tableau 3 Taux d'assistance à différents types de spectacles au Québec, aux États-Unis et en France, années variées⁹⁶

Spectacle*	Québec	États-Unis	France
	1999 (%)	1999 (%)	1997 (%)
Danse professionnelle**	6,6	n. d.	8,0
Ballet	3,6	5,8	n. d.
Cirque	10	n. d.	13,0
Théâtre***	21,2	18,5	16,0
Music-hall, variétés musicales	8,7	n. d.	10,0
Opérette	2,6	n. d.	2,0
Opérette, comédie musicale	11,2	24,5	n. d.
Opéra	7,5	4,7	3,0
Rock	13,1	n. d.	9,0
Jazz	6,6	11,9	7,0
Musique classique	11,2	15,6	9,0
Spectacle d'amateurs	28,1	n. d.	20,0

* En France et au Québec, ce sont des spectacles professionnels.

** Le terme englobe le ballet classique ou moderne.

*** Cela ne comprend pas le théâtre d'été au Québec.

Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Déchiffrer la culture au Québec*.

Un recueil de 2007 sur les Statistiques culturelles en Europe⁹⁷ autorise quelques comparaisons avec des données issues du dernier sondage sur les pratiques culturelles au Québec (2004)⁹⁸. Il montre que le Québec se situe au même niveau de fréquentation culturelle que les pays européens, confirmant le constat précédent. Le cinéma rejoint 51 % de la population européenne et 75 % de celle du Québec; pour les bibliothèques publiques, c'est 35 % en Europe et 48 % au Québec⁹⁹; les musées et galeries d'art obtiennent des scores de 41 % en Europe et 42 % au Québec (galeries exclues); pour le théâtre, 32 % des Européens le fréquentent contre 24 % des Québécois¹⁰⁰.

Des statistiques plus récentes rendues publiques en 2007 par Hill Stratégie et Recherche permettent des comparaisons du même genre, mais à l'échelle canadienne.

⁹⁶ R. GARON, L. SANTERRE, *Déchiffrer la culture au Québec, 20 ans de pratiques culturelles*, Les publications du Québec, 2004, p. 155.

⁹⁷ Source : OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, *Statistiques culturelles en Europe*, Édition originale publiée sous le titre *Cultural statistics* par Eurostat Pocketbook. Traduction française par le ministère de la Culture et de la Communication (France), 2007, p. 134.

⁹⁸ La pratique culturelle au Québec en 2004, Recueil statistique, Direction du lectorat et des politiques, octobre 2005.

⁹⁹ Bibliothèques municipales au Québec.

¹⁰⁰ Théâtre professionnel au Québec.

Intitulé *Profils provinciaux des activités culturelles et des visites en 2005*¹⁰¹, ce rapport est fondé sur l'Enquête sociale générale de Statistique Canada. Il faut de nouveau conclure que, pour chaque domaine examiné, les résultats du Québec sont analogues à la moyenne canadienne, comme l'indique le tableau 4.

Tableau 4 Taux de fréquentation de certaines activités culturelles au Québec et au Canada (incluant le Québec)

	Québec	Canada
Théâtre	22,0	23,0
Musique populaire	26,0	24,0
Musique classique	10,0	10,0
Festival culturel	30,0	24,0
Musées (tous les types)	34,0	35,0
Galleries d'art	28,0	27,0
Sites historiques	32,0	33,0
Jardins zoologiques...	34,0	34,0
Parcs naturels	35,0	46,0
Journaux	85,0	87,0
Revue	75,0	78,0
Livres	63,0	67,0
Films en salle	66,0	61,0
Films loués ou achetés	74,0	79,0
Musique téléchargée	25,0	29,0
Musique sur disque compact, etc.	87,0	84,0

Source : HILL STRATÉGIES ET RECHERCHE.

Ces comparaisons internationales et nationales confirment clairement que les niveaux de fréquentation atteints au Québec, sauf des différences liées à des traditions culturelles différentes, lui permettent de figurer avantageusement parmi les pays développés sur le plan culturel.

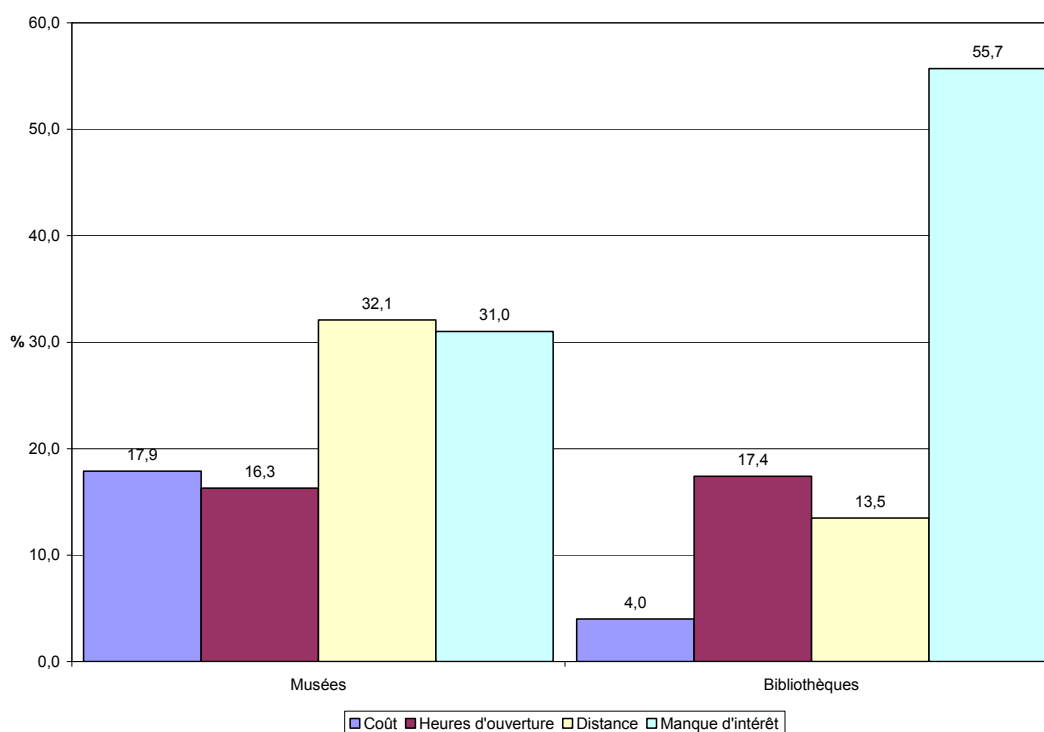
Au-delà d'un plafond que la consommation culturelle ne semble pas vouloir dépasser au Québec ni ailleurs, on pourrait plutôt se demander ce qui empêche la population du Québec de fréquenter encore plus assidûment la culture. À ce propos, la figure 28 permet d'examiner les motifs qui empêchent la population de fréquenter les activités culturelles.

On y constate que les principaux motifs invoqués sont la distance – même à Montréal – ainsi que le manque de temps, d'argent ou d'intérêt. Il faut noter que deux d'entre eux sont liés à l'environnement du système culturel : la distance tient de la configuration du territoire, le coût aux revenus des répondants. Quant au manque d'intérêt, il faut s'intéresser au cas des bibliothèques pour en saisir la portée. Cet équipement est celui qui est jugé le plus accessible par la population. Il est aussi celui

¹⁰¹ HILL STRATÉGIES RECHERCHE INC., *Profils provinciaux des activités culturelles et des visites en 2005*, En ligne, 21 mai 2008.

dont le coût de fréquentation est le moins élevé. Or, il obtient le plus haut score quant au manque d'intérêt. Un tel résultat semble éloquent dans la mesure où aucune autre raison ne pouvait être logiquement mentionnée par les répondants. À partir de ces résultats, on peut se questionner sur le sens des réponses données : les motifs avoués pourraient être réels ou allégués, la distance et le coût pouvant constituer des raisons plus faciles à invoquer. Chose certaine, le manque d'intérêt mentionné dans le cas des bibliothèques soulève des questions sur la logique incitative associée à la disponibilité de l'offre culturelle, et plus largement à la démocratisation de la culture.

Figure 28 Motifs invoqués pour ne pas fréquenter les musées et les bibliothèques, Québec 2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond.

Alors que les questions portant sur les bibliothèques et les musées étaient fermées, celles concernant la lecture et la fréquentation des salles de spectacle étaient ouvertes, laissant le choix des réponses aux répondants. Les résultats obtenus vont dans le même sens : pour les salles de spectacle, le manque de temps vient au premier rang pour 36,4 % des répondants, tandis que pour la lecture, ce taux atteint 54,3 %. Le manque d'intérêt est invoqué par 14,1 % d'entre eux pour les spectacles et 1,9 % pour la lecture.

Considérant ces résultats, il n'est pas étonnant que la fièvre qu'a connue la fréquentation culturelle entre 1979 et 1989 se soit résorbée. Cette fréquentation est peut-être simplement revenue à un seuil de consommation normal, que les politiques ministérielles et le développement de la société québécoise avaient permis d'atteindre

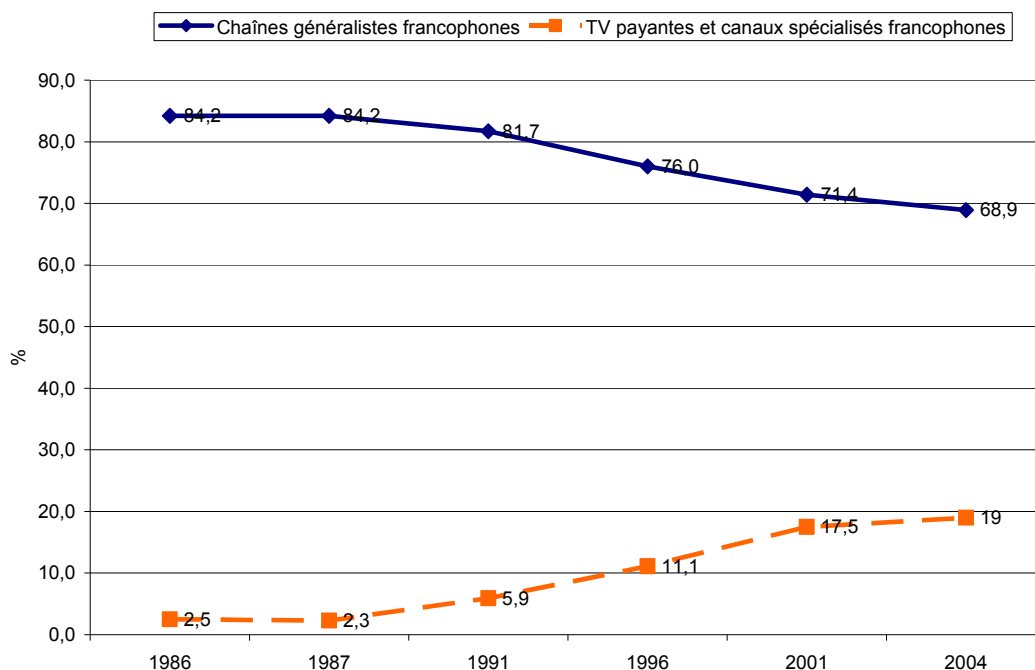
dès 1979, presque 20 ans après la création du ministère des Affaires culturelles du Québec. Ce constat soulève cependant de nombreuses questions sur ce qui est arrivé par la suite, notamment en termes de politiques et de stratégies de développement culturel. Nous reviendrons en conclusion sur l'impact possible de l'environnement et de l'allocation des ressources. Examiner les réalités régionales permettra de formuler quelques explications supplémentaires donnant un portrait d'ensemble plus complet.

Les technologies

Les innovations technologiques touchent l'ensemble de la chaîne culturelle, incluant la création, la production, la diffusion et la consommation des produits offerts. Des défis surgissent quant aux droits d'auteur, à la numérisation, aux coûts et au financement de ces technologies, aux avantages et aux inconvénients de la convergence, à la modification des rapports entre la culture d'ici et d'ailleurs. Cette abondance de pistes de réflexion nous incite à choisir parmi tous ces défis, existants ou appréhendés, la question de l'avenir des entreprises culturelles québécoises. En raison de la petite taille de leur marché, mais aussi dans le but de soutenir la promotion de l'identité québécoise, les gouvernements ont adopté un cadre politique, financier et réglementaire favorable à ces entreprises. Cette stratégie sera sérieusement mise à l'épreuve par les nouveaux modes de fréquentation de la culture. À ce sujet, deux phénomènes retiennent l'attention.

Le premier point concerne l'augmentation croissante des parts de marché des canaux spécialisés par rapport à la télévision généraliste, comme l'indique la figure 29. Cette tendance lourde, observable au Canada et aux États-Unis, soulève une question majeure : le Québec a-t-il les moyens de vivre avec une fragmentation croissante de son marché? Cette question concerne l'avenir de la télévision publique, le financement de l'audiovisuel, les revenus des artistes, l'identité et le rayonnement de la culture québécoise. Elle apparaît d'autant plus préoccupante que les technologies, incluant la diffusion par satellite, multiplient les supports et les sources de contenu étranger, minimisant la place occupée par les diffuseurs québécois.

Figure 29 Évolution de l'écoute des stations de télévision généralistes et des canaux spécialisés, Québec 1987-2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*.

Le second exemple concerne la musique populaire. Jusqu'à tout récemment, sa diffusion et sa promotion reposaient largement sur la radio et le disque. Les producteurs de disques disposent, par ailleurs, d'un pouvoir important sur la définition des goûts du public en formatant leurs produits en fonction des besoins du marché. Le tableau 5 montre que les supports de diffusion de la musique se multiplient, incluant maintenant les ordinateurs et Internet. Ce changement pourrait avoir un impact majeur : dorénavant, non seulement les consommateurs auront-ils de plus en plus facilement accès à des produits musicaux d'origine diversifiée, mais ils pourront choisir et formater eux-mêmes leurs produits. L'industrie du disque et les institutions qui la subventionnent seront dès lors confrontées à un renversement possible des rapports entre producteurs et consommateurs, ces derniers disposant d'une autonomie jadis restreinte : l'appareil de production et de diffusion de la musique pourra plus difficilement imposer ses choix. En outre, il deviendra plus difficile de déterminer, dans l'intérêt public, quels artistes il faudra appuyer financièrement.

Tableau 5 Principaux supports d'écoute musicale, 1999 et 2004

Supports d'écoute musicale	1999	2004
	(%)	(%)
Radio	84,1*	57,9
Disques	69,4	67,9
Cassettes	47,5	15,4
Télévision (chaînes musicales)	19,9	20,7
Ordinateur (fichier musical, radio)	5,6	18,3
DVD musicaux	-	15,1
Disques gravés	-	19,2
Sources des disques gravés (% établi sur le 19,2%)		
<i>Musique copiée de disques achetés</i>	-	39,1
<i>Musique copiée de disques empruntés</i>	-	36,7
<i>Musique copiée à partir d'Internet</i>	-	39,4

* AM et FM

Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*.

En plus des enjeux financiers induits par les nouvelles technologies, la capacité des institutions publiques et des entreprises de « contrôler » leur marché apparaît comme un enjeu culturel majeur pour le Québec. D'autant plus que les jeunes figurent parmi les principaux usagers de ces technologies et que leurs pratiques risquent de se perpétuer. La dernière enquête du CEFRIO sur la fréquentation d'Internet indique d'ailleurs qu'« Internet est le média de prédilection des 18-34 ans »¹⁰² plus que celui des autres générations.

Pour mesurer l'impact à long terme des changements induits par les technologies, il est indispensable de se demander s'ils sont permanents ou temporaires. Dans l'histoire des médias, des changements importants comme l'avènement de la radio ou de la télévision n'ont pas mené au remplacement des médias antérieurs, ils s'y sont ajoutés. Or, les nouvelles technologies modifient les rapports entre le consommateur et les médias, et ceux des consommateurs entre eux. Elles sont déjà à l'origine de mutations profondes de l'industrie du disque, ne serait-ce qu'en raison du piratage. Ainsi, le 4 avril 2008, le quotidien *La Presse*¹⁰³ rapportait que Apple (et son service de

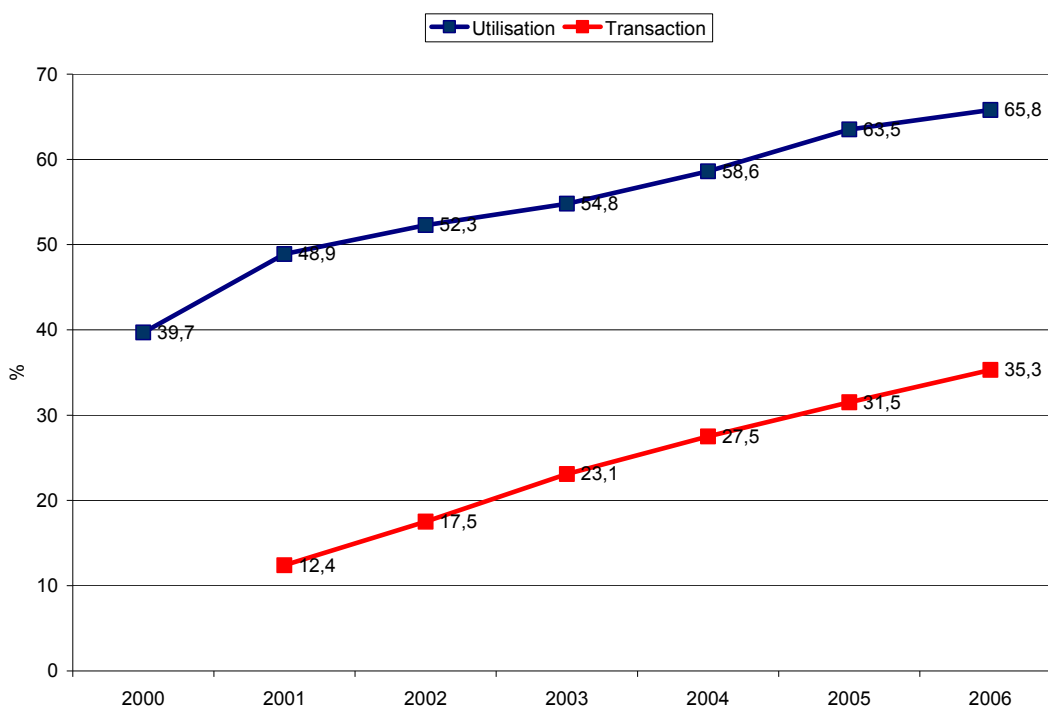
¹⁰² CEFRIO, NETendances 2007, Évolution de l'utilisation d'Internet au Québec depuis 1999, faits saillants, En ligne, 18 juillet 2008.

¹⁰³ Apple déloge Wal-Mart et devient n° 1, LA PRESSE, 4 avril 2008, p. A-6.

musique en ligne payant iTunes) avait délogé Wal-Mart comme premier détaillant de musique aux États-Unis, les supports numériques dépassant ainsi les supports physiques.

Cet exemple s'inscrit dans un contexte où, en plus du taux d'utilisation d'Internet, celui des personnes ayant déjà effectué une transaction sur le Web est en croissance. La figure 30, dont les données sont extraites de l'enquête du CEFRIO 2007, le confirme.

Figure 30 Part de la population adulte ayant utilisé Internet au cours de la dernière semaine et de celle ayant déjà effectué un achat sur Internet, Québec 2000-2006



Source : CEFRIO, *NETendances*.

La croissance régulière, et certainement inachevée, du nombre de transactions faites par la population québécoise sur Internet témoigne d'une confiance accrue à l'égard de ce média. On peut prévoir qu'Internet joindra progressivement un public plus large, dépassant les seuls amateurs de technologies. L'impact des technologies sur la diffusion de la culture n'en sera que plus grand.

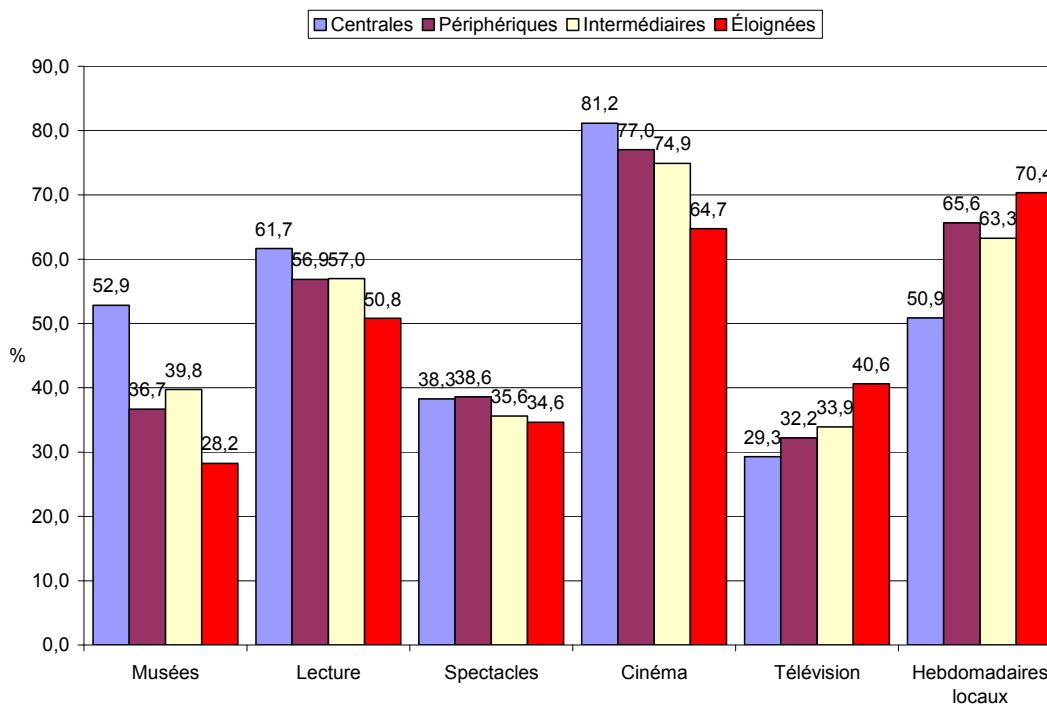
ASPECTS RÉGIONAUX

Les paramètres régionaux de la fréquentation culturelle ont été abordés de façon détaillée dans le *Bilan des portraits statistiques régionaux*¹⁰⁴ publié en 2006. Plusieurs des constats qu'il propose renvoient directement à des enjeux majeurs de l'action culturelle. Ils concernent les différents types de région et, de façon particulière, la région de Montréal, la métropole culturelle du Québec.

Le Québec

La figure 31 résume les principales composantes de la fréquentation de la culture pour six domaines rejoignant un public nombreux. Elle permet de constater que la musique, la lecture, le spectacle et le cinéma connaissent, dans l'ensemble, une diminution de leur taux de fréquentation qui suit l'éloignement des régions centrales. Celle de l'écoute de la télévision et de la lecture des hebdomadaires régionaux suit le mouvement inverse.

Figure 31 Taux de fréquentation de certaines activités culturelles par type de région, Québec 2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond, 2007

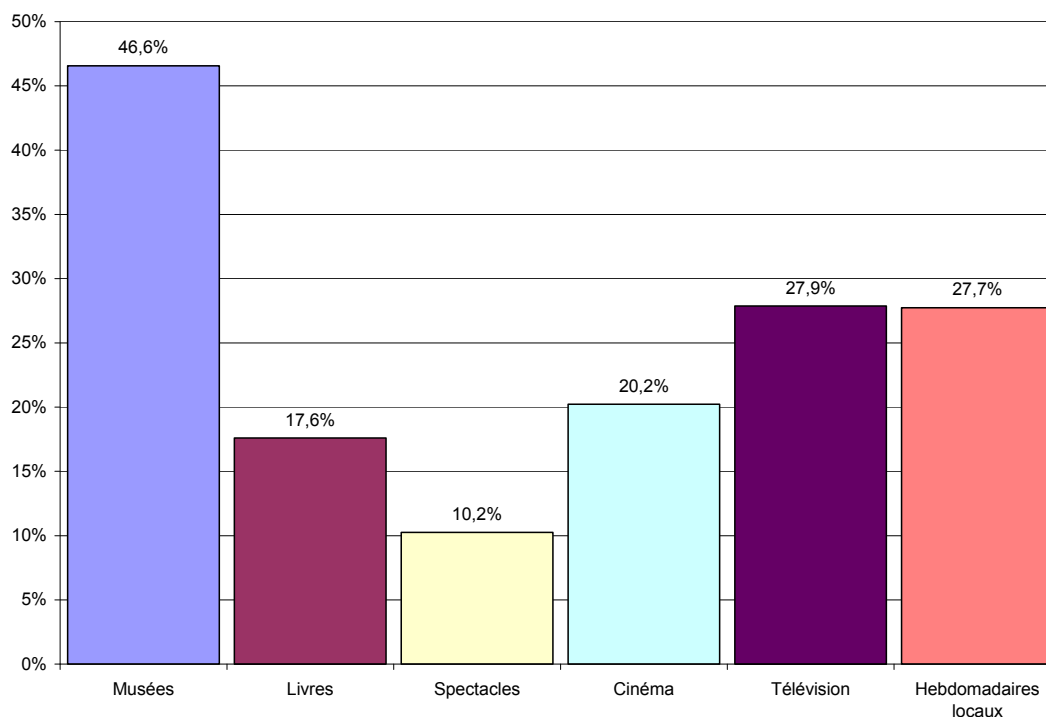
¹⁰⁴ CLAUDE EDGAR DALPHOND, *Bilan des portraits statistiques régionaux*, ministère de la Culture et des Communications, 2006.

Ces tendances opposées s'accordent quant à l'impact de l'environnement sur la consommation de la culture. Pour les musées, les spectacles et le cinéma, qui sont payants, la consommation suit la distribution décroissante des revenus et des équipements sur le territoire. Pour la télévision et les hebdomadaires, dont la consommation est gratuite, elle augmente avec l'éloignement des régions centrales, confirmant l'impact des ressources financières et matérielles sur la consommation.

Dans cet ensemble, quelques précisions s'imposent. Les régions intermédiaires se distinguent par une fréquentation des musées et de la lecture plus élevée et une consommation des hebdomadaires plus faible que prévue. Ces exceptions pourraient s'expliquer par l'hypothèse que ces marchés échappent en partie à l'influence des régions centrales : leur taille, ou même leur ancienneté, expliquerait la présence de ressources humaines et matérielles plus importantes, qui en renforcerait les structures et l'efficacité. Signalons, par exemple, que chacune d'elle, sauf le Centre-du-Québec, dispose d'un quotidien.

Par ailleurs, nous avons examiné, pour chacun des domaines, les écarts entre le taux de fréquentation le plus élevé et le moins élevé par type de région. Selon ce calcul, un écart élevé signale la présence d'un public spécialisé, et un écart modeste celle d'un public plus large. La figure 32 met ainsi en évidence les domaines dont la faveur semble plus ou moins répandue dans l'ensemble du territoire, un écart modeste signalant une certaine uniformité de la consommation d'un type de région à l'autre, un écart élevé reflétant une consommation plus inégale.

Figure 32 Écarts entre les taux de fréquentation minimum et maximum de certaines activités culturelles, Québec 2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond.

Ces écarts sont inférieurs pour les spectacles, la lecture et le cinéma, (moins de 20 %), ceux des musées étant nettement supérieurs aux autres (plus de 40 %). La télévision et les hebdomadaires, avec un écart atteignant 30 %, occupent une place intermédiaire. La diversité des contenus offerts dans un domaine pourrait expliquer ces résultats : plus ils sont variés (comme pour les spectacles), mieux il associerait les dimensions artistique, industrielle et citoyenne de la culture, meilleur serait son rayonnement. Inversement, plus un produit serait ciblé sur une seule dimension (les musées), plus son rayonnement serait fonction d'un public spécialisé, plus tributaire des caractéristiques socioéconomiques de sa clientèle en termes de revenus et de scolarité.

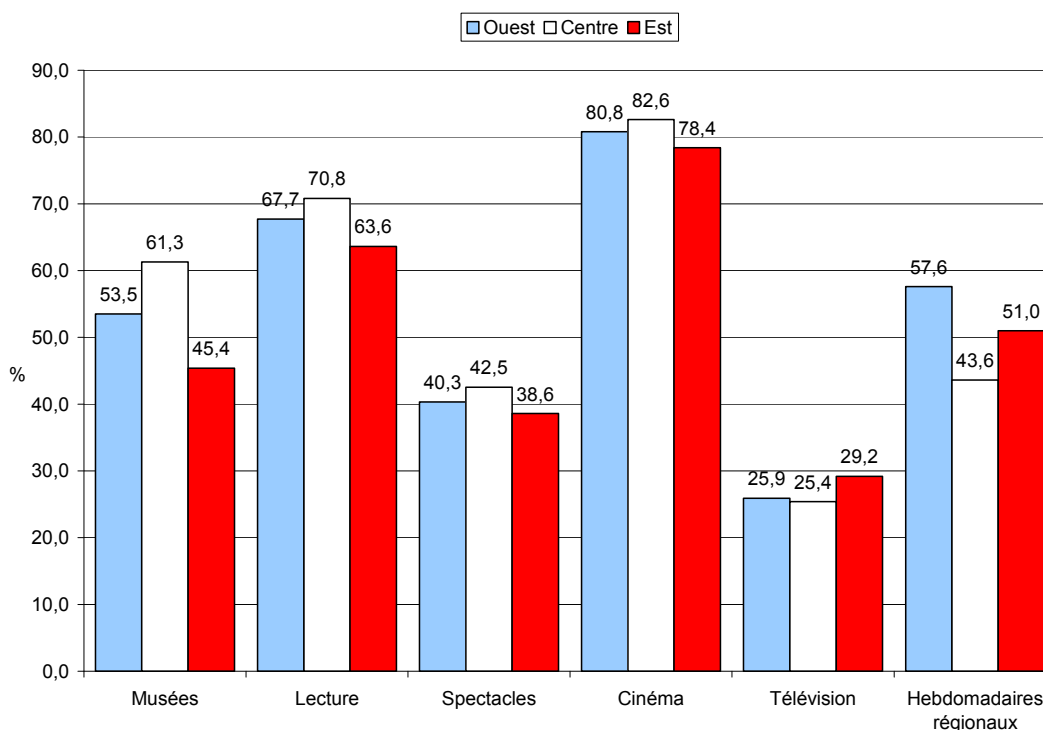
La région de Montréal

Dans l'ensemble québécois, la région de Montréal se distingue par la taille supérieure de sa population, une proportion très significative d'allophones et une quantité inégalée d'équipements. Dans ce contexte unique, il semble utile de présenter quelques

données générales de fréquentation selon les composantes de son territoire¹⁰⁵ (Ouest, Centre, Est) et sa diversité linguistique (francophones, anglophones et allophones).

La figure 33 présente les pratiques culturelles des Montréalais en fonction de leur lieu de résidence. Pour les six domaines visés par les portraits régionaux, nous constatons que la partie Centre occupe une position dominante pour tous les domaines où les activités culturelles se déroulent à l'extérieur du domicile. Cette domination, particulièrement évidente pour la fréquentation des musées, pourrait s'expliquer à la fois par l'environnement (les habitants du Centre disposent d'un niveau de revenu ou de scolarité élevé) et la présence de ressources (concentration d'équipements culturels). En contrepartie, la population y est moins encline à écouter la télévision et à lire les hebdomadaires régionaux, pour lesquels elle obtient le dernier rang de la métropole.

Figure 33 Taux de fréquentation de certaines activités culturelles selon les subdivisions du territoire de l'Île-de-Montréal, 2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond.

¹⁰⁵ **Ouest** : L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève – Sainte-Anne-de-Bellevue, Pierrefonds – Senneville, Kirkland, Dollard-des-Ormeaux – Roxboro, Beaconsfield – Baie-D'Urfé, Pointe-Claire, Saint-Laurent, Dorval – Île-Dorval, Mont-Royal, Côte-Saint-Luc – Hampstead – Montréal-Ouest, Lachine, LaSalle; **Centre** : Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Outremont, Plateau Mont-Royal, Westmount, Ville-Marie, Sud-Ouest, Verdun; **Est** : Ahuntsic-Cartierville, Montréal-Nord, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Saint-Léonard, Anjou, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, Rosemont – La Petite Patrie, Mercier – Hochelaga-Maisonneuve.

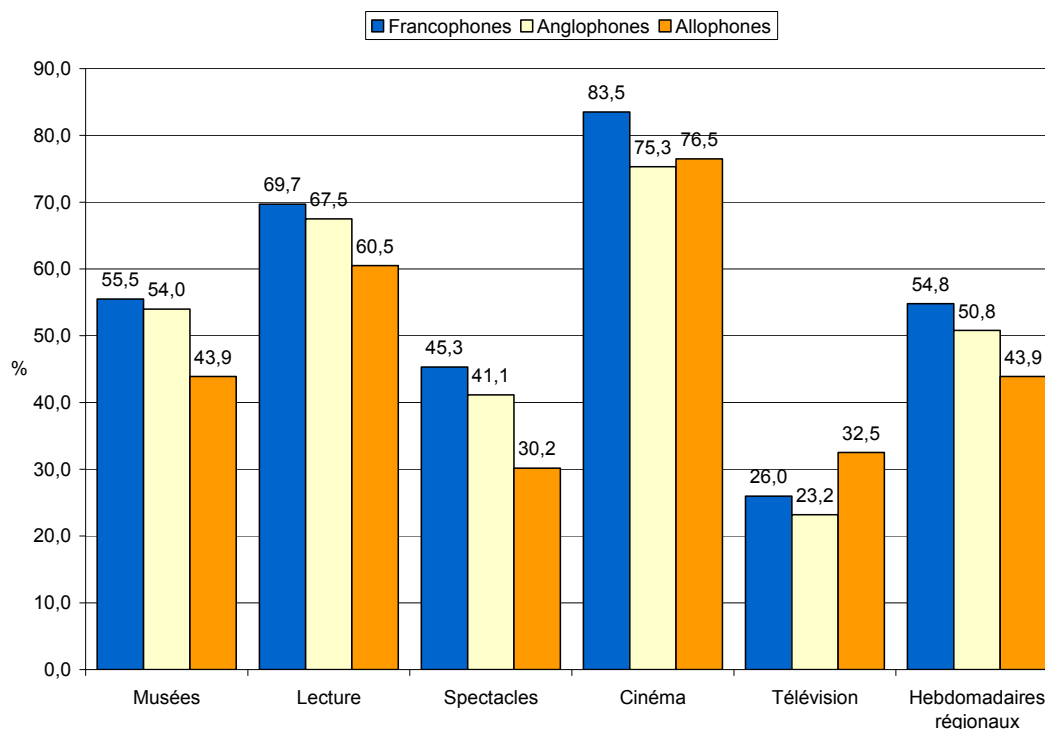
À l'Ouest, la situation est semblable, mais avec un léger décalage par rapport au Centre. Un taux de lecture élevé des hebdomadaires régionaux, dont le contenu reflète les enjeux locaux, distingue cependant ses habitants. Cette réalité correspond à celle des régions périphériques et témoigne d'une volonté de retrouver l'information utile à la vie communautaire que la télévision ou les quotidiens ne peuvent toujours offrir.

Les résidents de l'est de l'Île, moins scolarisés et moins riches, présentent un profil de consommation culturelle où dominent les produits offerts à domicile, notamment la télévision et les hebdomadaires régionaux.

Ce bref survol indique la présence sur le territoire montréalais d'écart de fréquentation qui ressemblent en tous points à ceux constatés pour l'ensemble du Québec : les niveaux de consommation entre le Centre et l'Est correspondent à ceux notés entre les régions centrales et les régions éloignées, particulièrement pour la répartition entre la consommation à l'intérieur et à l'extérieur du domicile. Ainsi, à première vue, des questions semblables se posent en termes d'environnement (éloignement du centre-ville, revenus, scolarité) et de ressources (équipement, bénévolat). Nous faisons donc l'hypothèse que, si l'échelle diffère de celle du territoire québécois, les enjeux du développement culturel local propre à Montréal sont analogues.

La présence de nombreuses communautés linguistiques est une caractéristique spécifique de l'environnement culturel montréalais. Compte tenu de l'impact actuel et futur de l'immigration, il s'impose de considérer cet aspect de l'action culturelle au Québec. La figure 34 fait le point à ce sujet, en fonction de la langue utilisée à domicile.

Figure 34 Taux de fréquentation de certaines activités culturelles selon la langue utilisée à la maison, Île-de-Montréal 2004



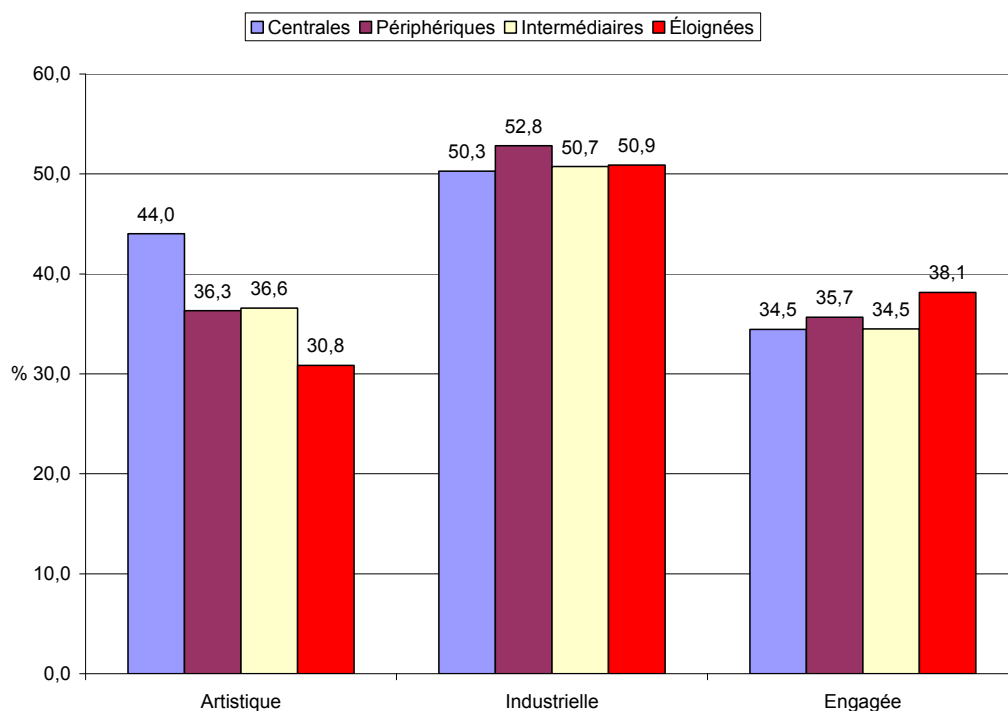
Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond.

Ces données font état des choix différents des milieux francophones, anglophones et allophones. En général, les allophones obtiennent des taux de fréquentation inférieurs à ceux des autres groupes linguistiques, sauf pour la télévision, où ils sont proportionnellement plus nombreux. La lecture, le spectacle et la lecture des hebdomadaires, qui intéressent des clientèles importantes dans les autres groupes linguistiques, attirent moins les allophones. Sans doute que le niveau de maîtrise de la langue ou des codes culturels propres au Québec exigé pour ce type d'activité culturelle (un spectacle d'humour, par exemple) peut expliquer ces résultats.

La place des différentes dimensions de la culture

Comme pour les dépenses en culture, les secteurs de la culture et des communications peuvent être regroupés selon qu'ils appartiennent au volet artistique, industriel ou citoyen¹⁰⁶. Ces dimensions recourent plusieurs disciplines. Elles permettent d'avoir un point de vue global sur les rapports entre les différentes dimensions des pratiques culturelles. À ce propos, l'examen des ressources a déjà permis de constater que l'absence relative de professionnels de la culture dans une région (dimension artistique) correspondait à une présence plus marquée des bénévoles dans l'action culturelle (dimension citoyenne). Un effet supplétif semblable se manifeste dans la fréquentation de la culture.

Figure 35 Taux de fréquentation des différentes dimensions de la culture par type de région, Québec 2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond.

En considérant la figure 35, cet effet supplétif apparaît nettement. On voit que, dans l'ensemble, la fréquentation des activités de type artistique diminue avec l'éloignement des régions centrales, celle des activités de type industriel reste stable, tandis que celle des activités de type citoyen ou participatif augmente. C'est pour la dimension

¹⁰⁶ Artistique : patrimoine, musée, arts de la scène, activités multidisciplinaires, arts visuels et métiers d'art, enseignement des arts, archives; Industrielle : radiodiffusion, cinéma et vidéo, édition, disque; Citoyen : bibliothèques, autres secteurs culturels, multiculturalisme.

artistique que les écarts sont plus grands, atteignant 30 % entre les résultats les plus élevés et les moins élevés. Cet écart est d'environ 10 % pour les activités citoyennes et de 5 % pour les produits industriels.

Plusieurs exemples peuvent être tirés des portraits régionaux : il y a plus de sociétés d'histoire là où il y a moins de centres d'archives, plus d'hebdomadaires quand les quotidiens sont absents, plus d'écoles de formation des jeunes lorsque les conservatoires manquent ou encore plus de bénévoles engagés en culture dans les territoires où la main-d'œuvre culturelle est limitée. On note également que la consommation de la télévision ou de spectacles offerts par les amateurs est plus intense dans les régions les plus dépourvues en spectacles professionnels; les visites de lieux historiques sont plus nombreuses là où il y a moins de musées et les pratiques en amateur plus florissantes dans les régions dépourvues de services institutionnels.

Cet effet supplétif constitue une caractéristique significative de la consommation culturelle au Québec, et il confirme l'importance de la culture comme chantier collectif : les citoyens qui n'ont pas accès à un équipement ou un type de produit culturel compensent en se donnant des ressources de remplacement ou en adaptant leur consommation. Par ailleurs, cette recherche d'équilibre constitue un indice éloquent des rapports de complémentarité qui existent entre les différentes dimensions de la culture et des communications, un phénomène typique du fonctionnement des systèmes.

SOMMAIRE

La fréquentation de la culture et l'engagement de la population dans la pratique d'activités culturelles devraient représenter l'enjeu principal de l'action gouvernementale en culture. L'une et l'autre, conditionnées par leur environnement et les ressources disponibles déterminant le niveau de l'offre culturelle, participent à la construction de l'identité québécoise. Connaître les attributs généraux et les profils régionaux des publics permet donc de mieux saisir les effets et les perspectives de l'action culturelle.

Un premier élément tient à l'analyse des aspects généraux de la fréquentation de la culture : depuis 25 ans, l'indice de fréquentation de la culture a connu une légère baisse. Malgré une hausse conjoncturelle entre 1979 et 1980, c'est donc une relative stabilité qui a marqué l'évolution du public de la culture. On constate aussi que les niveaux de consommation mesurés au Québec se comparent, dans l'ensemble, à ceux de la France, des États-Unis et du Canada. Enfin, les données disponibles indiquent que le public traditionnel de la culture tend à s'estomper pour adopter un profil analogue à celui de l'ensemble de la population, et que les obstacles à la fréquentation d'activités culturelles sont liés à des contraintes économiques ou sociales. Chacun de ces constats confirme que la courbe de développement du public plafonne et qu'il sera difficile de modifier cette tendance. Depuis 1979, la culture québécoise a déjà fait le plein de son public.

Un second élément ressort de l'analyse des publics de la culture. Les technologies participent à une mutation profonde de l'univers culturel québécois, comme ailleurs dans les pays occidentaux. Il faut signaler, d'abord, que les technologies entraînent une fragmentation du marché des industries culturelles, notamment des médias. Qu'il y ait plus de canaux spécialisés, écoutés par une part croissante de la population, n'a

sans doute pas de conséquences majeures dans des pays où la population est nombreuse, chaque créneau pouvant trouver un public suffisant. Au Québec, en raison d'un marché étroit, cela multiplie les publics de petite taille, ce qui complique le financement privé des produits par la publicité. Ce fractionnement constitue par ailleurs un obstacle potentiel au développement de l'identité dans la mesure où il limite la capacité qu'offrent les grands médias de rejoindre l'ensemble de la population québécoise, et de transmettre ainsi au plus grand nombre les grandes valeurs associées à l'identité québécoise.

Les technologies, par ailleurs, apportent dans le paysage culturel un ensemble d'outils de communication qui permet au public de consommer de plus en plus les contenus qu'il veut : l'accès à des produits étrangers ou marginaux est grandement facilité par le Web, le numérique permet la copie et la configuration des produits écrits ou audiovisuels selon le bon vouloir des consommateurs. On constate ainsi que les mutations technologiques modifient les rapports entre producteurs et consommateurs de contenus : les institutions publiques et les entreprises culturelles auront de plus en plus de difficultés à formater des produits et à orienter l'offre. Comme ces changements semblent là pour rester, à preuve la croissance du nombre d'utilisateurs du Web, ces mutations posent un enjeu identitaire réel. Elles mettent aussi en cause les stratégies de développement des publics et de démocratisation culturelle adoptées de longue date.

Outre les aspects généraux de l'analyse des publics, nous avons considéré ses incidences régionales. Deux aspects retiennent l'attention. Le premier tient au profil différent des publics selon les régions et les subdivisions territoriales de Montréal, mais aussi selon la langue d'usage à domicile. En résumé, plus on s'éloigne des quartiers centraux de Montréal, plus la consommation des arts et des lettres diminue au profit des produits culturels disponibles dans les médias. Le second est relié aux pratiques en amateurs : plus on porte notre regard vers les régions éloignées, plus la place occupée par la fréquentation des produits culturels offerts par des amateurs augmente. Il y a donc de la part de la population un engagement culturel si fort que lorsque les produits offerts par les professionnels et les institutions subventionnées se font plus rares, les milieux locaux comptent sur leurs propres ressources pour assurer leur vie culturelle. Cet effet supplétif, s'il témoigne de l'importance de la culture dans la vie quotidienne de la population, montre également les limites de la démocratisation culturelle. Pour plusieurs milieux, l'engagement des citoyens représente une ressource culturelle incontournable.

Le plafonnement de la consommation culturelle, l'impact des technologies sur la capacité des producteurs culturels à imposer des contenus québécois, la diversité du profil des pratiques culturelles de chaque type de région et l'effet supplétif associé à la consommation culturelle représentent des composantes majeures de cet examen des publics de la culture. Ces phénomènes posent les balises d'une réflexion sur les meilleurs moyens d'assurer le rayonnement de la culture au Québec et, en particulier, de consolider son identité.

En considérant à la lumière de ces constats les objectifs classiques de démocratisation culturelle, une conclusion s'impose : le coût marginal d'augmentation des publics sera relativement élevé, tout en étant relativement inefficace. Cette possibilité invite à considérer de nouvelles avenues en matière de politiques culturelles.

PERSPECTIVES

L'examen de l'environnement, des ressources et des publics de la culture a permis de déterminer plusieurs phénomènes, parfois uniques, qui influencent le fonctionnement du système culturel québécois. Pour conclure, un exercice de prospective permettra de situer les perspectives de l'action culturelle, et de mieux comprendre pourquoi elles annoncent un avenir différent du passé.

Cet exercice se déroulera en deux étapes. La première visera à revoir les tendances les plus marquantes et à établir des liens entre elles, de façon à déterminer les défis qui pointent à l'horizon. La seconde cherchera à définir les principaux enjeux découlant de l'ensemble des défis amenés par l'évolution du système culturel québécois et de son environnement.

LES CONSTATS

L'environnement du système culturel

Les changements démographiques, technologiques et politiques déterminent l'environnement dans lequel évolue la culture. La plupart de ces déterminants sont invariables (la taille du territoire) ou évoluent à long terme (le revenu, la scolarité ou le PIB, par exemple). Si l'actualité fixe souvent les défis à court terme de l'action culturelle, l'environnement du système en conditionne les défis à long terme. Son influence paraît majeure et soulève des questions de gouvernance qui retiendront maintenant l'attention.

La démographie

Le vieillissement de la population, l'immigration et les migrations interrégionales constituent des thèmes récurrents des études portant sur la population québécoise. Chacun apporte à la lecture de l'environnement culturel des renseignements essentiels.

Du vieillissement de la population découle une pyramide des âges qui apparaît gonflée au sommet et mince au centre, la base se situant entre ces deux extrêmes. La partie supérieure, correspondant à la génération des baby-boomers, offre un marché potentiel important pour la culture, mais qui est appelé à rétrécir, puis à disparaître. Comme les générations suivantes sont moins nombreuses, le marché potentiel de la culture sera réduit d'autant. Cette tendance lourde posera à tous les milieux culturels des défis en termes de publics et, partant, de rentabilisation économique et sociale de l'intervention de l'État en culture.

Les politiques d'immigration visent, entre autres, à atténuer l'effet du vieillissement et de la dénatalité sur la société québécoise. Il semble naturel que les nouveaux immigrants ne partagent pas d'emblée tous les codes culturels de la société québécoise. Déjà, on constate que presque 50 % de la population montréalaise parle une autre langue que le français à domicile. Le défi apparaît ici aussi assez clair : pour assurer le rayonnement de la culture québécoise et le développement de son marché, il faudra intéresser les immigrants à l'univers culturel diversifié du Québec, y compris aux produits offerts en langue française.

Enfin, nous constatons que les migrations interrégionales se manifestent de trois façons différentes : à l'échelle du Québec, à partir des régions moins peuplées vers les régions centrales plus peuplées; dans la région de Montréal, à partir de l'Île-de-Montréal vers les régions périphériques; à l'intérieur des régions, à partir de l'arrière-pays vers les villes centre. Ces mouvements de population, qui agissent de façon concomitante, font en sorte que seule la population des régions périphériques augmente. Le défi ainsi amené tient principalement à l'allocation des ressources, notamment des équipements culturels. Leur répartition a été définie dans un contexte qui est en voie de se modifier radicalement : les marchés se transforment et se déplacent. Il deviendra bientôt indispensable de revoir les stratégies d'implantation d'équipement.

Les différents types de région présentent déjà des profils économiques et sociaux diversifiés. Dans l'ensemble, les changements démographiques ajoutent à cette diversité. Ils modifient la répartition et les caractéristiques des publics. Ces changements constituent pour les acteurs culturels un défi d'adaptation lié au territoire.

Les technologies

Les technologies constituent une composante fondamentale du devenir des sociétés. En culture, leur évolution a des incidences majeures sur les institutions et les entreprises du secteur. Leur impact touche à la capacité de construire une identité collective dans un univers où l'accès aux produits culturels étrangers devient chaque jour plus facile, qu'ils soient artistiques ou industriels.

Un des développements récents associés aux technologies concerne la capacité des institutions culturelles d'orienter les choix du public. La possibilité pour les usagers de définir eux-mêmes la nature et la structure des contenus qu'ils consomment, en matière de musique ou d'audiovisuel, par exemple, rendent plus difficile l'instauration par les institutions culturelles d'un modèle culturel unique. Le public peut facilement outrepasser le cadre qu'on voudrait lui imposer. En ce sens, les politiques publiques fondées sur la démocratisation de la culture pourront apparaître bientôt menacées par la liberté et l'autonomie gagnées par ceux à qui elles sont destinées. Les entreprises culturelles elles-mêmes, subventionnées par l'État dans cette optique, auront aussi plus de difficultés à maîtriser leur marché et imposer leurs produits. Cette liberté associée aux technologies amène un défi quant au choix des moyens d'assurer le rayonnement d'une culture nationale et, partant, de la construction d'une identité.

Paradoxalement, si les technologies remettent en question le rôle des institutions publiques et des organismes subventionnés dans leur mandat de démocratisation culturelle, elles accordent au secteur privé un pouvoir accru sur la formation de l'opinion publique, sinon de l'identité. En effet, la fragmentation de l'offre culturelle qui suit la multiplication des médias favorise la concentration des entreprises, celles-ci voulant construire des synergies entre les différentes branches de leur activité médiatique. Ce besoin semble d'autant plus pressant que le marché est petit et qu'il ne peut soutenir des entreprises de très petite taille, une situation vécue au Québec. L'intégration verticale et horizontale des entreprises de communication résultant de cette situation a toujours été perçue comme une menace à la liberté d'expression, sinon de création. Le défi des gouvernements consiste alors à favoriser la multiplicité des expressions.

Les technologies, dont l'avancée semble implacable, ont ainsi pour effet de modifier profondément les modes de transmission et d'appropriation de la culture. Une situation que certains observateurs comparent à l'arrivée de l'imprimerie plutôt qu'au simple ajout d'un nouveau média. La logique même des politiques culturelles fondée sur la démocratisation culturelle est tributaire d'une approche centralisée et réglementée de la culture, inspirée de l'idée qu'il faut communiquer à l'ensemble de la population le goût de l'art, jadis concentré dans les milieux aisés ou scolarisés. Elle devra être revue en fonction des impacts du développement des technologies sur la construction de l'identité. Cette obligation semble d'autant plus incontournable que leur développement semble irréversible. Les jeunes, qui incarnent l'avenir, sont ceux qui exploitent les nouvelles technologies avec le plus d'ingéniosité, créant un modèle durable de comportements culturels. Cette situation crée un fossé avec la génération plus âgée, qui détient actuellement le pouvoir culturel. Ce pouvoir, comme la logique institutionnelle qui l'accompagne, se trouve ainsi fragilisé. Investir les nouveaux supports de diffusion culturelle forme un autre défi majeur.

Les politiques

Dans un univers où les technologies et la libéralisation des échanges commerciaux limitent la capacité des états nationaux à contrôler leur développement, les politiques publiques, y compris les politiques culturelles, sont appelées à connaître de profonds changements. Une des dimensions les plus évidentes de cette situation tient à l'émergence des citoyens et des institutions locales comme leviers de développement. Altermondialisme, développement durable, encapacitation (« empowerment »), participation des citoyens et engagement des villes dans le développement économique, social et culturel deviennent des réalités de ce début de XXI^e siècle.

Cette évolution progressive vers un engagement accru des milieux locaux en culture pose en contrepartie une distanciation par rapport à une approche de l'action culturelle qui ne serait que disciplinaire, appuyée par des politiques fondées exclusivement sur une logique de démocratisation culturelle. Interpellé par ces changements progressifs, le Ministère pourrait être appelé à revoir les finalités de son action et d'en élargir la portée sociale. Le défi qui l'attend pourrait être, d'une part, de mieux intégrer les citoyens à l'action culturelle et, d'autre part, de faire une place à une vision plus instrumentale de la culture, plus sensible aux préoccupations multiples des citoyens et à leur engagement. Cette perspective se rattache tant à la promotion de la culture en elle-même qu'à son rôle comme intrant du développement local. Le dernier « Rendez-vous 2007, Montréal, métropole culturelle » incarne de façon explicite cette tendance.

Les ressources

Le système culturel met à contribution des ressources humaines, matérielles, partenariales et financières. À plusieurs égards, la gestion de cette dimension de la vie culturelle, largement soutenue par l'État, a produit des résultats remarquables. Néanmoins, l'environnement du système culturel ayant changé, l'avenir amène de nouveaux défis en termes de moyens d'action.

Les ressources humaines

Au Québec, la part de la main-d'œuvre culturelle dans la main-d'œuvre totale dépasse celle de la plupart des pays européens. Cette main-d'œuvre est concentrée dans les régions centrales, particulièrement dans la région montréalaise, ce qui permet sans doute d'y favoriser une saine émulation. La plupart des disciplines disposent également d'une structure associative appuyée par l'État québécois, ce qui lui garantit les moyens nécessaires pour défendre ses intérêts. Ce portrait semble des plus positifs, témoignant d'un engagement exceptionnel de la société québécoise dans la main-d'œuvre à la source de l'offre culturelle. Par ailleurs, lorsque la main-d'œuvre se fait plus rare, notamment à l'extérieur des régions centrales, la contribution des bénévoles à l'organisation de la vie culturelle prend de l'importance. Cet effet supplétif, qui témoigne du caractère indispensable de la culture dans le quotidien de la population, constitue une force dans la mise en place d'activités culturelles destinées aux milieux locaux et régionaux.

L'abondance de cette main-d'œuvre culturelle est confirmée indirectement par les pressions des milieux culturels pour faire place à la relève et aux pratiques émergentes, autant que par les faibles revenus généralement associés à l'emploi culturel. Ces constats posent des questions difficiles en termes de gestion de la main-d'œuvre : faut-il en limiter la croissance, augmenter l'offre culturelle, ou encore développer l'employabilité des professionnels du secteur? Il y a là plusieurs défis de gestion de la main-d'œuvre culturelle.

Les bénévoles représentent une autre composante des ressources humaines en culture. Dans certains milieux, leur contribution est essentielle, mais n'est généralement pas reconnue parmi les moyens de soutenir la vie culturelle des milieux. L'intégration de l'action bénévole aux projets culturels locaux constitue un défi, notamment à l'extérieur des régions centrales.

Les équipements

Le portrait des équipements culturels, même partiel, permet de mettre en évidence un autre succès des politiques culturelles québécoises. Les citoyens jugent ces équipements accessibles dans une très forte proportion, et là où le territoire pourrait en compliquer l'installation, le gouvernement dépense plus par habitant pour ces équipements, une façon d'atteindre un certain équilibre.

L'analyse de l'environnement montre que certaines régions sont en rapide croissance démographique, les régions périphériques en l'occurrence. Ces régions voudront sans doute répondre aux demandes de leurs nouveaux citoyens, insistant auprès du Ministère pour combler les manques apparus dans la couverture en équipements. En outre, le vieillissement des équipements mis en place, les exigences liées aux nouvelles technologies, aux besoins des jeunes consommateurs et des citoyens engagés en culture nécessiteront des investissements au cours des prochaines années. Le Ministère ne manquera pas d'être interpellé à ce sujet. Répondre aux besoins des régions en fonction des modifications en cours de leur profil sociodémographique apparaît comme un autre défi, qui figure parmi les plus structurants.

Le partenariat

La grande majorité de la population québécoise habite maintenant un territoire couvert par une politique et une entente de développement culturel. Les villes sont devenues des partenaires actifs du Ministère en culture. Ce travail effectué par ses directions régionales est tout à fait adapté au contexte politique international, favorable à la prise en charge du développement par les citoyens et les milieux locaux. On constate par ailleurs que ce partenariat se développe de façon plus importante là où les institutions culturelles sont les moins nombreuses, en régions périphériques et en régions éloignées. Il faut voir en cela un autre effet supplétif en culture, l'absence relative des institutions culturelles favorisant une action par le milieu lui-même, à travers ses propres institutions.

L'évolution de l'environnement du système culturel invite par ailleurs à modifier le cadre des rapports convenu avec les municipalités. Celui-ci date d'une époque où la contribution des villes en culture et leur place comme pivot du développement économique et social n'étaient pas les mêmes. Ce cadre était polarisé autour des bibliothèques et du patrimoine, tributaire d'un cadre pensé en fonction de la démocratisation culturelle. L'élargissement de leur champ d'action en culture, l'accroissement important de leurs dépenses culturelles et la montée des villes comme pivot du développement local suggèrent de revoir le cadre actuel des ententes de développement négocié avec leurs associations représentatives.

L'examen du partenariat a aussi fait ressortir un nouveau phénomène : l'adoption par de nombreuses commissions scolaires de politiques culturelles. Compte tenu des rapports entre la culture et l'éducation, autant en ce qui regarde la formation des personnes que les possibilités de partager des équipements, l'adoption de ces politiques exprime un intérêt certain des milieux scolaires envers la culture. Il y a là un nouveau domaine de partenariat à explorer.

Le financement

Pour certains, le financement représente souvent le seul et unique défi en culture. Quelques faits significatifs permettent de déterminer deux défis liés à cette question cruciale et complexe.

Un premier point concerne le niveau des dépenses culturelles. Celles du Québec sont les plus élevées par habitant de toutes les provinces canadiennes, atteignant des niveaux supérieurs à ceux de la France et des États-Unis, tout en représentant une part du PIB comparable à celui de pays riches. Depuis plus de 20 ans, ces dépenses québécoises en culture ont par ailleurs connu une croissance supérieure de 9,1 % à celles de l'ensemble des dépenses publiques (en excluant la radiodiffusion). Cette augmentation, qui se chiffre à 157,1 % en dollars courants (60,8 % en dollars constants), démontre clairement un engagement soutenu et croissant de l'État québécois en culture. On remarque également que la plus grande partie des revenus des organismes artistiques provient de source publique, – fédérale, québécoise ou municipale –, le mécénat et les dépenses des ménages en culture occupant le bas de l'échelle canadienne, un frein à la croissance des revenus autonomes.

Ce modèle de financement, d'inspiration française et unique au Canada, a pour corollaire d'exercer une pression constante sur l'État. Or, si l'adoption de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* paraît lever certains obstacles politiques à l'intervention de l'État en culture, le contexte économique du Québec, on l'a vu, limite la capacité d'intervention du gouvernement québécois. Par ailleurs, l'évolution démographique du Québec fera en sorte qu'à l'avenir, il y aura de moins en moins de travailleurs pour soutenir le fonctionnement d'une société vieillissante. Le financement de la culture, dans ce contexte, représentera un défi pressant, menant à l'adoption de nouvelles stratégies complémentaires fondées sur le mécénat et le financement privé, incluant les commandites et les dépenses des ménages.

Un second point concerne la répartition des dépenses publiques entre les dimensions artistiques, industrielles et citoyennes de la culture. Dans l'allocation de ses ressources, le gouvernement fédéral privilégie l'industriel, celui du Québec les arts et les lettres, tandis que les municipalités s'intéressent aux services directs à la population. Ces stratégies sont confrontées au développement en cours de l'environnement culturel. Les principaux défis à venir concernent les investissements nécessaires pour produire des contenus québécois destinés aux médias et à Internet, là où les technologies provoqueront un accroissement de la demande attribuable à la multiplication des supports et à la croissance de la concurrence étrangère. Par ailleurs, l'émergence des villes comme vecteur de développement dans un monde sans frontières commerciales amène un autre défi quant à leur engagement en culture. Dans ce contexte, le Québec devra forcément faire des choix d'ordre qualitatifs et quantitatifs, eu égard aux contenus et aux partenaires qu'il conviendra d'appuyer dans une perspective de construction identitaire.

Les publics

L'efficacité de l'État dans la mise en place de l'offre culturelle nous incite à mettre ce succès en parallèle avec l'évolution des publics. À ce propos, des constats reliés à l'évolution du public de la culture et à la dynamique de ses choix culturels nous en apprennent sur d'autres défis auxquels feront face les gestionnaires de la culture.

Rappelons d'abord que, selon l'indice des pratiques culturelles, la proportion de la population québécoise fréquentant la culture est légèrement inférieure en 2004 à ce qu'elle était en 1979. Après un cycle de croissance de 10 ans, suivi d'un recul de 15 ans, le modèle culturel québécois aura surtout permis de maintenir le niveau de consommation culturelle. Son principal effet, sans que cela puisse être démontré, tient à ce que des produits québécois ont pu prendre une place qu'ils n'auraient pas eue autrement. Il faut aussi signaler que les niveaux de fréquentation québécois atteignent ou dépassent souvent ceux de l'Europe, des États-Unis et des autres provinces canadiennes. Ces constats positifs indiquent possiblement que le Québec a fait depuis longtemps le plein de consommateurs culturels. En faire augmenter le nombre de façon notable représente un défi considérable.

Mentionnons ensuite l'ouverture de la population québécoise aux produits culturels offerts par les amateurs. Dans plusieurs régions, un effet supplétif fait en sorte que lorsque les produits artistiques ou industriels ne sont pas facilement disponibles, la population choisit de fréquenter des œuvres montées ou réalisées par des amateurs,

tout comme elle soutient les médias communautaires, par exemple. Ce phénomène démontre l'engagement de la population québécoise envers la culture. La reconnaissance de cet engagement, négligée par les politiques de démocratisation dessinées du haut vers le bas, constitue un défi inédit en gestion culturelle. L'appel aux citoyens inscrit dans les politiques de développement durable le rend encore plus pressant.

D'autres phénomènes inquiètent et entraînent des défis supplémentaires. Le premier concerne le profil du public de la culture : depuis plusieurs années, la scolarité n'apparaît plus de façon aussi évidente comme déterminant de fréquentation de la culture. Les milieux les plus scolarisés offrent un profil de consommation qui tend de plus en plus vers celui de la moyenne de la population. De cela découle un défi important quant au renouvellement du public des arts et des lettres. Le second touche les immigrants, qui fréquentent moins certains lieux culturels que la moyenne de la population. En raison de leur importance croissante à Montréal, la métropole culturelle du Québec, cette distance par rapport à certaines dimensions artistiques et industrielles de la culture amène un autre défi lié au développement des publics, sinon à celui de l'identité québécoise. Un troisième point concerne les jeunes, plus habiles avec les technologies et, partant, plus libres de consommer des produits culturels différents, très diversifiés tant par leur contenu que leur provenance, souvent gratuits ou presque. Il y a là un risque potentiel quant au développement du marché des produits culturels québécois et, en fin de compte, de l'identité québécoise elle-même.

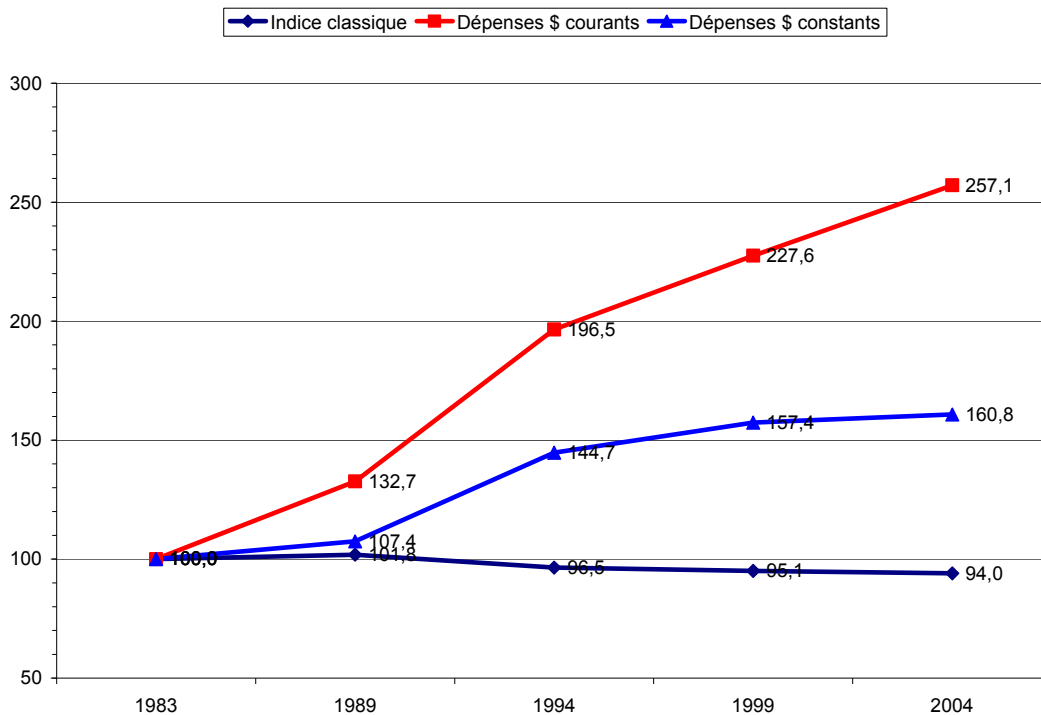
LES DÉFIS

Le relevé des principaux constats de notre analyse a permis de connaître plusieurs déterminants de l'action culturelle. Pour terminer cet examen, il s'impose, dans une approche systémique, de mettre en relation les ressources investies avec les résultats obtenus. Cet exercice n'est pas axé sur les résultats en termes d'offre, on a vu que le Québec ne se distingue pas à cet égard, ni en termes de public, le Québec ayant atteint un niveau comparable à plusieurs pays occidentaux. Il s'agit plutôt de considérer, dans la mesure des renseignements disponibles, le fonctionnement global du système culturel dans le but de préparer l'avenir.

Avant de s'interroger sur le système, il faut souligner jusqu'à quel point les interventions du Ministère depuis 40 ans ont été un succès. En termes de moyens, nous avons constaté que la main-d'œuvre culturelle est abondante, que les équipements sont facilement accessibles, que le partenariat avec les villes est largement répandu et que l'aide financière allouée au secteur culturel reste élevée et constante. En termes de publics, les résultats semblent à l'avenant, la fréquentation de la culture atteignant des niveaux comparables à ceux de la France, des États-Unis et des autres provinces canadiennes. Alors, quel est le problème?

Ce questionnement tient aux rapports entre les ressources utilisées et les publics atteints. Déjà, le fait que le Québec se situe au premier rang canadien pour les dépenses gouvernementales en culture et au dernier pour les dépenses des ménages met en évidence un certain paradoxe culturel. Les figures suivantes nous renseigneront davantage à ce propos en comparant l'évolution des dépenses du Québec en culture et l'évolution de l'indice de fréquentation culturelle, puis la perception de l'accessibilité des équipements à partir du domicile et leur fréquentation.

Figure 36 Taux de croissance des dépenses du Québec en culture (sans la radiodiffusion) et de l'indice de fréquentation de la culture classique, Québec 1983-2004



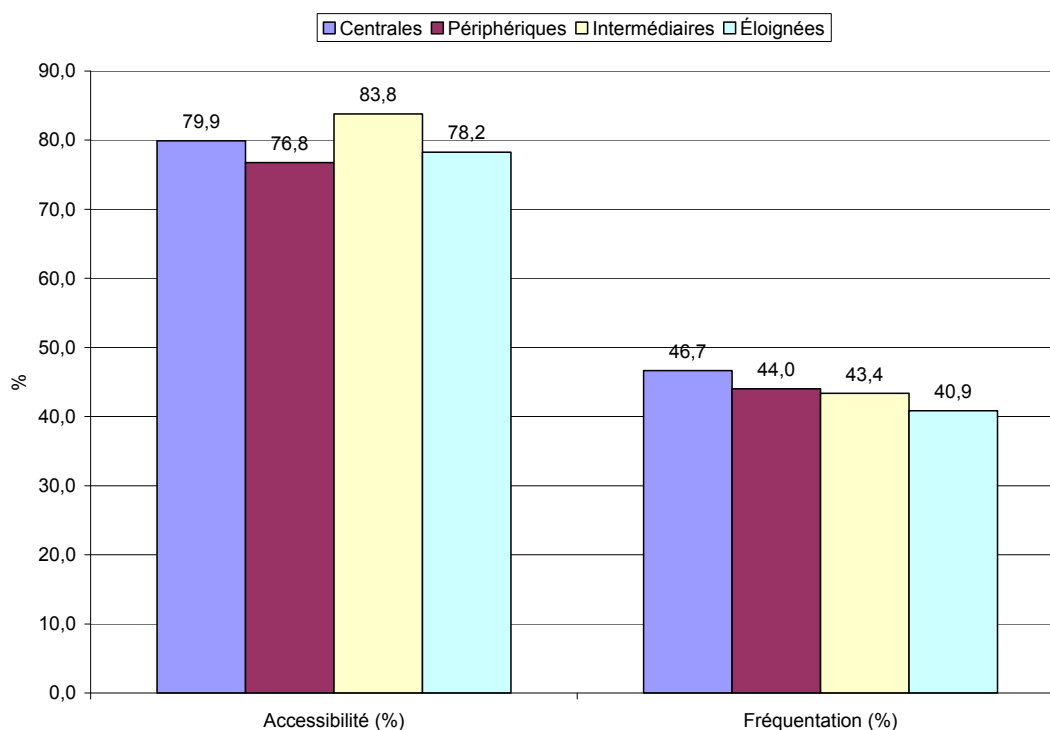
Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, (indice); STATISTIQUE CANADA, compilation M. Pelletier et C. E. Dalphond (dépenses publiques en culture).

En matière de ressources, ce n'est pas tant leur niveau qui semble constituer un défi, mais leur usage. La figure 36 permet de constater une croissance de 157,1 % pour les dépenses, et une diminution de 6,0 % pour l'indice de fréquentation, entre 1983 et 2004. L'écart croissant entre les ressources financières et la fréquentation de la culture soulève des questions sur les stratégies adoptées dans le passé. Des hypothèses peuvent être soulevées : l'augmentation des investissements a pu contribuer au développement de la consommation de produits culturels québécois plutôt qu'étrangers, sans que le niveau global de fréquentation de la culture n'en soit affecté. Au final, cependant, on peut se demander comment réconcilier ces faits avec les changements en cours dans l'environnement du système culturel.

Par ailleurs, il est généralement admis que l'augmentation de l'offre s'accompagne d'une augmentation de la demande. Cette affirmation, associée à une logique de démocratisation culturelle, semble avoir des limites. La figure 37 montre que si la perception de l'accessibilité physique des équipements par la population québécoise est élevée, la fréquentation de ces mêmes équipements se situe en repli. Dépasser ces limites, on l'a vu, se confronte parfois au manque d'intérêt du public visé. Ces données montrent que dans le cas des ressources matérielles, comme dans celui des ressources financières (dont les premières sont largement dépendantes) l'ampleur des

efforts axés sur l'offre culturelle n'est pas nécessairement en rapport avec le niveau de fréquentation de la culture.

Figure 37 Part de la population ayant une perception favorable de l'accessibilité de certains équipements depuis le domicile et taux de fréquentation de ces équipements, Québec, 2004



Source : R. GARON, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, compilation C. E. Dalphond.

Le fait que le Québec consomme la culture au même niveau que les autres sociétés occidentales, que ce taux soit stable depuis 1979 indique peut-être que les défis de la gouvernance culturelle se situent moins au niveau d'une croissance accélérée des ressources sur le plan des stratégies d'action, sinon des politiques. Par exemple, la restructuration du public (jeunes, allophones) et une réponse adéquate aux besoins de plus en plus variés des citoyens en termes de culture (artistique, industrielle et amateur) pourraient s'inscrire dans les nouvelles perspectives de l'action culturelle. Cependant, avant d'en arriver à une gouvernance efficace, plusieurs défis économiques et politiques devront être relevés.

Les défis économiques

Le financement public et privé de la culture fait face à deux types de préoccupation : celle des coûts croissants de la réalisation d'une mission culturelle et la marge de manœuvre décroissante des organismes et des acteurs concernés.

Au premier titre, nous savons déjà que les dépenses en culture des Québécois sont inférieures à celles des Canadiens et des Européens et que le Québec occupe le dernier rang canadien quant au mécénat culturel. Le quotidien *Le Devoir*, par ailleurs, nous apprend que la main-d'œuvre culturelle a augmenté de 33 % entre 1996 et 2001, alors que nos propres données indiquent que le montant total des bourses versées par le CALQ est passé de 6,2 millions \$ à 9,8 millions \$ entre les années budgétaires 1998-1999 et 2003-2004, une croissance de 156,9 % en cinq ans.

Ces tendances indiquent que les pressions sur l'État québécois afin qu'il augmente sa contribution en culture ne sont pas sur le point de s'éteindre. Au même moment, sa marge de manœuvre pour y répondre semble s'amenuiser. Rappelons d'abord la diminution appréhendée de la main-d'œuvre active québécoise, causée par le vieillissement de la population et un taux de natalité plus modeste qu'auparavant. Il faut aussi noter, bien que la culture ait bénéficié depuis 20 ans d'une augmentation de ses budgets comparable à celle de l'ensemble de l'État québécois, le ratio de la dette québécoise par rapport à son PIB est le plus élevé des provinces canadiennes, ce qui peut limiter sa capacité d'agir dans tous les secteurs.

Par ailleurs, on a constaté que cette marge de manœuvre, du moins en termes d'innovation et de repositionnement des stratégies de financement, est handicapée par deux phénomènes simultanés. D'abord, nous avons constaté que les dépenses de transfert du CALQ et de la SODEC ont augmenté beaucoup plus rapidement que celles du Ministère. Ces sociétés d'État ayant une mission spécifique (aide aux artistes, aide aux organismes et aide aux entreprises), la croissance de leurs dépenses de transfert limite d'autant la capacité du Ministère lui-même de renouveler les paramètres du financement, sinon de l'action culturelle.

Ensuite, nous avons remarqué que les dépenses en immobilisations ont augmenté deux fois plus rapidement que les autres types de dépenses au cours des 20 dernières années. Ainsi, l'adoption de stratégies d'action innovante en financement culturel apparaît plus limitée.

La valorisation du mécénat culturel, pour lequel le Québec occupe le dernier rang canadien, représente une option possible, dans la mesure où il est sous-développé. Les modèles traditionnels de financement de la culture au Québec, centrés autour de l'État, représentent cependant un défi important, tant en raison de leurs limites intrinsèques que de la difficulté de les renouveler en ralliant de nouveaux partenaires. Ce défi financier rejoint ainsi les défis politiques, que nous allons maintenant aborder.

Les défis politiques

En ce qui concerne les défis politiques, le premier tient aux stratégies de financement. Le Québec fait déjà face à une éventuelle augmentation des coûts de la culture, alors que ses ressources sont limitées. À cela, il faut ajouter qu'en raison de la stabilité de la

fréquentation de la culture, et du niveau supérieur qu'elle atteint en comparaison des autres pays, le coût marginal du développement des publics pourrait s'avérer extrêmement élevé. Sachant que la démocratisation culturelle occupe actuellement une place centrale dans les politiques ministérielles, le maintien d'une politique qui deviendra de plus en plus exigeante financièrement apparaît comme un défi politique majeur.

Le second défi de nature politique concerne les technologies. Les technologies actuellement disponibles, et leur développement futur, menacent la capacité des institutions, des organismes et des entreprises culturelles à imposer des contenus et à développer leur marché en fonction d'une offre prédéterminée selon des finalités esthétiques ou commerciales. Aujourd'hui, il est facile d'échapper aux diktats des institutions en obtenant sur Internet les contenus qui répondent le plus à nos besoins. Ce phénomène, s'il devenait impossible de le contenir par la réglementation ou par d'énormes investissements dans la quantité et la qualité de l'offre, suppose une approche très différente de la promotion des produits culturels québécois, une approche plus incitative que contraignante. On y voit des incidences politiques majeures : les orientations et les plans d'action fondés sur la démocratisation, l'accessibilité et l'offre, qui fondent les politiques culturelles actuelles, risquent de devenir moins efficaces; ce faisant, le statu quo intégral dans les orientations et les moyens compromettrait l'atteinte des objectifs identitaires qui légitiment la politique culturelle québécoise.

Ce questionnement se prolonge avec l'examen de la répartition des dépenses publiques en culture au Québec. On a vu que le gouvernement canadien consacre la majorité des dépenses en culture aux industries culturelles, celles du Québec privilégient les arts et les lettres, tandis que celles des municipalités ciblent les services aux citoyens. Ces choix sont lourds de sens, dans la mesure où on admet que les médias de masse soient aujourd'hui le principal véhicule de l'identité, qu'ils contribuent à former et à faire partager. Alors que la dimension artistique de la culture absorbe l'essentiel des dépenses culturelles québécoises, les industries culturelles constituent le fer de lance des politiques fédérales. Il n'y a rien de moins politique que ces choix, eu égard à la place prise par l'identité dans la logique culturelle québécoise.

Enfin, un phénomène commun au déploiement des ressources et à la configuration des publics retient l'attention. Il s'agit de l'effet supplétif. Des exemples : le nombre de bénévoles augmente quand celui des professionnels diminue, les spectacles offerts par les amateurs rejoignent un public important quand les spectacles offerts par les professionnels sont difficilement accessibles, la presse hebdomadaire remplace la presse quotidienne lorsqu'elle ne reflète pas leur réalité, et d'autres encore. Ce phénomène montre très clairement que le système culturel, à l'exemple de tout système complexe, tend vers l'équilibre. Or, l'examen des dépenses publiques québécoises en culture indique que les politiques privilégient actuellement la dimension artistique, négligeant la dimension systémique de l'action culturelle. Il y a là un défi qui touche aux politiques culturelles elles-mêmes, non seulement en rapport avec l'efficacité de l'intervention de l'État, mais aussi de sa concordance avec un environnement qui a changé et qui semble exiger la mise en place d'une approche équilibrée, tributaire d'un modèle culturel repensé en fonction d'enjeux systémiques.

ENJEUX

Cette analyse exploratoire du système culturel nous amène, en fin de parcours, à déterminer les grands enjeux de l'action culturelle. Nous en comptons trois :

- L'identité québécoise
- L'équilibre du système culturel
- L'efficacité de l'action gouvernementale

Ces enjeux, en raison de la nature même de notre analyse, touchent à des questions générales plutôt que spécifiques. Leur incidence se situe en amont de la formulation de politiques et de programmes, dont ils visent à appuyer globalement la conception et la mise en œuvre.

L'identité québécoise

L'identité a toujours été, au Québec, le premier et le plus important enjeu des politiques culturelles. Le maintien de la capacité d'exprimer notre diversité sur le plan international, inscrit dans la Convention sur la diversité des expressions culturelles, adoptée grâce à la contribution majeure du Québec, participe de cette finalité. Elle le reste certainement, mais les changements intervenus dans l'environnement du système culturel, tout comme son évolution, nous amènent à considérer de nouveaux angles d'approche.

L'analyse a montré que tous les types de région du Québec, de même que les sous-ensembles territoriaux de Montréal, possèdent un profil culturel spécifique. Celui-ci est tributaire de l'environnement physique, social et économique, tout comme de la répartition et de la disponibilité des ressources en termes de main-d'œuvre, d'équipements, de partenariat et de financement. Dans ce contexte, et compte tenu de l'émergence du local comme vecteur de développement des sociétés contemporaines, il semble tout à fait indiqué de prendre en compte cette diversité régionale au moment d'établir les politiques les mieux adaptées à l'action culturelle. Par ailleurs, le modèle de démocratisation culturelle établissant des priorités d'action sur un mode centralisé garde certainement un sens dans la mesure où l'identité québécoise reste fragile en raison de la taille du marché qui la soutient. Cependant, la vitalité de sa culture tient à une reconnaissance de la diversité des régions, tant en termes de diffusion et de production culturelle qu'en termes de prise en charge du développement culturel par les communautés. C'est du moins la leçon qu'il faut tirer de la promotion de la diversité culturelle sur le plan mondial. Cet enjeu identitaire fait appel à différents partenaires, parmi lesquels figurent les municipalités et la population.

L'autre dimension de cet enjeu identitaire concerne les communautés culturelles. Il paraît assez certain que l'apport essentiel des communautés culturelles en termes démographiques et économiques a des répercussions sur le plan culturel. On a bien vu qu'à Montréal, la métropole culturelle du Québec, la moitié de la population ne parle pas français à domicile et que les allophones ont des pratiques culturelles qui se déploient davantage à domicile que dans les lieux publics. La question des codes culturels à partager autant que celle d'une langue française à utiliser sont devenus des sujets d'une actualité brûlante. Ses répercussions se feront sentir sur le plan du

marché, les équipements de Montréal risquant de devenir sous-utilisés et les revenus des organismes plus limités, en raison d'une diminution de public. Elles posent aussi des questions identitaires : comment, d'une part, associer les immigrants à la culture québécoise et, d'autre part, comment définir, sinon redéfinir cette culture, alors qu'apparaissent des métissages résultant de l'apport diversifié des communautés culturelles?

L'équilibre du système culturel

Développement durable, écologie des systèmes, approche globale ou transversale et non pas en silo, tous ces termes renvoient à une approche systémique de la culture. Cette approche a deux exigences : une intégration de la culture avec les systèmes sociaux et économiques, permettant au système culturel de ne pas fonctionner de manière isolée et en rupture avec la société québécoise, et un équilibre interne optimal du système culturel, favorable à son bon fonctionnement.

Les rapports du système culturel avec son environnement extérieur ne touchent évidemment pas à des aspects sur lesquels ses acteurs n'ont aucun contrôle, comme la géographie ou la démographie. Ils portent sur les agents politiques, économiques et sociaux qui y sont présents. Des institutions internationales, fédérales et locales agissant dans des domaines plus ou moins éloignés de l'univers culturel définissent de larges pans de la configuration de cet environnement et, partant, de l'évolution et du fonctionnement du système culturel. À notre avis, un premier enjeu essentiel du développement réside dans la capacité des acteurs du système culturel à échanger et à collaborer avec les acteurs externes au système. C'est ce que nous appelons la dimension intégrée de l'action culturelle. Les échanges avec l'univers de l'éducation seraient un exemple patent à cet égard.

L'équilibre interne du système culturel touche aux relations entre ses dimensions artistiques, industrielles et citoyennes. On a constaté que les différents niveaux de gouvernement adoptent des stratégies d'action différentes à cet égard, particulièrement évidentes en matière de financement de la culture. Or, les effets supplétifs associés aux choix culturels des citoyens montrent une tendance au maintien d'un équilibre propre au système culturel. Quand un produit ou un service culturel est peu ou pas disponible, la population compense en se dotant ou en se servant d'outils qui lui permettent d'obtenir une vie culturelle aussi complète que possible. Ces effets supplétifs portent la marque d'une recherche d'équilibre.

En considérant les stratégies actuelles de financement de la culture, polarisées autour de l'aide gouvernementale, il faut constater que les politiques québécoises ne s'inscrivent pas dans cette optique d'équilibre. Elles limitent ainsi la portée et l'efficacité des services publics en culture offerts aux citoyens, et elles ne facilitent pas le partenariat avec la société civile. La contribution financière des ménages et des mécènes, qui place le Québec aux derniers rangs canadiens, suggère que plusieurs d'entre eux ne se sentent pas interpellés par des objectifs trop collés à la dimension artistique.

La recherche d'un meilleur fonctionnement du système culturel, bien intégré à l'ensemble des missions de l'État, et en équilibre interne quant à ses dimensions et ses partenaires, représente à notre avis un enjeu central de l'action culturelle.

L'efficacité de l'action gouvernementale

Le dernier enjeu concerne l'efficacité de l'action gouvernementale en culture. Les politiques culturelles québécoises ont permis d'obtenir des résultats remarquables quant aux ressources affectées à la culture, l'offre culturelle elle-même et son accueil par la population. Le Québec se situe désormais au même niveau que la plupart des pays occidentaux, dont la France et les États-Unis. Mais nous avons constaté que si les ressources investies au fil des ans ont augmenté de façon importante, le taux de fréquentation de la culture a légèrement diminué depuis 1979, donc croissance des dépenses et diminution des publics.

Il y a donc dans l'opération du système culturel un enjeu structurel majeur. Il concerne l'adéquation entre les ressources mises en œuvre et les résultats obtenus. Cet enjeu touche à l'efficacité du système culturel et, bien sûr au rôle dévolu à l'État dans ce domaine, puisqu'il est le principal soutien à son fonctionnement dans le contexte québécois. Le Ministère a toujours privilégié une approche de démocratisation culturelle centrée sur l'offre, l'idée étant de faire partager les grandes œuvres à la majorité des citoyens. Cette approche montre cependant ses limites. Publics à restructurer, financement privé à accroître, technologies à apprivoiser, les défis sont nombreux. Une caractéristique commune de ces défis consiste à trouver ailleurs que dans les terrains actuellement exploités les ressources et les appuis nécessaires pour assurer le maintien du niveau actuel d'activité culturelle. L'exploration de ces nouvelles possibilités suppose une ouverture à des réalités qui tiennent aux rapports de la culture avec de nouveaux partenaires indifférents à la logique de la démocratisation culturelle, et plus intéressés par les bénéfices que pourrait en tirer chaque partenaire.

La reconnaissance de la diversité territoriale et ethnique du Québec, la reconnaissance de la diversité des publics, et celle de la diversité des usages, des moyens et des partenaires de la culture, en complémentarité avec ses objectifs traditionnels, constituent dans cette optique des composantes essentielles de la construction identitaire du Québec et de l'action culturelle de l'État. Il y a là un champ de réflexion et d'action qui interpelle tous les partenaires de la culture, qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur du système.

CONCLUSION

Où en sommes-nous? Où allons-nous? Où voulons-nous aller?

Pour voir où nous en sommes, il faut voir d'où nous partons. Du *Refus global* dénonçant l'incurie culturelle du Québec à la situation actuelle, où un système culturel fortement structuré permet de placer le Québec au même rang que plusieurs leaders culturels mondiaux, il y a eu progrès. Ce constat est indiscutable, et indiscutablement positif.

Devant ce succès, il paraît tentant de maintenir dans leur intégralité les politiques culturelles qui en sont à l'origine. On peut estimer qu'il serait possible de continuer à améliorer cette performance, le principal obstacle à son amélioration tenant au coût marginal d'augmentation d'un public déjà important. Cette voie comporte cependant des risques majeurs : aliénation des jeunes et des communautés culturelles, qui ne se reconnaîtraient pas dans le système actuel; marginalisation de la contribution des régions à la diversité culturelle québécoise, attribuable à l'ignorance des déterminants territoriaux de cette contribution, dont les pratiques en amateur et le bénévolat; disparition graduelle du public des arts et des lettres, fondée sur l'évolution des goûts de personnes scolarisées et riches. Le système actuel a été élaboré au fil des 40 dernières années, sans véritable remise en question de ses finalités. Or, l'environnement dans lequel il se situe a énormément changé. Si rien n'est fait pour adapter les politiques culturelles aux réalités contemporaines, il faut envisager pour l'avenir un affaiblissement de la culture au Québec.

Une image idéale de l'avenir serait fondée sur un système culturel exploitant au mieux les contraintes et les possibilités offertes par son environnement, en établissant, par exemple, des mécanismes réciproques de collaboration avec les partenaires de l'extérieur du système culturel. Cette intégration de la culture aux grandes missions de l'État s'appuierait sur un système associant de façon optimale les rapports de complémentarité entre créateurs, producteurs, diffuseurs et publics. Cette façon de faire permettrait d'ajouter aux mécanismes institutionnels de rétroaction des mécanismes analogues prenant en considération les besoins de l'ensemble de la population, une des conditions essentielles à l'utilisation optimale des ressources disponibles en culture. Enfin, le champ de l'action culturelle prendrait en compte l'ensemble des dimensions artistiques, industrielles et citoyennes, de façon à inscrire au centre de l'action culturelle une politique cherchant à établir le meilleur équilibre possible entre chaque dimension. Cette optique permettrait d'obtenir l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement du système culturel. Elle permettrait que se manifestent avec plus de vigueur les effets supplétifs par lesquels les communautés locales appuient l'appareil culturel. Elle offrirait en plus une occasion d'encourager les mécènes, que l'omniprésence de l'État invite dans doute à agir à l'extérieur du système culturel, là où les besoins des citoyens leur apparaissent moins bien soutenus.

Cette vision de l'action culturelle n'exige pas de casser le système actuel, simplement de le compléter, de le faire évoluer en fonction des changements en cours dans son environnement. Les résultats positifs obtenus en termes de ressources engagées et de publics rejoints, tout comme le simple réalisme politique, s'y opposent. Une ouverture progressive à une approche où la culture serait mieux intégrée à son environnement, plus soucieuse de reconnaître la contribution de la population et des milieux locaux, et

proposant un meilleur équilibre entre les dimensions artistique, industrielle et citoyenne offrirait déjà des perspectives fort stimulantes. Le système culturel pourrait ainsi répondre de façon adéquate aux défis démographiques, politiques et technologiques de son environnement.

L'adoption d'un nouveau paradigme, d'une nouvelle façon d'envisager l'action culturelle paraît souhaitable. Une vision systémique, globale et intégrée de la culture serait compatible avec les acquis de la démocratisation culturelle. Elle permettrait de tirer parti des possibilités maintenant offertes par la participation des citoyens et des milieux locaux dans la mise en place de moyens innovateurs pour assurer la construction identitaire du Québec. Cette nouvelle perspective offrirait certainement des possibilités inédites pour relever les défis qu'impose l'avenir, et servirait au mieux l'intérêt public en culture.

BIBLIOGRAPHIE

- J. ASSELIN, *Les technologies*, dans Recueil de textes, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.
- T. BARDINI, Description et analyse des arts de la scène des arts électroniques au Québec dans sa relation aux phénomènes de développement technologiques, Étude réalisée pour le ministère québécois de la Culture et des Communications, octobre 1999.
- CEFRIO, NETendances 2007, Évolution de l'utilisation d'Internet au Québec depuis 1999, faits saillants, En ligne, 18 juillet 2008.
- Apple déloge Wal-Mart et devient no 1, LA PRESSE, 4 avril 2008, p. A-6.
- M. CÔTÉ, Direction de la planification stratégique et de l'évaluation de programmes, Évaluation des ententes 2004-2007 entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et les Conseils régionaux de la culture, 2008, 65 p.
- A. COUTURE, Décentralisation/régionalisation, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.
- A. COUTURE, Les équipements culturels, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.
- C. E. DALPHOND, Bilan des portraits statistiques régionaux, ministère de la Culture et des Communications, 2006.
- M. DE LA DURANTAYE, Les politiques culturelles municipales au Québec, portrait de la situation, juillet 1999, 82 p.
- V. DZOMO-SILINOU, Les Conventions et accords internationaux et la sécurité transfrontalière, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.
- R. L. FLORIDA, *Cities and the Creative Class*, Routledge, 2005, 208 p.
- FORCES, no 137, février 2003.
- C. GAMACHE, La diversification du financement de la culture, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, Québec, juin 2007.
- R. GARON et L. SANTERRE, De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle, ministère de la Culture et des Communications, novembre 1999, 31 p.

- R. GARON, Déchiffrer la culture au Québec, 20 ans de pratiques culturelles, Les publications du Québec, 2004, 255 p.
- R. GARON, Enquête sur les pratiques culturelles au Québec, ministère de la Culture et des Communications, publications quinquennales, de 1979 à 2004.
- R. GARON, La pratique culturelle au Québec en 2004, Recueil statistique, Direction du lectorat et des politiques, octobre 2005.
- A. GAUTHIER, Les dépenses publiques pour la culture dans différents pays, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Survol, no 2, octobre 1999, 7 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Banque de données statistiques officielles, En ligne, 11 juillet 2008.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère des Affaires culturelles, La politique culturelle du Québec, notre culture, notre avenir, 1992.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, Tableau statistique canadien, En ligne, janvier 2008.
- F. HARVEY et A. FORTIN, La nouvelle culture régionale, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Principaux indicateurs économiques, En ligne, 23 janvier 2008.
- C. FLEURY, ministère de la Culture et des Communications, Illustrations de stratégies culturelles, document interne, 2005.
- THE FRASER INSTITUTE, Charitable Giving in Canada and the US : The 2005 Generosity Index, Fraser Forum, December 2005/January 2006.
- HILL STRATÉGIES ET RECHERCHE INC., Les dépenses des consommateurs au chapitre de la culture en 2005, données publiées le 21 février 2007, En ligne, 22 avril 2008.
- HILL STRATÉGIES RECHERCHE INC., Profils provinciaux des activités culturelles et des visites en 2005, En ligne, 21 mai 2008.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Comptes économiques annuels 2006.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Perspectives démographiques, Québec et régions.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Régions gagnantes et régions perdantes, En ligne, 30 mai 2007.

- R. KATZ, Les relations intergouvernementales canadiennes du Québec, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.
- D. LEMIEUX, Culture et développement durable, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.
- J. LÉPINE, L'évolution démographique du Québec, dans Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, Compte rendu d'une conférence téléphonique des sous-ministres responsables de la culture et du patrimoine, 15 août 2007, document interne.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, Plan stratégique 2008-2011.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, juin 2007, 113 p.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, Répertoire des municipalités du Québec, édition 2004.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Le Québec au rang des pays les plus avancés, communiqué de presse, 17 mars 2000, En ligne, 24 janvier 2008.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Données statistiques, En ligne, 18 juillet 2008.
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET PARCS, Loi sur le développement durable, dépliant d'information, 2006.
- OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, Dépenses moyennes des ménages au titre des loisirs culturels par activité culturelle, Québec, En ligne, 5 janvier 2007.

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Statistiques culturelles en Europe, édition originale publiée sous le titre Cultural Statistics par Eurostat Pocketbook, traduction française par le Ministère de la Culture et de la Communication (France), 2007.

ORGANIZATION OF AMERICAN STATES, Discussion document « Plan of Action for Enhanced Cultural Cooperation in the Americas (2007-2009) », 25 janvier 2008, non paginé.

G. PATENAUDE et C. GAMACHE, Problématique de l'emploi et de la rémunération des artistes et de la main-d'œuvre culturelle, Recueil de textes, Séminaire sur l'avenir de la culture et des communications, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, juin 2007.

J. PÉREZ DE CUÉLLAR, Notre diversité créatrice, Rapport de la Commission mondiale de la culture et du développement, Éditions UNESCO, Paris, 1996.

PRICE WATERHOUSE, rapport daté du 11 mars 2007, cité dans Wikipédia, 100 Richest Cities in the World In 2005, En ligne, 21 janvier 2008.

D. SAINT-PIERRE, Chaire Fernand-Dumont sur la culture, Institut national de la recherche scientifique, La culture comme facteur de développement de la ville : les expériences étrangères, ministère de la Culture et des Communications, mai 2002.

UNESCO, En ligne, 11 mars 2008.

WIKIPÉDIA, Liste des *pays par densité de population*, En ligne, 18 juillet 2008.